



**SÉANCE PLÉNIÈRE**  
**DU VENDREDI 10 AVRIL 2020**

**PROCÈS VERBAL**

**In extenso**

**ADOPTÉ EN SEANCE PLENIERE DU 29 MAI 2020**

## SOMMAIRE

### Séance Plénière du vendredi 10 avril 2020

Sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET

Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Secrétaire de séance : Françoise JEANSON

---

Ouverture de la séance par le Président	<b>P 6</b>
Approbation du procès-verbal de la séance précédente	<b>P 8</b>
Discours introductif du Président	<b>P 9</b>
N°1 - COVID 19 : Plan d'urgence de la Région Nouvelle-Aquitaine	<b>P 33</b>
	Vote <b>P 41</b>
N°2 Groupement de commande achat de masques	<b>P 42</b>
	Vote <b>P 45</b>
N°2 bis - Groupement de commandes concernant la fourniture d'équipements de protection individuelle jetables	<b>P 42</b>
	Vote <b>P 45</b>
N°3 - DATAR - FERROCAMPUS® - Lancement de la phase de mise en œuvre du projet de création d'un campus dédié à la filière ferroviaire à Saintes	<b>P 46</b>
	Vote <b>P 48</b>
N°4 - Pour l'accompagnement social des jeunes Néo-Aquitains - Modifications des dispositifs d'aides	<b>P 49</b>
	Vote <b>P 52</b>
N°5 - Sécurisation des parcours professionnels : mise en œuvre d'un fonds social formation et d'un fonds d'aide à la mobilité professionnelle	<b>P 53</b>
	Vote <b>P 54</b>
N°6 - Feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine	<b>P 55</b>
	Vote <b>P 58</b>
N°7 - Convention de partenariat pour le développement d'une Filière Excellence Cuir Nouvelle-Aquitaine entre la Région, Départements, CIVO, Réso'Cuir	<b>P 59</b>
	Vote <b>P 60</b>
N°8 - Création de l'association de préfiguration TARMAQ	<b>P 61</b>
	Vote <b>P 67</b>
N°9 - Soutien au projet de repositionnement touristique du Lac de Vassivière	<b>P 68</b>
	Vote <b>P 75</b>

N°10 - Convention de coopération entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des territoires - Caisse des dépôts	<b>P 76</b>
	Vote <b>P 77</b>
N°11 - Opération immobilière Vie étudiante – Hébergement à Egletons Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)	<b>P 78</b>
	Vote <b>P 78</b>
N°12 - Règlement d'intervention en faveur des espaces naturels remarquables en Nouvelle-Aquitaine - Modifications	<b>P 79</b>
	Vote <b>P 82</b>
N°13 - Modification du groupement de commandes pour la passation et l'exécution des marchés publics relatifs à l'entretien, à la maintenance et à l'exploitation des installations énergétiques	<b>P 83</b>
	Vote <b>P 83</b>
N°14 - Convention pour le groupement de commande pour l'étude sur la desserte ferroviaire à vocation périurbaine de l'étoile de Bayonne	<b>P 84</b>
	Vote <b>P 84</b>
N°15 - Ajustement de la tarification commerciale régionale sur les lignes d'autocars interurbaines	<b>P 85</b>
	Vote <b>P 85</b>
N°16 - Convention en matière de transport routiers avec plusieurs Autorités organisatrices de la Mobilité (AOM)	<b>P 86</b>
	Vote <b>P 86</b>
N°17 - Dispositions relatives aux régies régionales de transport et à la SPL Trans-Landes : évolution des statuts des Régies Régionales, prolongation du cahier des charges de la Régie des Landes et évolution du Pacte d'actionnaires de la SPL Translandes.	<b>P 87</b>
	Vote <b>P 87</b>
N°18 - Tableau des emplois	<b>P 88</b>
	Vote <b>P 88</b>

### Motions

Pour un report des soldes d'été afin de soutenir les commerçants indépendants	<b>P 90</b>
	Motion adoptée <b>P 94</b>
Les compagnies d'assurance doivent prendre toute leur part à l'effort de solidarité nationale	<b>P 95</b>
	Motion adoptée <b>P 96</b>
Priorité à nos entreprises	<b>P 97</b>
	Motion rejetée <b>P 99</b>

### Annexe

- Liste des Conseillers Régionaux	<b>P 101</b>
	<b>P 102</b>

## Etat de présence

Étaient présents :

Madame BROUILLE Andréa (PS), Madame DERVILLE Sandrine (PS), Monsieur LAGRAVE Renaud (PS), Madame LANZI Nathalie (PS), Monsieur NEMBRINI Jean-Louis (PS), Monsieur UTHURRY Bernard (PS), Monsieur BITEAU Benoît (PRG NOUVELLE AQUITAINE), Monsieur CHARBONNEAU Jean-Romée (RN), Monsieur COLOMBIER Jacques ( RN), Monsieur DELPEYRAT-VINCENT Stéphane (PEPS), Madame DIAZ Edwige (RN), Monsieur FEKL Matthias (PS), Monsieur GUÉRIN Guillaume (LR-CPNT), Madame LE GUEN Nathalie (D.I.N.A), Madame MONCOND'HUY Léonore (EC-EELV), Madame NADAU Marie-Françoise (LR-CPNT), Monsieur PAGÉS Jean-Louis (EC-EELV), Monsieur PUYJALON Eddie (LR-CPNT), Madame REQUENNA Pascale (MODEM-UNION CENTRISTE), Monsieur SEBTON Aurélien (UDI Ap).

Étaient représentés :

Monsieur AGUERRE Barthélémy (ayant donné pouvoir à Mme REQUENNA, MODEM-UNION CENTRISTE), Madame BARAT Geneviève (ayant donné pouvoir à Mme BROUILLE , PS), Monsieur BLANCHARD Gérard(ayant donné pouvoir à M.NEMBRINI, PS), Madame BOUDINEAU Isabelle (ayant donné pouvoir à M. ROUSSET, PS), Monsieur NAUCHE Philippe (ayant donné pouvoir à M. UTHURRY, PS), Monsieur RAYNAUD Jean-Pierre (ayant donné pourvoir à M. LAGRAVE, PS), Madame VEYSSY Catherine (ayant donné pouvoir à Mme BROUILLE, PS), Madame WASZAK Reine-Marie (ayant donné pouvoir à Mme LANZI, PS), Madame AMMOUCHE Soraya (ayant donné pouvoir à M. BITEAU, PRG NOUVELLE AQUITAINE), Monsieur BAUDE Vital (ayant donné pouvoir à M. PAGÉS, EC-EELV), Monsieur BERGÉ Mathieu (ayant donné pouvoir à M. DELPEYRAT-VINCENT, PEPS), Monsieur BERROYER Jean-Paul (ayant donné pouvoir à Mme LE GUEN, D.I.N.A), Monsieur BONNEFONT Xavier (ayant donné pouvoir à M. GUÉRIN, LR-CPNT), Monsieur BOUSQUET-CASSAGNE Etienne (ayant donné pouvoir à M. CHARBONNEAU, RN), Monsieur CAVITTE Pascal (ayant donné pouvoir à M. NEMBRINI, PS), Madame CHADJAA Sally (ayant donné pouvoir à M. SEBTON, UDI Ap), Madame CHADOURNE Sandrine (ayant donné pouvoir à M. COLOMBIER, RN), Monsieur CHARTIER Olivier (ayant donné pouvoir à Mme NADAU, LR-CPNT), Madame CHASSAGNE Christelle (ayant donné pouvoir à Mme REQUENNA, MODEM-UNION CENTRISTE), Madame CHAUMERON Lucie (ayant donné pouvoir à M.COLOMBIER, RN), Monsieur CHERET Pierre (ayant donné pouvoir à M. UTHURRY, PS), Madame COSTES Marie (ayant donné pouvoir à M. PUYJALON, LR-CPNT), Monsieur DE LACOSTE LAREYMONDIE Jean-Marc (ayant donné pouvoir à M. CHARBONNEAU, RN), Monsieur DRAPRON Bruno (ayant donné pouvoir à M. SEBTON, UDI Ap), Monsieur DUFORESTEL Pascal (ayant donné pouvoir à Mme DERVILLE, PS), Madame DURRUTY Sylvie (ayant donné pouvoir à Mme NADAU, LR-CPNT), Monsieur EMON Jacky (ayant donné pouvoir à M. LAGRAVE, PS), Madame GÉRARD Anne (ayant donnée pouvoir à Mme LANZI, PS), Monsieur GÉRARD Vincent (ayant donné pouvoir à Mme LE GUEN, D.I.N.A), Monsieur HAZOUARD Mathieu (ayant donné pouvoir à M. ROUSSET, PS), Monsieur HUSTAIX Gilles (ayant donné pouvoir à Mme DIAZ, RN), Madame JEANSON Françoise (ayant donné pouvoir à Mme DERVILLE, PS), Madame LAPREE Véronique (ayant donné pouvoir à M. PUYJALON, LR-CPNT), Monsieur MINVIELLE Michel (ayant donné pouvoir à M. DELPEYRAT-VICENT, PEPS), Madame MOEBS Christine (ayant donné pouvoir à Mme MONCOND'HUY, EC-EELV), Monsieur MOLIÉRAC Guillaume (ayant donné pouvoir à M. FEKL, PS), Madame OZSOY Mumine (ayant donné pouvoir à Mme MONCOND'HUY, EC-EELV), Madame PINVILLE Martine (ayant donné pouvoir à M. FEKL, PS), Monsieur TRIFILETTI Stéphane (ayant donné pouvoir à M. PAGÉS, EC-EELV), Monsieur VICTOR Cyril (ayant donné pouvoir à M. GUÉRIN, LR-CPNT), Madame WERBROUCK Séverine (ayant donné pouvoir à Mme DIAZ, RN), Monsieur WILSIUS Francis (ayant donné pouvoir à M. BITEAU, PRG-NOUVELLE AQUITAINE).

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR ALAIN ROUSSET,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL REGIONAL**

**M. LE PRESIDENT.** - On a tenu lundi dernier une conférence de presse et je voudrais remercier tous les Groupes, tous les Présidentes ou Présidents de Groupes, de nous permettre d'avancer dans ce mode dégradé, un peu particulier. Progressivement d'ailleurs, sur le fonctionnement de notre Assemblée par les contacts directs entre les Groupes et les Services ou les élus, les Vices Présidentes et les Vices Présidents, on essaie de se mettre en mode de fonctionnement le plus abouti possible. On s'aperçoit bien sûr des limites que nous amène le confinement et des limites des technologies numériques. Même lorsqu'il y a une visio, même lorsque l'on fait une conférence téléphonique, on est toujours dans quelque chose d'un peu difficile. C'est ce que l'on avait d'ailleurs observé, au niveau de la Région, lors des visioconférences entre les Services. Mais je suis très heureux que nous ayons beaucoup investi dans les systèmes de visio, malgré ces limites, et l'on a là, les beaux visages des uns et des autres en plein dans l'œil.

Cette séance publique se tient à la fois à l'Hôtel de Région à distance et en visioconférence. Elle est retransmise en direct sur internet via notre site institutionnel. J'ai entre les mains la liste des membres appelés à siéger. Vous savez que c'est une partie des élus, soit vingt-et-un avec chacun - l'ordonnance nous le permet - d'avoir deux procurations au lieu d'une.

Donc, le quorum est atteint. Vous avez reçu la convocation avec la mention à distance ainsi que les projets sur votre tablette, à la fois dans des délais légaux pour un certain nombre des dix-huit délibérations, et pour neuf autres délibérations, notamment le plan d'urgence, l'achat de masques, la convention de partenariat avec la filière cuir, le Ferrocampus, l'opération de Vassivière. L'idée est aussi de montrer - on peut toujours se questionner sur l'urgence ou pas de telle ou telle opération - qu'à la fois, les Services, et je les en remercie, ont été capables de préparer les dossiers de la Commission Permanente, et il faut impérativement, sur un certain nombre de points, que nous puissions continuer à avancer.

Finalement, l'investissement le plus important en dehors du plan d'urgence se situe dans le fonctionnement normal de notre Institution, puisque nous avons engagé 360 millions d'euros à la dernière Commission Permanente, dont 60 millions d'euros d'ailleurs à destination de l'emploi et des entreprises. Il est important pour tous les acteurs de nos territoires de continuer à être accompagnés par les Pouvoirs publics, notamment le Pouvoir public régional, dans cette

période. Il n'y a pas de grandes différences entre ce que font les Pouvoirs publics, dans leur ensemble.

Est-ce que sur ces neuf délibérations d'urgence, j'ai votre accord pour l'inscription à cet ordre du jour ? Est-ce qu'il y a des problèmes particuliers ? Je vous en remercie.

**M. PAGES.** - Monsieur le Président. Le Groupe Écologiste n'est pas d'accord sur la mise en urgence de la délibération qui concerne TARMAQ. On s'en expliquera lors de la présentation de la délibération.

**M. LE PRESIDENT.** - D'accord. Mais vous voterez "contre" ou vous vous abstenrez sur cette délibération, le moment venu.

**M. PAGES.** - Bien sûr.

**M. LE PRESIDENT.** - D'accord.

**Mme REQUENNA.** - Monsieur le Président. Il y a trois délibérations pour lesquelles nous avons demandé un retrait, considérant qu'il n'y avait pas un caractère d'urgence, dont TARMAQ, VASSIVIERE et la troisième, le PARC NATUREL. Dans le cas où vous n'accepteriez pas un retrait, nous prendrons la position de vote, qui est jointe également, de l'abstention et j'expliquerai sur les dossiers.

**M. LE PRESIDENT.** - Tout cela sera inscrit au procès-verbal. Je vous en remercie.

Il est évident que chacun peut apprécier la notion d'urgence. Au niveau de l'Exécutif, nous observons la nécessité

- Sur VASSIVIERE, par exemple, de pouvoir lancer très vite les travaux de réhabilitation des logements et le cas échéant, si la saison d'été est ouverte, si le déconfinement a lieu, de pouvoir bénéficier de cette saison d'été parce que la situation est très tendue,

- Sur les aspects formation, dont TARMAQ, et le FERROCAMPUS, nous sommes là dans un enjeu de sortie de crise à partir de la rentrée en matière de formations qui va être essentiel notamment pour les salariés des entreprises qui ne seraient pas repris immédiatement,

- Sur les opérations d'acquisition pour les espaces naturels sensibles, je pense que là aussi, on est dans une forme d'urgence parce qu'il y a des opportunités et parce que nous voyons bien qu'y compris la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui, il y a eu beaucoup d'articles précis qui sont sortis. Cette crise fait partie, ou plutôt ces acquisitions d'espaces naturels font partie des limites de la diffusion d'éventuelles pandémies ou épidémies. Il y a eu des articles la semaine dernière dans le Monde, extrêmement précis dans ce domaine-là.

Mais je prends acte de ce que vous allez voter.

Est-ce que Françoise JEANSON, qui est présente ici, veut bien assurer le Secrétariat de séance ? Elle veut.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

**M. LE PRESIDENT.** Sur le procès-verbal de la séance précédente, y a-t-il des observations ? S'il n'y en a pas, il est adopté.

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 16 décembre 2019

**ADOPTÉ**

## DISCOURS INTRODUCTIF DU PRESIDENT

**M. LE PRESIDENT.** Sur le projet de délibérations transmis sur tablette, on passera aux débats, bien sûr, et aux votes précis.

Sur les propositions de vote de l'ensemble des Groupes, y a-t-il des soucis, des modifications ?

Hier, à la réunion des Présidents de Groupes, Jacques COLOMBIER disait bien volontiers que cette façon, pour nous, l'appareil administratif de la Maison, avoir une information en amont est quand même beaucoup plus confortable, même si chacun pourra, le cas échéant, s'exprimer sur tel et tel dossier, en étant bien conscient que les visioconférences ne plaident pas pour de longues interventions. Donc, je souhaite que, comme en séance habituelle, l'intervention soit la plus courte possible.

**M. COLOMBIER.** - Monsieur le Président. Nous avons envoyé - on le disait hier - nos positions de vote sur tous les dossiers. Il y aurait une possibilité sur le dossier n° 12, d'un changement de vote. C'est tout.

**M. LE PRESIDENT.** - Vous le reprecisez à chaque fois. Sylvie VALENCE-DANTIN est là.

J'excuse, et l'on pense beaucoup à elle, tout le monde est attachée dans cette Maison, à Marie-Pia LAREE, et à la qualité de son travail, qui a perdu sa maman avec qui elle vivait, hier matin. Elle est particulièrement touchée, et sa sœur Sylvie. Je lui transmettrai en notre nom, notre affection.

Un mot peut-être en préambule...

**M. PUYJALON.** - Marie-Françoise ne voit rien et est déconnectée complètement. Elle a besoin des Services de la Région.

**M. LE PRESIDENT.** - Tu as entendu, Sylvie ? Marie- Françoise NADAU ne voit rien.

**M. PUYJALON.** - Et n'entend rien. Elle est déconnectée, complètement.

**M. LE PRESIDENT.** - Et n'entend rien. Il doit y avoir quelqu'un de l'informatique, je le lui signale, il doit nous entendre.

**M. PUYJALON.** -Merci.

**M. LE PRESIDENT.** - Un mot, peut-être, en introduction rapide. Nous avons eu trois exigences, trois priorités.

D'abord, mettre à l'abri et en télétravail pour la plupart, nos collaborateurs et nos collaboratrices, tout en assurant, et je voudrais en remercier l'équipe de Direction autour de François POUPARD, la continuité du service public. Quand on regarde la précédente Commission Permanente ou cette Assemblée plénière, on voit que le travail en télétravail a fonctionné dans toute la rigueur administrative et technique. Je veux vraiment, François, que vous disiez à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Région, mon admiration et en même temps nos remerciements.

Le deuxième point a été de participer au défi que cette crise sanitaire nous opposait. Nous avons d'abord lancé très vite les commandes de masques. Vous avez vu que ce n'était pas très évident. Nous l'avons fait d'abord en coopération totale avec les Départements, notamment, de telle sorte que les EHPAD, les Services d'aide à domicile, les Protections maternelles et infantiles, tous les Services que les Départements animent en matière de protection de la jeunesse puissent être sécurisés. Le débat n'a pas forcément été facile avec les Services de l'Etat et vous avez vu, qu'hier, le Ministre de l'Intérieur a, d'une certaine manière, présenté ses excuses sur les rapt de masques sur les différents tarmacs. Je ne vous dis pas ce qui a pu se passer sur les tarmacs des aéroports de Chine. Je veux en remercier personnellement François POUPARD parce qu'il a suivi cela en bon logisticien. Nous avons eu les livraisons des deux commandes : la première commande de 2,7 millions de masques, la deuxième commande de 2,6 millions de masques, de telle sorte que tout le territoire de la Région a pu être irrigué par ces commandes en attendant que les relais soient pris par les fabrications régionales ou nationales.

Chaque Département avait fait sa liste de besoins, notamment au niveau des EHPAD. L'idée derrière tout cela est, bien entendu, d'étouffer la transmission du virus entre les Services de santé ou de soins à domicile et les différents hôpitaux. Vous avez vu que dans le nombre de décès causés par le coronavirus, un tiers vient des EHPAD, et des personnes âgées. Il était évident que la tension qui a pu avoir lieu à un moment donné avec les Services de l'Etat en Région sont venus, aussi, de l'exigence d'urgence que nous avons pour servir ces personnels.

Il y a une partie des masques qui est à la Région et notamment pour les FFP2, la Région va bien entendu répartir aidant les Services hospitaliers. J'essaie de prendre contact, pour ma part, avec la gendarmerie et la police, parce que je trouve extrêmement désagréable de voir que les Forces de sécurité ne soient pas protégées.

Cela a été le point. Nous allons continuer d'ailleurs parce que l'urgence aujourd'hui concerne plutôt les sur-blouses, les charlottes, les sur-chaussures. On va donc continuer à faire ces commandes. La dernière est partie hier. Nous observons que plus d'une dizaine

d'entreprises en région se sont mises à fabriquer des masques, entreprises que l'on va accompagner dans la reconfiguration de leur système productif. Nous essayons aussi, dans ce domaine, à travers un appel à manifestation d'intérêt de voir comment on peut réacquérir les compétences en matière de système de santé et notamment des respirateurs. Vous savez que l'on a une entreprise à Pau et Eoves qui fabriquent des respirateurs au domicile, mais nous sommes en train de regarder avec d'autres entreprises, dont une entreprise du Pays Basque qui s'appelle AKIRA, comment on peut contribuer à réinventer la chaîne de valeurs et pouvoir contribuer à la fabrication de ces éléments de santé.

Jean-Louis NEMBRINI, le cas échéant, le précisera tout à l'heure. Nous avons ouvert les internats des lycées à proximité des centres hospitaliers pour le repos des personnels de santé. Nous sommes en train de regarder les gymnases pour que les personnes sans domicile fixe, à l'initiative des associations humanitaires, puissent avoir les éléments d'hygiène nécessaires à leur vie. Nous avons offert tous les stocks qui existaient alimentaires dans les chambres froides des lycées ou dans les éléments des lycées pour pouvoir...

Donc, c'est le point en matière d'urgence. Il y a aussi, bien entendu, l'urgence économique. Je reviendrai dans le cours de la discussion sur le plan d'urgence. L'idée de ce plan d'urgence était à la fois d'accompagner, à la demande de l'Etat, le Fonds de solidarité versé directement par la DGFIP de 1 500 euros à chaque petite entreprise en dessous de 250 000 euros de chiffre d'affaires. Nous allons aussi implémenter le deuxième fonds qui sera un peu plus élevé entre 2 000 à 5 000 euros sur les entreprises de plus de 250 000 euros. En résumé, ce premier fonds de solidarité est de l'ordre de vingt millions d'euros.

Nous avons, et nous vous le présentons à cette séance plénière, un fonds de vingt millions d'euros multiplié par cinq par les banques, sans garanties, avec vingt-quatre mois de différé, sur des aides à la trésorerie des petites entreprises, que nous avons d'ailleurs, après discussion avec les banques, ouvert aux entreprises de type CAPEB, parce que la relance va se faire surtout avec, me semble-t-il, le bâtiment.

Il y a :

- Un fonds de cinq millions d'euros pour le tissu associatif et l'ESS,
- Un fonds spécifique d'un million d'euros doublé par la Caisse des Dépôts sur l'économie sociale et solidaire,
- Un fonds de quinze millions d'euros directement géré par la Région pour les entreprises qui ne seraient pas dans les écrans radars du Fonds de garantie national géré par la BPI avec les banques,

- Un fonds de douze millions d'euros multiplié par deux avec la Caisse des Dépôts, sous forme d'avance remboursable, qui va être vraisemblablement multiplié par cinq ou six sur les aides aux très petites entreprises dont chacune des Communautés de communes et chacune des Agglomérations.

On a fait plusieurs conférences avec les Agglomérations, les Départements pour voir comment les actions de la Région pourraient avoir un effet de levier. En l'occurrence, je le disais tout à l'heure avec les banques, l'effet de levier sera de cinq, pour arriver à 100 millions d'euros ; et l'effet de levier sur l'aide au niveau très local devrait aussi avoir au minimum un effet de cinq, donc encore 100 millions d'euros.

On va différencier notre typologie d'intervention. On va plus aider - vous savez que c'est la philosophie de la Région - les petits territoires, les petites Communautés de communes, celles qui ont moins de moyens de financement pour aider leurs acteurs économiques des territoires.

Donc, si je regarde, si je somme, en dehors des actions spécifiques de la Région que nous faisons pour les entreprises, les associations - j'y reviendrai - on est approximativement à des sommes qui vont entre 250 à 300 millions d'euros sur l'effet de levier régional. Il est important de le noter. Il n'y a pas une compétition entre les Régions, je ne m'insère pas là-dedans, mais simplement, je cherche à faire en sorte, avec les équipes, que nous ayons le plus d'effets de levier possible. Le Fonds lié à la Caisse des Dépôts sera géré directement - nous allons les aider - par les plateformes d'initiatives locales. Il s'agit de prêts donc il faut avoir une compétence. Il y a un débat avec les Agglomérations parce que certaines Agglomérations voudraient internaliser cela, mais je pense qu'en musclant les plateformes d'initiatives locales qui existent sur tous les territoires, bien entendu, en donnant la visibilité aux Agglomérations de ce qu'elles font, on aura une assurance de suivi sur le moyen terme, parce qu'un prêt, à la différence d'une subvention, va se suivre.

Sur le fonds de cinq millions - je parle sous le contrôle de Thibaut RICHEBOIS - on est sur des subventions. Un des problèmes que vont connaître les associations est, bien entendu, de pouvoir survivre et rebondir.

Dans ces 250 à 300 millions d'euros, je ne présente pas - mais je l'ai dit à plusieurs reprises - le fait que nous ayons, même hors service fait - et l'on en discute avec les Départements et les Intercommunalités - maintenu nos subventions aux associations, en vérifiant que la partie de la subvention aux associations correspond, évidemment, à leurs charges. Quand vous avez une manifestation culturelle qui ne se fait pas, on ne va pas prendre les charges d'une manifestation culturelle ou sportive qui ne s'est pas faite. Il va donc y avoir un travail assez énorme de la part de nos Services dans ce domaine-là.

Voilà, pour ce qui concerne le plan d'urgence. Il y a dans ce plan d'urgence aussi une translation ou une transition avec le monde d'après, qui est deux choses.

D'abord, au sens noble du terme, un débat politique sur la leçon de cette crise. Les attaques systémiques et systématiques à l'égard des Services publics vont, je l'espère, être rangées au rang des vieux souvenirs, que ce soit à l'égard de nos réflexions sur la fiscalité qu'il faut sûrement améliorer, mais aussi à l'égard de l'hôpital, des Services de santé, et à l'égard de ce que nous sommes. A force de lire les rapports de la Cour des Comptes et de l'Inspection des Finances, tirant à vue sur le coût public, il faudra aussi que l'on réfléchisse dans l'organisation des Pouvoirs publics, ce qui a été le plus efficace. On voit que le monde aujourd'hui, y compris dans le Service hospitalier, François POUPARD a eu l'occasion de l'expérimenter, c'est un monde qui ne se parle pas. Le monde centralisé ne se parle pas. Il travaille en silos.

Nous avons la chance, nous, d'avoir des outils, que ce soit l'ENT qui a connu un bon de fréquentation considérable, que ce soit le développement des circuits courts gérés par les chefs de cuisine pour assurer à nos agriculteurs des filières de commercialisation, que ce soit à l'égard des entreprises, aujourd'hui dans ce qui est à la fois dans le monde d'aujourd'hui et le monde d'après, il va y avoir notamment sur la sous-traitance aéronautique une crise importante. Vous avez entendu qu'Airbus baissait ses cadences de 30 %. Il est évident que nous aurons, dans la région où l'aéronautique est très forte, une préoccupation à avoir à la fois de diversification et d'accompagnement à l'égard de ces sous-traitants.

Je vais écrire aux patrons des grands Groupes aéronautique et notamment à celui d'Airbus, parce que ce qu'il nous revient aujourd'hui - ce sont les sous-traitants qui nous l'ont dit - c'est qu'à la fin de la commande annuelle à l'égard d'un sous-traitant, le donneur d'ordre demande, comme certains grands Groupes commerciaux le faisaient, une remise à la fin, pendant cette crise. On est vraiment dans des situations totalement surréalistes. Je reste défenseur du secteur industriel, PME, TPE, ETI. Ce sera là, la ligne de défense que je porterai pour nos emplois sur les territoires.

Le monde d'après aussi - et l'on a commencé à le faire avec l'invention de l'usine du futur, avec le consortium sur le stockage d'énergie, avec Néo Terra - c'est accélérer la transition écologique, climatique et environnementale, et trouver à travers cette transition peut-être les bases de médicaments qui nous font défaut et qui nous mettent dans une difficulté d'approvisionnement aujourd'hui. Je vous cite notamment l'entreprise DRT des Landes qui travaillent sur des bases de cosmétiques à partir de la gemme, à partir de la résine, et que j'ai mis en contact, il y a une semaine, avec des entreprises pharmaceutiques pour réacquérir la compétence dans le domaine des médicaments.

Il y a un Groupe de travail qui fonctionne depuis une dizaine de jours sur ce problème de ré acquisition des compétences et de sécurisation, puisque c'est un problème de souveraineté, de notre appareil économique. A cet égard, François VINCENT a proposé aussi un appel à manifestation d'intérêt sur les problèmes de la fragilité des personnes, les problèmes de coopération à l'intérieur de la Région, de tout notre système de détection de mise en place de remèdes à l'égard de la virologie. Donc, il y a un gros travail qui va être fait dans ce domaine-là.

Le monde d'après, c'est comment réacquérir les compétences dans le domaine du numérique et surtout de l'électronique ? On va avoir un gros problème, parce que là encore tout vient de Chine et d'Inde, de maintenance, que ce soit de nos tracteurs pour les agriculteurs, de nos IRM, ou de tous les outils technologiques qui nous entoure. Réacquérir des compétences dans ce domaine me semble essentiel. Il y aura un gros travail et je suis preneur d'idées de chacune et de chacun d'entre vous, et des acteurs économiques, sociaux et culturels de cette région.

Une vie d'après, un monde d'après, différents, bien entendu avec les moyens de la Région, mais avec le volontarisme dont cette Région a toujours fait preuve depuis vingt ans.

Un mot sur l'agriculture. Appel à manifestation d'intérêt aussi ou plutôt création de deux plateformes :

- Une plateforme entre l'Agence régionale agroalimentaire et la Région, qui marche - pardon de le dire - "du feu de Dieu" avec la participation des agriculteurs et des organisations agricoles,

- Une idée plus de proximité que l'on va expérimenter dans les Pyrénées Atlantiques, dans un premier temps, et mobiliser les gestionnaires et les chefs de cuisine pour qu'ils mobilisent les circuits courts pour l'approvisionnement des cantines des lycées au profit notamment des familles et des parents d'élèves. On va donc commencer l'expérimentation - je crois - le 15 à Pau, et j'essaierai bien entendu de m'y rendre. On a l'autorisation du Préfet, du Maire. Il y aura cinq lycées qui seront concernés à Pau, et l'on va massifier tout cela pour faciliter l'écoulement des produits agricoles, notamment ces produits de saison - l'agneau de Pâques, le chevreau, la fraise, l'asperge - même si aujourd'hui l'agriculture, en dehors des laitiers, n'est pas le secteur économique qui est le plus touché.

L'idée est de sortir d'une économie pétrifiée, en meilleure santé. Je ne sais pas ce qui se passera demain, s'il nous faudra, à tous, porter le masque dans les zones publiques. Il y a un tiers des Français, disait France Inter ce matin, qui le porte déjà dans les zones publiques. Nous verrons cela. En tout cas, nous ferons en sorte que la Région soit musclée pendant cette période de confinement, qu'elle ait une vision avec les entreprises, avec l'aménagement du

territoire pour nous sortir le plus efficacement, et que nous soyons plus forts, demain, ensemble, plus solidaires, plus efficaces sur le plan économique au niveau national, au niveau européen.

Il y a une bonne nouvelle, et j'en terminerai là, au niveau européen, puisque l'Europe a décidé d'intervenir jusqu'à 100 % depuis hier matin sur les acquisitions de matériels de protection. C'est une bonne nouvelle. Je savais que l'Europe allait bouger dans ce domaine-là.

Voilà, chers collègues, ce que je voulais vous dire - après on verra les dossiers, les uns après les autres - en introduction, mais sachez que l'on est à la fois à la barre, à l'écoute et en même temps, réactifs.

On fait un tour de table des collègues.

**M. COLOMBIER.** - Monsieur le Président, mes chers collègues. Le Groupe Rassemblement National tient à rendre publiquement hommage aux personnels médicaux qui, au risque de leur santé quand ce n'est pas de leur vie, soignent, sauvent et se dévouent au chevet de nos trop nombreux malades.

Cette crise fait éclater au grand jour les échecs patents du Pouvoir et les vérités que nous sommes les seuls à énoncer depuis des années. Elle révèle la carence, pour ne pas dire la faillite de l'Etat. Les Français subissent, je le rappelle, 1 000 milliards de prélèvements obligatoires par an dans le pays le plus fiscalisé d'Europe ; or, seuls 200 milliards vont aux missions régaliennes, comme la Défense, l'Intérieur ou la Justice, l'Hôpital c'est-à-dire la santé et l'Education, avec le constat de l'état déplorable de ces secteurs.

L'Allemagne, avec des prélèvements bien inférieurs, a des masques, des tests et trois fois plus de lits de réanimation, à savoir dans les 30 000, et moins de décès surtout.

L'incompétence et la prévoyance sont patentes. Pénurie de masques pour les soignants, de tests pour la population, de lits de réanimation pour l'Hôpital public, les innombrables ratés durant la crise auront révélé l'ampleur de la gestion catastrophique de l'Etat et de ceux qui sont censés la diriger.

Tout ceci démontre que les gouvernements socialistes, comme UMP à l'époque, ont manqué à leurs devoirs d'anticipation et de protection, y compris quand le virus était dernièrement à nos frontières, en Italie.

Mais, pire ! On a menti aux Français. Il a fallu que l'on apprenne qu'Agnès BUZIN avait averti, dès janvier, le Premier Ministre du danger de la pandémie, pour découvrir que personne n'avait bougé. Plus grave ! Elle affirmait quelques jours après que le virus n'atteindrait pas la France et que le port du masque était inutile. Son successeur, comme Edouard PHILIPPE,

confirmait cette dernière affirmation ; en fait, c'est un énorme mensonge d'Etat pour cacher et le manque de masques et leurs responsabilités. Manque de réactivité, attermolements quand les cliniques privées proposent leurs aides et leurs lits disponibles, ou bien sur la gestion de la chloroquine ou celle des tests privés. Que de jours perdus dans cette course contre la montre et la mort.

De nombreux pays ont fait exactement l'inverse. Et vous le savez, ils s'en sortent mieux que nous.

Quant à l'Europe, elle montre une fois de plus son manque de solidarité dans les circonstances les plus graves. Elle ne leva pas le petit doigt pour l'Italie, le pays le plus touché, ou pour l'Espagne. Tout au plus, assouplie-t-elle contrainte et forcée, les 3 % du Pacte de stabilité et accordera-t-elle quelques crédits de fonds structurels ou autres aux Régions.

Quant à la place de la Région vis-à-vis de l'Etat, quand on voit qu'en Région Bourgogne, l'Etat réquisitionnait les masques commandés, payés et livrés par la Région, espérant qu'à défaut de les rembourser, ceci ne se produise pas ici en Nouvelle-Aquitaine.

Mais tout ceci n'arrive pas par hasard, c'est le résultat d'une politique mondialiste, ininterrompue et ultra libérale, mise en place et partagée par la Droite comme par la Gauche depuis des décennies où la rentabilité laisse le marché mondial décider de tout. Cette idéologie a amené à la disparition de nos industries nationales ou à la délocalisation de celles-ci.

Aujourd'hui, nous sommes incapables de produire des dizaines de millions de masques ou de tests. Nous avons laissé à la Chine le marché de ces équipements, comme de nos médicaments. Résultat, nous dépendons entièrement d'elle. Voilà, l'Etat pitoyable de la France qui ne peut subvenir à ses besoins les plus essentiels dans une crise si grave. Ce dogme du profit avant tout, c'est le dogme de libre échangeisme.

Nous dénonçons ceci inlassablement depuis des années, ici comme ailleurs, et nous proposons le retour d'un Etat stratège avec le retour de nos industries notamment stratégiques. Le patriotisme économique, moteur de notre souveraineté de choix et de production nationale, notamment par les relocalisations. Ce mot redevient soudain à la mode, c'est curieux !

**M. LE PRESIDENT.** - Jacques, on avait convenu de quatre minutes.

**M. COLOMBIER.** - Trente secondes devant moi, et c'est terminé.

**M. LE PRESIDENT.** - Il est déjà quatre minutes trente.

**M. COLOMBIER.** - Les relocalisations. Le Président de la République lui-même parle de souveraineté industrielle, il en appelle même au patriotisme économique. Nous allons avoir de gros problèmes dans le monde d'après, venez-vous de nous dire, dans un certain nombre de

secteurs, où pour les résoudre le domaine est la reconquête industrielle. Nous découvrons que, vous-mêmes Monsieur le Président, publiquement, par les journaux et communiqués de presse, vous reconnaissez que - je vous cite - "la mondialisation nous pose des problèmes d'approvisionnement". Vous dénoncez la désindustrialisation de la France et vous appelez même à....

**M. LE PRESIDENT.** - ...Jacques, ce n'est vraiment pas sympa à l'égard de tes collègues. Tu es à plus de cinq minutes.

**M. COLOMBIER.** - Mais vous avez parlé plus d'un quart d'heure.

**M. LE PRESIDENT.** - Tu es le premier à dire qu'il faut que l'on régule les prises de parole et c'est toi, le premier, qui dépasse les trucs.

**M. COLOMBIER.** - Vous avez parlé plus d'un quart d'heure. Ecoutez...

**M. LE PRESIDENT.** - Je suis le Président de la Région...

**M. COLOMBIER.** - ...et rétablir l'autonomie alimentaire. Diantre, quel programme ! Cela ne vous rappelle pas quelque chose ? Alors, vous ouvrez enfin les yeux sur la réalité. Espérons pour notre région et notre pays que vos paroles, qui nous rejoignent, ne soient pas que de la communication. Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.** - Six minutes. Qui souhaite intervenir maintenant ?

**Mme LE GUEN.** - Ce que je vais dire maintenant aurait pu être dit par n'importe qui. C'est tout simplement ce que j'ai vu et entendu depuis maintenant quatre semaines.

Un tsunami venant de l'autre bout de la planète vient de nous submerger. Les villes sont vides et la France s'emmure vivante en tentant de contrer ce cataclysme. Comme chaque fois que notre Pays dans son histoire a été confronté à des catastrophes ou à des guerres, le courage se heurte à la peur, la splendeur à la bassesse.

Merci donc à tous ceux qui se sacrifient, aux personnels soignants en première ligne armés de leur abnégation. La reconnaissance, c'est bien mais le moment venu, il faudra rebâtir l'Hôpital public ruiné par l'inaction des gouvernements successifs. Le jour venu, certains devront rendre des comptes. Sans oublier bien sûr le personnel des EHPAD qui tente de redonner un peu d'humanité à leurs établissements qui ressemblent à ce jour à des prisons pour leurs résidents.

Merci donc à ces femmes et à ces hommes pour l'amour qu'ils donnent à nos Anciens, qui se sont battus dans le passé, et nos acquis sociaux.

Merci également aux caissiers et caissières et à l'ensemble du personnel de l'alimentaire, si souvent bafoué, ignoré et qui nous permettent de survivre.

Merci aux facteurs et aux livreurs travaillant avec des protections dérisoires pour nous permettre de vivre en cocooning dans nos foyers.

Merci également à nos éboueurs qui nous permettent de ne pas être submergés par les relents de notre surconsommation.

Merci aux paysans portant à bout de bras les deux mamelles de la France et qui remplissent nos assiettes au quotidien.

Merci aux pompiers se portant comme toujours à notre chevet, sans oublier les ambulanciers sans qui cette lutte contre la maladie serait encore plus difficile.

Merci au personnel des lycées, collèges et écoles restés à leur poste pour accueillir les enfants des soignants.

Merci également aux entrepreneurs et artisans qui malgré les mesures prises par le Gouvernement et les Régions tentent de sauver leurs salariés et l'économie nationale.

Merci à nos Forces de l'ordre, si souvent critiquées, insultées voire même assassinées et qui, elles aussi, montent au front dépourvues de protections.

Alors, le jour où notre Pays retrouvera le calme, il faudra se souvenir de tous ces anonymes qui auront sauvés notre société, notre civilisation et nos libertés.

Aujourd'hui, au pays de Jean de la Fontaine, le roseau plie mais ne rompt pas. Nous, Elus de la République française, avec un grand "F", nous devons continuer à lutter avec obstination pour notre Pays et nos concitoyens, sans division aucune, tous ensemble pour l'intérêt commun, avec des décisions justes et non partisans. Alors, le jour venu, nous serons ceux qui jetterons les bases d'une nouvelle société mais sans oublier cette fois-ci ceux qui se sont sacrifiés.

Merci à tous pour votre écoute.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci beaucoup. Pascale REQUENNA.

**Mme REQUENNA.** - Monsieur le Président, mes chers collègues. A mon tour, quelques mots sur cette crise sanitaire mondiale liée au Covid 19, sans précédents. Elle est une crise sanitaire mais aussi une crise sociale et économique d'une extrême gravité. Elle appelle, bien sûr, à des réponses immédiates mais aussi à des réflexions profondes et globales sur notre monde, sur l'évolution de nos sociétés et de nos civilisations et sur l'organisation politique nationale et européenne.

Dans un premier temps, et comme mes collègues abordant la crise sanitaire sans précédents, je voudrais, moi aussi, saluer l'action, l'engagement et la mobilisation de tous les

personnels soignants, mais aussi de celles et ceux qui accompagnent nos Aînés dans les EHPAD ou à domicile.

Je veux saluer ceux qui assurent dans notre pays, la sécurité de nos concitoyens, la continuité du service public, celles et ceux qui vont courageusement travailler dans les entreprises qui n'ont pas cessé leur activité ; je pense bien sûr aux caissières de nos supermarchés, mais également aux employés de l'agroalimentaire. Ces personnels craignent, ont peur mais ont aussi un profond sens des responsabilités qui doit être salué et qui devra être récompensé. Entreprises et Collectivités devront faire preuve d'une reconnaissance financière afin de leur rendre hommage, cela me paraît être une solidarité nécessaire. Je pense, ici bien sûr, aux agents de la Région qui se sont mobilisés ces dernières semaines.

C'est une crise mondiale, disais-je, la plus grande crise que l'on ait connue sur l'ensemble de la planète depuis plusieurs siècles. Un habitant sur deux de Terre est confiné, et ceux qui ne le sont pas courent de terribles risques. Tous les Chefs d'Etats qui pensaient ne pas être concernés, qui pensaient pouvoir être plus malins que les autres, provoquant parfois la maladie, ont fait volte-face. C'est le cas de Boris JOHNSON qui paye aujourd'hui le prix fort de ses provocations. C'est le cas de Donald TRUMP et ce sera demain le cas de BOLSONARO au Brésil.

C'est aussi une crise sociale majeure qui réveille des inégalités flagrantes avec ceux qui peuvent faire du télétravail, particulièrement les cadres, ceux qui sont obligés de se rendre au travail, souvent les plus modestes, et ceux qui sont des travailleurs indépendants, commerçants, artisans. Nos TPE respectent les règles du confinement voyant ainsi s'obscurcir chaque jour leur avenir et les chances, parfois, de survie de leur activité ou de leurs entreprises et cela malgré les mesures plus que louables portées par l'Etat et les Collectivités, comme les Régions.

C'est aussi une crise sociale car ce n'est pas la même vie, ni le même confinement selon que vous avez une maison avec jardin ou lorsque vous avez un petit appartement pour une famille nombreuse.

C'est enfin une crise sociale parce que la promiscuité générée par le confinement, éminemment nécessaire à ralentir la propagation du virus, est source de tensions à l'intérieur des couples, avec les enfants, et est aussi source de violences accrues.

Comme je viens de l'aborder, il s'agit d'une crise économique majeure, mondiale, qui touche tous les secteurs et qui va avoir un impact massif dans le monde entier ; un impact aujourd'hui que chacun imagine mais que personne ne peut quantifier. L'Etat et les Collectivités, dont les Régions, se mobilisent pour soutenir l'économie. Cette solidarité, encore une fois, est louable mais elle doit être massive car quand il s'agit de vie et de mort, il ne doit

pas y avoir - et je vous rejoins - de questions financières. Tout comme, à mon sens, la médiocrité de la récupération fielleuse politique ne devrait pas apparaître surtout de la part de ceux qui n'ont jamais été aux affaires, qui n'ont jamais gouverné.

C'est une crise européenne - disais-je - car cette crise sanitaire nous montre à la fois la limite de notre modèle européen mais aussi la nécessité de renforcer la puissance économique et de développer la solidarité européenne de manière plus naturelle que ce qui s'est produit hier. Cela sera aussi un sujet majeur pour les semaines et les mois à venir.

Je conclurai en disant que cette crise, de par ses différents aspects, doit nous amener à repenser nos modèles de manière systémique, à rompre avec des paradigmes dépassés, à réorienter nos priorités, d'où le travail de rebond que vous initiez dans le Plan d'urgence, et qui sera une tâche majeure pour tous dans l'avenir.

Monsieur le Président, mes chers collègues, je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Stéphane DELPEYRAT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - Monsieur le Président, mes chers collègues. Je voudrais tout d'abord remercier, bien entendu, tous les salariés de notre Pays qui aujourd'hui sont au front pour défendre les Français et assurer leur sécurité, leur santé. Je pense au personnel de santé, au personnel hospitalier, aux Forces de l'ordre, à l'ensemble des Services publics mobilisés, mais aussi aux salariés du privé qui, tous les matins, vont prendre des risques pour assurer notre approvisionnement alimentaire et un fonctionnement minimum de notre économie.

Je voudrais remercier également la Région et ses Services pour la réactivité dont ils ont fait preuve dans cette crise et saluer les dispositifs du Plan d'urgence qui ont été mis en place dans les lycées pour assurer la mise en relation des producteurs et des consommateurs locaux, le Plan d'urgence économique qui a été décidé, bref, l'ensemble du travail que vous avez présenté et qui fait honneur à notre Institution régionale.

Cette crise est exceptionnelle, cela a été dit. Je crois qu'elle doit tous nous appeler à l'humilité. S'il y a sans doute un mot d'ordre à retenir de cette crise, c'est celui-ci, l'humilité, comprendre enfin que face aux problèmes écologiques, sanitaires, toute la puissance du système économique et technique peut être balayée par ce type de crise qui est grave. Imaginons, ce que seront demain les crises liées au réchauffement climatique. Cette humilité doit donc nous amener, les uns et les autres, à réfléchir sur nos certitudes et à inventer un nouveau système plus respectueux de notre environnement. Nous l'avons commencé avec Néo Terra, mais je crois qu'il faudrait l'amplifier.

Je souligne également, comme vous l'avez fait Monsieur le Président, que dans cette période, je suis heureux de constater que tout le monde se raccroche aux Services publics, que tout le monde, à 20 h, vient les applaudir. Je crois qu'il faudra s'en souvenir lors des prochains débats en matière de fiscalité, d'organisation de nos Services publics, puisque vous l'avez dit en introduction, très justement, ils font l'objet de caricatures absolument déplorables depuis des années, et je crois que nous sommes quand même arrivés aux limites d'un système qui a pour objectif de toujours réduire nos Services publics, pour dégager la manne fiscale en faveur des entreprises. Je crois qu'il faut aussi tirer cette leçon.

Et puis enfin, vous l'avez dit, tirer aussi la leçon de la souveraineté, ce n'est pas un gros mot. Cette crise nous révèle un certain nombre de failles dans l'échelle logistique, dans la désindustrialisation de notre Pays depuis des années qui cause des problèmes de sécurité en matière de médicaments, de matériel médical, et il va falloir, là aussi, en tirer des leçons.

Bref, je conclus. Humilité et bien tirer des leçons, sans faire la leçon. Nous avons aussi besoin, les uns et les autres, de remettre en question nos certitudes et de ne pas se précipiter vers le prêt-à-penser habituel, mais de prendre le temps d'analyser cette crise qui est profonde.

Je conclus, là-dessus. Humilité face aux problèmes sanitaires, face aux problèmes écologiques. J'aimerais que cette leçon puisse être tirée par nos gouvernants parce qu'elle est quand même éclatante. Merci Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Stéphane et merci de respecter le temps de parole. Aurélien SEBTON.

**M. SEBTON.** - Merci Monsieur le Président. Le Groupe UDI Territoire tient à saluer et remercier tous les Néo-aquitains en première ligne, les soignants, les pompiers, les Forces de l'ordre, les agriculteurs, les caissiers, les élus locaux et les autres qui s'engagent et qui répondent "présents", chacun dans leur rôle.

Nous avons aussi une pensée également pour les plus vulnérables d'entre nous. Une attention particulière pour ceux qui souffrent du confinement dans des petits espaces sans bouts de jardin, des enfants qui ne disposent pas au sein de leur foyer de conditions satisfaisantes pour continuer à s'instruire, ces familles monoparentales pour qui le travail est de facto quasi impossible, et tant d'autres.

Ce confinement rappelle que, comme toujours, ce sont les mêmes qui cumulent les difficultés en cas de crise.

Evidemment, nous voulons ici saluer l'ensemble des Services de la Région, les élus et les entreprises néo-aquitaines qui participent à nous relever de cette période difficile. Soyons

justes, nous voulons aussi reconnaître votre volontarisme, Monsieur le Président, et je veux dire, ici, que le Groupe UDI Territoire vous soutient dans la très grande majorité des actions urgentes que vous menez et celles que vous proposez encore aujourd'hui.

De manière plus large, vous avez parlé du "monde d'après", Monsieur le Président. Beaucoup parlent d'un avant et d'un après crise Covid 19. En effet, il semble maintenant acquis que notre société va connaître un bouleversement post-Covid. Il faudra, plus que jamais, en tirer les leçons et ne pas se tromper en jugeant comme des prophètes de l'effondrement, comme des loufoques, ceux qui alertent sur l'effet rebond qui pourrait se traduire par une reprise d'activité inconsidérée.

Pour illustrer mon propos, je vais me permettre de vous faire part d'une expérience personnelle. Il y a quatre mois, en janvier, on était loin de la crise Covid, il y avait quelques cas en Chine, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le virus, plutôt une pollution atmosphérique, j'ai décidé d'aller en pharmacie, quand c'était encore en vente libre, et acheter des masques. A l'époque, quand j'ai raconté cela dans mon entourage, on m'a dit que c'était du n'importe quoi, que j'exagérais avec mes lubies écolos. Trois mois plus tard, quand je les ai proposés à mon médecin généraliste, aux soignants qui étaient autour de moi, mes amis les plus vulnérables, cela ne les faisait plus du tout rire. Et d'ailleurs, Monsieur le Président, il m'en reste et je les mettrai dans le lot de la Région pour ceux qui sont en première ligne. Je vous les ai ramenés.

Pourquoi je raconte cela ? Parce que si je suis persuadé que nous allons nous relever collectivement de cette crise Covid, je suis beaucoup plus inquiet pour l'avenir de notre environnement. Autant, nous pouvons raisonnablement croire que cette crise sanitaire s'atténuera dans trois, six, douze mois, la crise systémique, vous l'avez dit, sera plus longue. Mais pour ce qui est du climat et de la biodiversité, je suis bien moins optimiste. Malheureusement, les conséquences du réchauffement climatique qui nous attendent seront bien plus profondes et sans doute, quant à elles, irréversibles. Nous ne pourrons pas espérer trouver un vaccin contre la pollution, pas de gestes barrières pour les submersions marines ou les mouvements migratoires, pas de soins possibles pour la biodiversité qui se délite. Alors, puisque nous sommes en responsabilité à divers degrés, gardons bien en tête ce que nous sommes en train de traverser, il faudra bien garder à l'esprit les moments où l'on s'est dit "qu'il ne fallait pas exagérer, que ce n'était qu'une grippe".

Quand on sera tenté, dans quelques temps, de redire qu'il ne faut pas exagérer avec le climat, que les scientifiques du GIEC exagèrent, qu'ils sont fous et irresponsables de nous parler de sobriété, de ralentissement, ceux qui veulent limiter l'avion, la consommation, les gros bêtas qui veulent manger moins de viande, ceux qui pensent qu'il faut changer de

paradigme, et que le dogme de cette croissance-là n'est plus soutenable, comme pour mon histoire de masques, ceux qui pensaient détenir le discours de raison d'aujourd'hui, seront considérés avec le temps comme les irresponsables d'hier.

C'est donc des propos d'appel à la responsabilité pour l'avenir, quelques mots d'appel à une remise en question profonde de nos certitudes que je voulais délivrer pour introduire cette plénière particulière. Plus que jamais ici, dans nos actions et prises de position régionales, dans l'ensemble des décisions que nous prenons, dans les projets que nous finançons, ne faisons pas l'erreur individuelle ou collective de dénigrer les propositions qui semblent aujourd'hui contraignantes et insupportables.

De mon point de vue, les personnes responsables sont celles qui entendent et relaient les avertissements des scientifiques et appliquent leurs recommandations, comme là, dans le cas du Covid, et non pas celles qui souhaitent conserver, coûte que coûte, un modèle à bout de souffle. Nous apprenons aujourd'hui que nous sommes capables de prendre des mesures qui nous paraissaient science-fictionnelles il y a encore quelques semaines. Alors, gardons cet élan pour relever les défis que nous avons devant nous. Merci.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Aurélien. Benoit BITEAU.

**M. BITEAU.** - Merci Monsieur le Président. J'interviens après Aurélien qui a dit beaucoup de choses que je voulais dire, donc cela va raccourcir singulièrement mon propos. Je tenais quand même, tout d'abord, à remercier les Services régionaux qui sont pleinement mobilisés face à la crise. Vous avez insisté là-dessus, Monsieur le Président, et nous vous rejoignons. Cette épidémie de Covid19 prouve ainsi la continuité du service public régional qui a été mis à l'honneur dans les différentes interventions mais aussi du service public national, et donc ce mot "service public" n'est plus un vain mot. Qu'ils soient donc, ici, tous remerciés en public.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les soignants qui sont en première ligne, cela a été dit mais je crois que c'est important de le rappeler, ceux et celles qui continuent de travailler comme il a déjà été dit, je ne vais pas y revenir, mais quand même une mention particulière pour les pompiers, policiers, hôtes de caisse, éboueurs, personnels d'entretien des hôpitaux, les agriculteurs bien sûr, et j'en oublie forcément.

La mobilisation régionale a déjà bien porté ses fruits puisqu'elle a permis la commande de masques. On en a parlé à la Commission Permanente qui a eu lieu lundi, qui est particulièrement importante pour nos Départements, pour les établissements de santé afin d'assurer la sécurité des soignants.

Une anecdote aussi. A la ferme, on a un petit labo où l'on a des kits viticulteurs, et par exemple, à l'instar de ce qu'a raconté Aurélien, j'ai donné ces kits viticulteurs qui sont

composés de sur-blouses, de charlottes, de masques bien sûr, aux services médicaux pour qu'ils puissent en bénéficier.

Aujourd'hui, pour suivre notre élan, dans cette continuation, nous allons voter une commande de blouses, de charlottes et de gants, qui commencent aujourd'hui à manquer aux soignants. La crise sanitaire actuelle est d'une ampleur inédite. Il est évidemment facile de distribuer des bons points et de s'ériger en expert, dans le confort de son salon et de ses certitudes. Cependant, certaines choses factuelles doivent néanmoins faire consensus au nom du bon sens. Je citerai quelques exemples :

- La gestion de l'Hôpital public, Stéphane en a déjà parlé.
- La centralisation excessive de notre Pays et je crois qu'il faut insister là-dessus, qui offre le visage d'un État plutôt bateau, peu réactif, qui gouverne à vue,
- Le libéralisme et la mondialisation qui montrent ici leurs limites qui ont contribué à faire de la France un pays dépendant pour des productions essentielles en temps de crise tel que des masques, des blouses, des molécules de médicaments, et j'en passe. Cette mondialisation débridée et non régulée que nous vivons aujourd'hui, n'est pas non plus complètement étrangère à la crise sanitaire que nous vivons - vous l'avez dit Monsieur le Président - avec les excellents articles de scientifiques qui expliquent que l'effacement de la biodiversité de zones tampons entre la civilisation et la vie sauvage n'est pas étranger à ce que nous vivons.

Donc, services publics, centralisation, libéralisme économique, relocalisation, voilà quelques-uns des enjeux auxquels nous aurons à répondre dans le monde d'après.

J'ajouterai que le dérèglement climatique, pour rejoindre ce que dit Aurélien, la dégradation de notre environnement, les risques (*inaudible*) sont également un défi à relever. L'anticipation est la seule politique valable en matière de catastrophes de demain, et sont faites de décisions que l'on repousse trop souvent. Donc, aujourd'hui, sachons nous réinventer, et réinventons le monde ensemble de manière à ce que l'on ne soit plus en situation comme celle que nous vivons aujourd'hui pour les générations futures. Merci de votre attention.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Benoit. Qui souhaite intervenir ?

**M. GUERIN.** - Pour rebondir sur ce qu'a dit un certain nombre de nos collègues, et particulièrement Pascale REQUENNA, cette crise est bien sûr sanitaire, elle est aussi économique et sociale. Les remerciements ont été faits et je m'y associe et remercie l'ensemble des personnels soignants, toutes les "petites mains" qui participent au bon fonctionnement du système de santé, et sans doute plus général (*inaudible*).

Sur le plan de la gestion de la crise sanitaire à l'échelle de notre Collectivité, Président, je crois qu'il convient de saluer les mesures que vous avez mises en place, qu'elles ont

relativement anticipé et permis de satisfaire les besoins des différents territoires. Les livraisons des masques auxquelles vous faisiez référence tout à l'heure sont une très bonne nouvelle pour l'ensemble du Sud-Ouest...

**M. LE PRESIDENT.** - Pardon Guillaume. Est-ce que je peux demander à Benoit BITEAU d'éteindre son micro et sa caméra ? Benoit, est-ce que tu peux éteindre ton micro et ta caméra.

**M. BITEAU.** - Mon micro est éteint, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.** - Que certains éteignent leur caméra parce que l'on a des difficultés. Tu sais ce que je pense de ta moustache mais ce n'est pas pour cela que je te demande d'éteindre ta caméra.

**M. BITEAU.** - Je l'ai éteinte, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.** - Alors, Guillaume.

**M. GUERIN.** - Sur cette commande de masques auxquels vous faisiez référence tout à l'heure, j'ai une question subsidiaire à vous poser. Aujourd'hui, la Nouvelle-Aquitaine a fait venir dans une commande, 2,6 millions de masques chirurgicaux et FFP2 à destination des professionnels de santé. *(inaudible)* de discours de la part des Autorités et du Gouvernement qui, après nous avoir expliqué à longueur d'interviews que le masque n'était pas un outil indispensable pour la protection du citoyen lorsqu'il sortait faire, de manière très brève, ses courses, aujourd'hui, on vous explique que le masque est en train de devenir un outil de protection essentielle pour éviter la propagation du virus. Il est fort à parier qu'une fois que le confinement sera levé, il va nous être fortement conseillé de porter un masque dans l'espace public.

Ma question est très simple, Président. A l'échelle du Pays, de nombreux Maires - et c'est très vrai dans le Sud-Ouest avec l'action de Nicolas *(inaudible)*, ont initié le fait de faire tenir des masques de protection aux citoyens de leur municipalité. Est-ce que vous avez envisagé ou est-ce que vous envisagez à terme, l'idée d'un groupement de commandes qui pourrait être porté par la Région pour les Collectivités qui souhaiteraient équiper leur population de masques de protection ? Je parle, bien sûr, de masques lavables et réutilisables, parce que si l'on part du principe que *(inaudible)* des masques chirurgicaux *(inaudible)* protection simple *(inaudible)* par jour et par personne pour pouvoir être dignement protégé, les coûts seront absolument exorbitants et à mon avis, inabsorbables par les Collectivités. En revanche, le coût d'un masque de protection lavable est tout à fait absorbable par les Collectivités. Donc, est-ce que vous êtes en mesure, Président, et est-ce que vous le souhaitez, est-ce que vous l'envisagez de créer un groupement de commandes à destination des Communes de la Nouvelle-Aquitaines, à elles ensuite *(inaudible)* masques qui auraient pu être commandés par ce groupement de commandes ? C'est la première question.

Sur le plan sanitaire, je m'arrêterai là.

Sur l'aspect économique, vous avez été, Président, à l'initiative d'un certain nombre de fonds régionaux qui vont abonder le fonds mis en place par l'État. Vous faisiez référence tout à l'heure à un fonds de douze millions d'euros qui serait abondé par la Caisse des Dépôts et Consignations, où les EPCI pourraient participer - si j'ai bien compris - à hauteur de deux euros par habitants. Nombreux sont les EPCI qui vous ont interpellé ou qui vont le faire s'ils ne l'ont pas encore fait, (*inaudible*) qui a été mis en œuvre et qui est confié aujourd'hui aux plateformes d'initiatives locales. Ces Présidents d'EPCI souhaiteraient qu'il y ait un conventionnement entre ces plateformes d'initiatives locales et leurs structures propres, parce qu'ils considèrent - et je le crois - que ce déploiement du dispositif serait plus efficace au niveau local s'il y avait une partie de la part de ces EPCI.

Les EPCI du secteur de Bayonne vous ont écrit. Limoges va également le faire en la matière. Est-ce que vous envisagez un conventionnement entre ces plateformes d'initiatives locales et les EPCI, ou pas ? C'est la question que je souhaitais vous poser.

Sur l'aspect économique - et je terminerai là-dessus - c'est une suggestion que je vous fais. Est-ce que l'ARF, via (*inaudible*) ne pourrait pas faire remonter à l'État qu'il y a quand même un grand absent, même si l'État le sait, si le Gouvernement le sait, dans cette histoire de fonds publics, ce sont les assurances. Aujourd'hui, la Fédération Nationale des Assurances - les chiffres varient d'un média à l'autre - aurait débloqué 200 millions d'euros. Lorsque l'on connaît la chute de la sinistralité due au confinement, n'est-il pas envisageable de faire pression sur cette Fédération Nationale des Assurances, via le Gouvernement, et faire remonter via l'ARF et via les différentes structures d'associations départementales ou des Maires, pour que les assurances prennent pleinement en charge ce qui, quelque part, s'apparente à une catastrophe naturelle, même si ce n'est pas qualifié comme tel, aujourd'hui ? Merci Président.

**M. LE PRÉSIDENT.** - Merci Guillaume. Trois réponses aux questions que tu as posées. Pour la population, bien sûr, notre souci est de pouvoir s'appuyer sur une production locale et sur les plateformes locales à partir de masques lavables. On a une dizaine d'entreprises, y compris des SCOOP d'ailleurs, y compris l'économie sociale et solidaire, qui fabriquent cela. Je cite trois entreprises que l'on connaît bien : MOUTET à Orthez, le masque en tissu. INDISCRETE qui est dans la Vienne et non pas en Charente comme j'avais pu l'indiquer, qui est une entreprise de sous-vêtements féminins. Je ne sais pas encore aujourd'hui quelles sont leurs cadences. Par contre, je sais que l'entreprise qui s'appelle NEXT EMBALLAGE, qui est à Nersac à côté d'Angoulême fabrique 100 000 masques par semaine. Donc, on a une plateforme - Françoise JEANSON en dira un mot tout à l'heure - que l'on a mise en place entre les entreprises (il y a plus de 500 inscriptions) et les utilisateurs avec des experts pour valider

le process. Bien entendu, mon souci va être d'organiser cela pour permettre aux Collectivités, soit par une commande groupée à travers un système de marché collectif qui s'appelle l'AMPA - on a une structure que préside et anime Patrick GUILLEMOTEAU - que l'on a d'ailleurs utilisé pour les commandes groupées de masques pour les communes. Donc, voilà pour cette première réponse.

Deuxièmement, sur le conventionnement avec les EPCI ou entre les EPCI et les plateformes d'initiatives locales, la réponse est oui, bien entendu. Dans le cadre du Plan d'urgence, on autorise les Agglomérations ou les EPCI de pouvoir se lancer dans ce type de dispositifs, même si l'on a une convention avec la plupart des EPCI dans le cadre du SRDEII.

Sur l'absence des assureurs, vous avez vu qu'il y a d'abord des attitudes totalement différentes selon que l'on est un assureur purement privé ou selon que l'on est un assureur mutualiste. Les mutualistes de Niort, notamment, ont été extrêmement proactifs en matière d'accompagnement, mais il est vrai que les assureurs privés, aujourd'hui, sont assez indignes dans leur attitude, et j'accompagnerai, bien entendu, la demande. Je sais que Pascale REQUENNA a souhaité faire une motion dans ce domaine-là, et l'ARF relaiera cela. On en a parlé dans le COMEXT avec le Ministère de l'Économie où je représente les Régions, pour dire que c'était un élément essentiel.

Je ne sais pas comment les assureurs réfléchissent sur la notion de sinistralité. Il est évident que si sinistralité, accidents dans la maison, etc., tout cela diminue, il peut y avoir aussi les problèmes de la sinistralité au niveau de la gestion des entreprises qui peut aussi jouer sur les comptes de ces entreprises.

Mais, je partage les trois points qui ont été évoqués par Guillaume GUERIN. Léonore MONCOND'HUY, est-ce que tu es là ?

**Mme MONCOND'HUY.** - Nous traversons une crise dont les effets nous prennent toutes et tous au dépourvu, et je ne souhaite pas faire partie de ceux qui essaient de tirer profit de cette crise, pour jouer les donneuses de leçons.

Nous avons toutes et tous été pris au dépourvu, et si la sortie de crise est encore incertaine, déjà, nous pouvons avoir une lecture très claire de ses causes. Ces causes sont systémiques : la raréfaction des milieux naturels augmente le risque de transfert des virus vers les humains. Mais ce qui crée les conditions de l'explosion des épidémies, c'est d'une part l'hyper-concentration des hommes et des activités dans des mégapoles, et d'autre part l'hyper-mobilité, et l'hyper-dépendance à travers le monde des marchandises et des personnes. Jamais l'écologie n'a été prise en compte comme mode de pensée pouvant réguler

ces excès du système mondialisé, et nous faisons toutes et tous l'expérience de l'impact de ces excès, à notre échelle, locale..

Ce que je souhaite avant tout retenir de cette situation, ce sont toutes les initiatives solidaires qui fleurissent et les engagements de toutes les "petites mains" des secteurs essentiels à notre vie. quotidienne, et je saisis moi aussi l'occasion pour remercier les soignants, tous les acteurs des circuits alimentaires, les producteurs, les caissières, les enseignants, **les éboueurs...**

**M. LE PRESIDENT.** - ...Stéphane éteint, s'il te plaît. On entend plus Léonore, on voit le siège de je ne sais pas qui, de Pascale, qui a disparu. Léonore, on ne t'entend plus.

**Mme REQUENNA.** - Président, je n'ai pas disparu, j'ai coupé la caméra et le micro.

**M. LE PRESIDENT.** - Non, tu n'as pas coupé la caméra. Léonore.

**Mme MONCOND'HUY.** – Les services des collectivités publiques, à commencer par les 8000 agents de notre collectivité et des lycées. Et oserais-je ajouter, les élus, nous en Région, et je pense aussi aux 35000 Maires qui sont en première ligne.

La Région prend toute sa part pour travailler à la sécurité des acteurs économiques de la Région, et cette réactivité, cette implication, sont à saluer, j'y reviendrai à l'occasion de la présentation du plan d'urgence.

Le confinement et les mesures sanitaires qu'elle impose nous touchent toutes et tous, selon des situations individuelles diverses. Cette situation nous fait partager un présent qui, pour la première fois dans nos vies, est connu de tous, ressenti par tous.

Ce virus nous met tous à égalité, sans parti pris. Et nous oblige tous à regarder le monde et son avenir différemment. Nous aspirons à la fois à une forme de « retour à la normale », et à la fois à un changement profond de société, réorientée sur nos besoins essentiels.

Le choc actuel nous montre la fragilité de notre société, de nos modes de production, autant pour ce qui nous nourrit que pour ce qui nous protège, masques, gels, tests... Cette crise démontre combien nous sommes dépendants, combien notre autonomie, individuelle mais aussi celle de nos territoires, est limitée. Il y a plus d'un an, lors d'une intervention liminaire en plénière, j'avais dit « le territoire le plus fragile de la Région, c'est Bordeaux ! ». A l'époque, on m'avait plutôt ri au nez. Aujourd'hui, je crois que la situation, en particulier celle des métropoles, nous donne un regard nouveau sur la question.

Lorsque nous remercions les travailleurs et les travailleuses que je mentionnais, ce n'est pas une vision dépolitisée du monde que nous devons porter. En les applaudissant, en les remerciant, nous pointons du doigt les secteurs essentiels à notre quotidien, que le monde d'après devra valoriser avec un nouveau regard.

En fait, lorsque nous, écologistes notamment, parlons de **résilience des territoires**, c'est ça. C'est assurer la capacité de notre territoire et de ses habitants à résister, à maintenir ses fonctions vitales, manger, boire, avoir du lien social, même en cas de crise.

La crise est aujourd'hui sanitaire. Elle pourrait demain être climatique, agricole, technologique. Et sa réponse ne pourra être qu'écologique. Gardons à l'esprit que nous avons provoqué ce qui nous arrive. Et surtout considérons cette catastrophe sanitaire comme une ultime alerte. Les scientifiques sont formels : si nous continuons à détruire le vivant sous toutes ses formes, si nous persistons aveuglément à anéantir les habitats naturels, nous sommes prévenus, les pandémies se multiplieront et les écosystèmes cesseront progressivement de nous rendre les services vitaux essentiels à notre survie.

Le deuil des familles concernées, les situations sociales et familiales préoccupantes, le préjudice d'anxiété, les préjudices économiques majeurs à attendre sont des douleurs qui nous sont communes. Je pense qu'il faut que nous soyons conscients que cette alerte aurait pu être bien pire, encore plus violente. Heureusement, nous avons les réseaux internet pour maintenir le travail souvent, mais aussi nos liens sociaux. Le numérique nous a permis de garantir la sécurité de nombre d'entre nous, mais la situation en discriminant les habitants des zones blanches ou les victimes de la fracture numérique nous a aussi montré qu'en être exclus était un danger. Heureusement, jamais ces dernières semaines, nous n'avons été inquiétés pour notre approvisionnement alimentaire, pour notre approvisionnement en eau, pour notre approvisionnement en énergie.

**M. LE PRESIDENT.** - Cela bug.

**Mme MONCOND'HUY.** - J'ai presque fini. J'en étais à parler de notre système démocratique parce que l'on croit trop souvent qu'une gestion de crise ne peut se conjuguer qu'avec un pouvoir central fort, en adoptant une posture guerrière. On entend même qu'à mesure que les crises écologiques à venir se feront plus pressantes, une dictature pourrait être la seule solution. On raille, les demandes de processus collectifs parce qu'ils prennent trop de temps. Je préfère écouter l'avertissement de Michel ROCARD qui disait déjà en 2011 *"lorsque l'effondrement de l'espèce apparaîtra comme une possibilité envisageable, l'urgence n'aura que faire de nos processus, lents et complexes de délibérations. Pris de panique, l'Occident transgressera ses valeurs de libertés et de justice."* C'est pourquoi dans la résilience que nous devons construire, j'y ajoute la démocratie. Construire la résilience démocratique, c'est anticiper la permanence de la démocratie et des libertés publiques pour que jamais un contexte de crise ne puisse venir les menacer. C'est justement dans les moments de crise que

la démocratie doit être une exigence inconditionnelle parce que c'est là qu'elle est le plus fragile.

La plénière que nous vivons se déroule dans un cadre démocratique dégradé avec très peu d'élus, pas de réunions des commissions, pas de sollicitations du CESER. Nous appelons à ce que cela soit l'exception et que dès la prochaine plénière, nous trouvions un moyen technique innovant pour permettre la représentation à l'expression du plus grand nombre d'élus possible. S'il y a bien une Région capable d'innover, c'est la Nouvelle-Aquitaine !

Innover, nous devons aussi le faire pour oser bousculer vraiment nos certitudes, pour tirer vraiment toutes les conséquences des causes de cette crise, pour savoir s'en saisir comme d'une opportunité pour mieux anticiper les prochaines crises et reconstruire un monde plus résilient. Pour moi la Région est une excellente échelle sans doute la meilleure pour construire la résilience, voir les travaux qui existent sur les BioRégions.

Ecrivons ensemble la suite, et cela peut être rapide : le programme du Conseil national de la Résistance, Les Jours Heureux, tient en quelques pages et a été rédigé au plus sombre moment de la deuxième guerre mondiale.

Nous ne sommes pas en guerre, nous n'avons pas d'ennemi, nous avons la liberté de changer le monde dans lequel nous vivons, et donc nous avons le devoir de le faire.

**M. LE PRESIDENT.** - On ne t'entendait plus Léonore.

**Mme MONCOND'HUY.** - Tant pis.

**M. LE PRESIDENT.** - Et je crois que l'on a bien compris le sens des idées que tu as fait passer. Qui souhaite intervenir ? Eddie PUYJALON. Mais, il y a eu une intervention de ton Président de Groupe.

**M. PUYJALON.** - Je sais, Monsieur le Président. Ce n'est pas du tout le même cadre, Président. C'est très rapide.

**M. LE PRESIDENT.** - Non. C'est l'intervention initiale. Il y a eu une intervention liminaire de chaque Groupe. Pas forcément, tous les Groupes. Donc, tu interviendras, tu prendras ton tour dans un autre dossier, mais ton Groupe est intervenu. S'il te plaît.

Est-ce que Matthias veut intervenir ?

**M. FEKL.** - Je veux bien. Merci beaucoup Monsieur le Président. Normalement, je prendrai la parole qu'une seule fois au cours de cette plénière parce que je crois que la gestion de crise doit aussi rimer avec efficacité, et donc j'exprimerai tout à l'heure ma pleine confiance à l'Exécutif.

Je veux d'abord vous remercier par l'organisation de cette session dans des circonstances extraordinaires. Vous dire que, bien sûr, nous avons des pensées fortes pour toutes les

victimes et pour leurs proches. Nous avons aussi des pensées pour ceux qui, plus près de nous, dans notre hémicycle, ont été atteints en particulier dans notre Groupe, Eric CORREIA qui se rétablit et semble aller beaucoup mieux, on s'en réjouit. Nous pensons aussi à Madame LAREE dont vous avez évoqué le cas tout à l'heure, ainsi qu'à Reine-Marie WASZAK et au Maire élu de Montmorillon, en tout cas qui devait l'être suite à sa victoire au premier tour, Guy GEVAUDAN.

Nous avons des pensées fortes aussi pour ceux qui sont aujourd'hui en première ligne, qui étaient, hier, trop souvent oubliés. Ils nous rappellent aujourd'hui à quel point ils sont indispensables à notre vie en société, à la continuité de notre vie sociale économique et de la vie, tout simplement : le personnel médical, le personnel soignant, les Services publics, les Forces de l'ordre, et les salariés qui, partout, travaillent parfois dans des conditions extrêmement difficiles pour assurer la continuité minimale de la vie économique de notre Nation et la continuité maximale de notre ravitaillement.

Je veux enfin penser de manière forte et remercier les Services régionaux, les Services administratifs, votre Cabinet et les Collaborateurs de nos différents Groupes politiques qui, dans cette période très difficile, ont permis la tenue d'une Commission Permanente, la Commission de cette plénière.

La crise est grave, cela a été dit avant moi, d'une gravité exceptionnelle. Elle signe d'abord la nécessité d'un retour de la puissance publique pour fixer des règles dans une économie devenue folle, une économie mondiale devenue folle, une économie nationale également devenue folle. J'ai eu, à plusieurs occasions, la possibilité de m'exprimer là-dessus, de faire des propositions y compris lorsque j'étais en charge du commerce extérieur au Gouvernement. Nous avons besoin de l'Europe et tous ceux qui pensent que la réponse sera purement nationale, à mon avis, ils méconnaissent totalement la réalité de cette crise.

Je salue de manière très forte l'accord intervenu au niveau européen, qui d'abord signe peut-être un retour de KEYNES dans la pensée économique, c'est-à-dire du volontarisme public pour relancer notre économie, qui permet de faire face à la crise et qui, je l'espère, sera suivi d'autres mesures, mais c'est bien à ce niveau qu'il faudra aussi penser la résolution globale de la crise. Nous avons besoin d'un retour de l'Etat, de la puissance publique au niveau national comme au niveau local, et très clairement, d'une fin de la naïveté dans la pensée économique comme pour beaucoup dans l'action publique.

Enfin, Monsieur le Président, je veux souligner la très grande qualité du Plan d'urgence qui est aujourd'hui proposé, qui est d'autant plus pertinent qu'il s'inscrit sur des efforts de long terme de la part de la Région et de votre part en particulier, sur les sujets industriels. On voit que ce qui est depuis longtemps votre marotte est aussi une nécessité absolue. Nous avons

besoin d'un retour de nos industries. Il est incompréhensible d'être placés dans la situation que nous connaissons aujourd'hui. Les plans industriels que vous portez depuis longtemps, que nous portons depuis longtemps, donnent aussi tout leur sens aujourd'hui aux mesures d'urgence économique qui sont portées, qui sont ciblées sur nos entreprises, sur nos PME, sur notre tissu économique, sur la réalité de ce tissu économique et bien sûr, sur nos entreprises de taille intermédiaires. Ce sont des mesures fortes, sanitaires, économiques, associatives et sociales.

Pour toutes ces raisons-là, je remercie l'action de l'Exécutif et des Services. Notre Groupe validera le Plan d'urgence, comme l'ensemble des délibérations qui sont proposées aujourd'hui. Merci de votre attention. Et je salue tous les collègues en leur souhaitant, bien sûr, le meilleur pour eux, pour vous chers collègues et pour vos proches.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Matthias. Merci de cette organisation. J'ai juste deux remarques à faire.

Première remarque, attention en réfléchissant au rebond, à ne pas dire une chose et son contraire. On va baisser la fiscalité, elle est trop élevée, et puis en même temps, on va accompagner beaucoup plus les secteurs publics. Je ne vois pas comment tout cela peut fonctionner. Il y a sûrement une réflexion sur une meilleure justice fiscale : lutte contre l'évasion fiscale, etc. Mais en tout cas, il y a sûrement aussi une réflexion sur l'organisation des Pouvoirs publics, plus agile, plus fluide, plus décentralisée.

Le deuxième point, je vous donne une information qui vaut quand même. Vous savez que nous sommes jumelés avec le Land de Hesse. Notre budget est de l'ordre de 3,2 milliards d'euros. Le budget du Land de Hesse de 38 milliards d'euros. Le Land de Hesse vient de débloquer un fonds d'urgence de 8,5 milliards d'euros, avec un détail et des précisions que j'aurais bien aimé vous présenter.

On va passer aux dossiers.

**COVID 19 : PLAN D'URGENCE DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE**

**M. LE PRESIDENT.** - Est-ce que sur le Plan d'urgence que chacun s'est exprimé, je peux retenir les votes des Groupes qui sont "pour" à l'unanimité ?

**Mme REQUENNA.** - Président. On ne s'est pas exprimé sur le Plan d'urgence encore.

**M. LE PRESIDENT.** - Est-ce qu'il y a des Groupes qui veulent s'exprimer sur le Plan d'urgence ? Pascale, vous voulez vous exprimer ?

**Mme REQUENNA.** - Oui, s'il vous plaît, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.** - En deux minutes.

**Mme REQUENNA.** - Si je considère que la situation nécessite une unité nationale, c'est aussi au nom d'une indispensable concorde régionale que nous souscrivons au Plan d'urgence que vous nous proposez, même si nous avons quelques remarques à formuler.

D'abord, sur la communication qui a été faite de ce Plan, dans la presse, par des vidéos. Un manque d'humilité dans une situation qui nécessite plus de solidarité et de discrétion que de communication ; en tout cas, c'est ce que nous pensons au nom du Groupe MODEM et Union Centriste. Donc, nous regrettons qu'il ait été étalé dans la presse alors que nous n'en avons pas encore connaissance.

Bien sûr, nous y souscrivons. Ce que vous faites est absolument louable et honorable. Ceci étant, nous pensons que nous pourrions faire mieux dans certains domaines, particulièrement pour les plus petites structures, TPE, commerces, bars, restaurants, les structures indépendantes qui souvent sont situées - et là on voit la transversalité de notre action - dans les cœurs de ville qui assurent la vie et la dynamique de nos petites villes et de nos villages. Leur défaillance serait donc et sera dramatique et réduirait à néant les efforts consentis par les démarches de soutien qui ont été initiées par la Région mais également par l'Etat. Donc, je porte un vrai point de vigilance sur ce sujet, et je crois que nous ne devons pas exclure dans les semaines à venir, de renforcer si cela est nécessaire le dispositif à l'égard des TPE, commerçants et artisans qui sont, me semble-t-il, les plus fragiles dans cette histoire.

C'est d'ailleurs pour protéger les commerces indépendants, particulièrement, que le Groupe MODEM et Union Centriste a déposé une motion enjoignant le Gouvernement à décaler la période de soldes d'été afin de laisser l'opportunité à nos commerçants indépendants d'écouler une partie de leurs stocks de printemps et de rembourser les prêts à court terme qu'ils ont contractés...

**M. LE PRESIDENT.** - Pascale. Vous n'êtes pas sympa de ne pas respecter les temps de parole.

**Mme REQUENNA.** - Monsieur le Président, on ne nous a pas donné de temps pour la délibération n°1. On avait des temps pour les propos liminaires. Je fais vachement court, je...

**M. LE PRESIDENT.** - On me confirme que si, Pascale. C'est chaque fois, pareil. Comment voulez-vous...

**Mme REQUENNA.** - Honnêtement, je n'ai pas vu. Mais cela mérite quand même quelques remarques !

**M. LE PRESIDENT.** - Non mais, vous aurez l'occasion de vous exprimer sur la motion. Enfin, quand même.

**Mme REQUENNA.** - Je ne parle pas de la motion. Je n'en parlerai pas après, Président, de la motion, ce sera fait.

**M. LE PRESIDENT.** - En plus, on est d'accord sur ce que vous dites.

**Mme REQUENNA.** - Bon, très bien. Donc, la motion, vous en avez vu le sens, merci de les avoir acceptés, d'ailleurs.

Je crois aussi que la Région va devoir se rapprocher des structures les plus vulnérables afin de les informer de ce à quoi elles peuvent prétendre et de ce qui peut être disponible.

Toujours concernant ce Plan d'urgence, Président, et comme on l'a abordé, nous devons anticiper les mesures à prendre au cours des semaines à venir. La situation évolue rapidement que ce soit à l'échelle régionale ou nationale, certaines décisions doivent être prises au jour le jour. C'est ainsi, donc, que l'Etat, pour accompagner les établissements de santé de plusieurs régions et répondre aux besoins de personnels soignants dans les hôpitaux ou les EHPAD, a décidé de mobiliser des enveloppes exceptionnelles du Plan d'investissement dans les compétences, le PIC, à hauteur de 57 millions d'euros. Ces fonds vont permettre d'allouer une aide exceptionnelle aux 35 000 élèves infirmiers ou aides-soignants qui sont mobilisés aujourd'hui dans les régions les plus impactées - nous ne sommes pas, heureusement, de celles-là - l'Ile-de-France, le Grand Est, les Hauts-de-France et depuis hier l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Même si nous sommes moins touchés en Nouvelle-Aquitaine que ne sont les régions précitées, il me semble que les jeunes mobilisés doivent également voir leur travail reconnu financièrement. Avez-vous, Monsieur le Président, aujourd'hui des contacts avec la Ministre sur ce sujet ? Si oui, où en êtes-vous ?

Et puis, enfin, je vais revenir, si vous le permettez, sur les interrogations de Guillaume...

**M. LE PRESIDENT.** - Mais, enfin, Pascale !

**Mme REQUENNA.** - Pour vous indiquer...

**M. LE PRESIDENT.** - Vous refaites un discours inaugural, là.

**Mme REQUENNA.** - Non, je ne fais rien du tout. Pour vous indiquer qu'il y a également une entreprise qui lance une production, qui vient de me le confirmer, située à Hagetmau dans les Landes qui s'appelle l'entreprise NAVAILLES qui a reçu un agrément de la DGA pour des masques de niveau 1. Ils lancent leur production dès aujourd'hui. Voilà, Président. J'ai tenu mes quatre minutes dans les propos liminaires.

**M. LE PRESIDENT.** - Non, pas du tout. Vous êtes à plus de cinq minutes.

**Mme REQUENNA.** - Franchement, je ne vois pas comment on ne peut pas dépasser sur un tel sujet.

**M. LE PRESIDENT.** - Bon allez ! Pascale ! Quand même. J'essaie de répondre aux questions de Pascale. Mais ce n'est pas possible ! De vrais gamins !

Premièrement. On ne peut pas à la fois me reprocher d'avoir fait une communication sur les mesures de la Région alors que le monde économique, le monde associatif et les petites communes étaient inquiets. Il fallait bien communiquer sur ce projet. J'ai bien dit en plus, que tout cela était évolutif, et que nous aurons peut-être à remonter aux filets sur tel ou tel cas, notamment parmi les plus fragiles.

Ensuite, j'ai évoqué dans mon introduction, et c'est dans le Plan d'urgence, que nous mettions en place un dispositif qui va sûrement se monter à plus de 100 millions d'euros pour les très petites entreprises. Donc, saluez cela plutôt que de dire qu'est-ce que vous faites pour les très petites entreprises.

Eddie PUYJALON, tu veux intervenir maintenant ?

**M. PUYJALON.** - Oui.

**M. LE PRESIDENT.** - Sur le plan d'urgence.

**M. PUYJALON.** - Oui, bien sûr. Je fais très vite. Juste un remerciement à votre Directeur de Cabinet et aux Services qui sont très disponibles, et je les remercie beaucoup pour cela.

Juste une intervention. Vous comprendrez que si effectivement, il y a tout le monde économique qui souffre actuellement, je me fais juste le porte-parole de Pierre DURAND - et vous comprendrez pourquoi - qui souhaite vous alerter et vous a envoyé un courrier spécifique, sur la situation inquiétante des structures équestres qui pourraient peut-être passer à côté de la stratégie régionale, en vous rappelant qu'il y a 400 000 poneys et chevaux aujourd'hui dans

une situation sanitaire et environnementale compliquée. Il demande à la Région de bien vouloir répondre à (*inaudible*) demande spécifique. Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Eddie. Jacques, tu veux reprendre la parole ?

**M. COLOMBIER.** - Non. Je me permets Alain. Nous nous sommes convenus avec ton Administration que les prises de parole pour tous les dossiers étaient de quatre minutes. Je vois que tu annonces maintenant deux minutes.

**M. LE PRESIDENT.** - D'accord. Je croyais que c'était deux. Sur le Plan d'urgence...

**M. COLOMBIER.** - Excuses-nous.

**M. LE PRESIDENT.** - Pas de soucis. Au temps pour moi. Marie-Françoise NADAU. Un mot sur le Plan d'urgence.

**M. NADAU.** - Deux mots simplement. Suite à de nombreuses réunions avec la Chambre de Commerce dans les Landes, pour avoir entendu également des Présidents d'associations de commerçants, ce que l'on peut reconnaître effectivement - je vais reprendre votre expression, Président - c'est que vous faites le job. On ne peut pas le nier.

Sur les indépendants, les très petites entreprises, les dispositifs qui s'articulent beaucoup autour de reports, de prêts, vont engendrer un mur de dettes au bout de quelques mois. Il faudra donc être vraiment vigilant, à ce niveau. Vous avez, en partie, donné une réponse. Et je voulais aussi, parce que cela engendre toujours pour les indépendants, peut-être une réflexion sur un nouveau mode de travail. Je pense que la Région devrait appuyer toute la mise en œuvre d'une vaste opération d'accompagnement et de formation aux techniques de vente en ligne, de prévente, de gestion "plateforme", de drive, de vente à emporter pour le commerce et la restauration indépendante. Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Bonne suggestion, Marie-Françoise. Qui souhaite intervenir encore ? Madame LE GUEN.

**Mme LE GUEN.** - Merci Président. Ce sera très rapide. Notre Groupe avait deux remarques à vous formuler. Tout d'abord, concernant la future fiscalité, la question de futur modèle économique, nous allons être effectivement très attentifs sur vos intentions d'ouverture et notamment celle de taxes écologiques. La crise sanitaire ne doit pas non plus être l'excuse d'un nouveau prosélytisme vert. D'après nous, c'est à l'Etat d'assumer, aujourd'hui, la taxe de trop. C'était notre première remarque.

Ensuite, la deuxième remarque - vous l'avez souligné donc je ne vais pas extrapoler plus longuement là-dessus - est qu'il va falloir sauver les TPE, les très petites entreprises, ainsi que les autres et je crois qu'il va falloir faire au second plan, tout ce qui est associatif puisqu'il y a vraiment une urgence aujourd'hui. En fait, les urgences sont sanitaires et entrepreneuriales et

la totalité des moyens financiers doivent être octroyés à ces urgences. Donc, j'espère que je me suis bien faite comprendre, et que l'on doit effectivement considérer que certaines activités associatives doivent être mises budgétairement, non pas en sommeil, mais au second plan.

Par conséquent, j'ai fait part de mes deux remarques, mais nous votons "pour" ce Plan d'urgence. Nous l'approuvons pleinement. Merci Président.

**M. LE PRÉSIDENT.** - Merci Madame LE GUEN. Imaginons ce qui se passerait si tout le tissu associatif de nos communes qui font à la fois la solidarité et l'animation, la vie, disparaissait. Imaginons ce qui se passerait.

Qui souhaite intervenir encore sur ce Plan d'urgence ? Edwige DIAZ.

**Mme DIAZ.** - Concernant ce rapport d'aides que nous allons voter, nous vous accordons qu'il y a des idées très pertinentes, mais comme je n'ai que très peu de temps pour m'exprimer et que je ne doute pas que vous me couperez au bout des quatre minutes, je ne vais pas m'attarder sur les compliments.

C'est dans les crises que l'on voit les carences. Quand en seulement quelques semaines de crise, nous déplorons autant d'entreprises en très grandes difficultés, c'est que la crise économique n'est pas seulement conjoncturelle, elle est structurelle.

Cette crise structurelle est due à des décennies de libéralisme, de délocalisations, de concurrence internationale déloyale et de désindustrialisation. Je pense sincèrement que le salut de l'économie française réside dans les valeurs prônées par le Rassemblement National, à savoir le patriotisme économique, le protectionnisme intelligent, les circuits courts, la relocalisation industrielle et le localisme.

Concernant le volet d'aides proposées dans la délibération, il m'inquiète. Il est faible, 72 millions d'euros alors que le budget de la Région s'élève à trois milliards d'euros. Et pour tenir ce cap financier, je pense que vous aurez deux solutions :

- ou vous serez obligé de sous-communiquer pour ne pas faire bénéficier ces dispositifs à tous les ayants-droits,

- ou vous serez obligé d'appliquer le principe injuste du "premier arrivé, premier servi".

Clairement, ces aides sont bien inférieures aux moyens qui sont nécessaires pour que nos entreprises traversent la crise. Je vous fais grâce des méthodes de calcul qui m'ont amenée aux conclusions que je vais vous présenter.

Je vais vous donner trois exemples :

- le Fonds de solidarité régional de 20 millions d'euros autrement appelé le "dispositif anti-faillite" est celui qui ne peut être accordé uniquement si l'on bénéficie déjà du Fonds de soutien

national. Il va concerner environ 10 000 entreprises sur les 600 000 que compte la région, soit environ 2 %.

- le Fonds régional de soutien d'urgence aux entreprises est celui qui s'adresse aux entreprises de 5 à 250 salariés. Il va concerner au maximum 1 500 entreprises.

- enfin, le fonds qui concerne les entreprises les plus touchées est le Fonds de prêt aux petits commerçants, qui va bénéficier au maximum à 2 400 commerçants sur les 130 000 que compte la région.

Ensuite, ce qui m'interpelle, c'est le fait que vous précisiez que ces dispositifs sont éligibles pour ceux qui ne sont pas pris en charge par ailleurs. Je pense que cela manque de clarté. Est-ce que cela veut dire que ces prêts sont accordés à ceux qui ne bénéficient pas ou à qui le prêt est garanti par l'Etat a été refusé ? Parce que si c'est le cas, je crains que nous arrivions trop tard ; le temps des procédures est le pire ennemi dans cette course contre la montre.

Un mot, sur les conséquences de ces aides. Vous avez mentionné qu'elles engendreraient de l'endettement. Ce n'est pas inéluctable. Revoyez vos subventions relatives aux relations internationales, à la politique de la ville et à l'immigration, et je suis certaine que vous trouverez suffisamment de ressources économiques non seulement pour financer ce Fonds de 72 millions d'euros mais aussi pour l'augmenter.

En ce qui concerne l'après-crise, je pense qu'il va falloir réfléchir à un pacte de relocalisation, mais il devra incontestablement s'accompagner d'un assouplissement des règles des Codes des marchés publics sinon la concurrence internationale déloyale et le non-protectionnisme auront raison de nos bonnes intentions. C'est l'objet de la motion que je vous présenterai tout à l'heure.

Ensuite, je voulais commenter votre obsession Néo Terra. Ce que je déplore, c'est que vous ne conceviez l'écologie uniquement sous le prisme de la contrainte. C'est ce que nos compatriotes appellent, à juste titre, l'écologie punitive. Appliquez les valeurs économique-écologiques du Rassemblement National et vous n'aurez pas besoin de vous draper des oripeaux de Néo Terra.

Ce qui me désole dans cette délibération, c'est que je pense que vous n'avez malheureusement pas tiré les leçons de la crise des Gilets Jaunes. Les Français ne veulent plus de taxes, d'où qu'elles viennent. Alors, s'il vous plaît, oubliez votre mauvaise idée de taxe régionale écologique.

Enfin, Monsieur le Président, je déplore que cette crise sanitaire du coronavirus et que cette mini bouffée d'oxygène que vous allez sporadiquement octroyer à nos entrepreneurs soient instrumentalisées pour servir vos desseins obsessionnels de décentralisation. Oui,

l'Etat est faible. Cela ne fait plus aucun doute pour personne, sauf que vous, vous proposez son démantèlement tandis que nous, nous voulons le renforcer pour qu'il redevienne un Etat stratège, fort et protecteur.

Donc, pour récapituler, Monsieur le Président, nous ne sommes pas d'accord avec vous quant à votre lubie décentralisatrice, quant à l'écologie punitive que vous voulez imposer, quant au coup de comm que vous vous offrez, quant à l'instrumentalisation de cette grave crise, mais comme notre priorité absolue est de sauver nos entreprises, nous allons voter pour cette délibération. Merci.

**M. LE PRESIDENT.** - Faites-moi grâce, ma chère Edwige DIAZ, que je me serais bien passé, comme vous dites, de ce coup de comm. Il faudrait que vous ayez, vous au Rassemblement National et peut-être chez vous Edwige, une meilleure appréhension de l'humain qui est en face de vous, plutôt que de vouloir le vilipender ...

**Mme DIAZ.** - Laissez-moi huit minutes, Monsieur le Président, et je le ferai.

**M. LE PRESIDENT.** - Je vous ai laissé parler. Plutôt que de vouloir le vilipender. Vous connaissez depuis quelques temps maintenant ce que je fais et ce que je porte, surtout sur le plan des aspects industriels. Si nous avons créé 40 % de l'emploi industriel créé en France ces trois dernières années, c'est peut-être que la politique que j'ai proposée porte ses fruits, plutôt mieux qu'ailleurs.

Deuxièmement, ce qui m'étonne, c'est effectivement vos résultats électoraux. Comment expliquer aux Français que vous allez à la fois baisser les impôts et puis en même temps, mieux défendre les Services publics et l'Hôpital.

**Mme DIAZ.** - En faisant des économies.

**M. LE PRESIDENT.** - Depuis trente ans, l'Hôpital fait des économies et l'on voit dans quel état il est, aujourd'hui.

**Mme DIAZ.** - Des bonnes économies, Monsieur le Président, évidemment.

**M. LE PRESIDENT.** - Vous restez sur vos fondamentaux même pendant cette période dramatique pour nos concitoyens.

**M. COLOMBIER.** - Ce n'est pas sur l'Hôpital qu'il faut faire des économies.

**M. LE PRESIDENT.** - Stéphane DELPEYRAT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - Monsieur le Président. Je voudrais saluer la qualité du Plan régional qui est aujourd'hui mis en œuvre, la rapidité aussi de sa science-fiction. Vous dire notre confiance parce que nous connaissons (*inaudible*)...

**M. LE PRESIDENT.** - On t'entend mal, Stéphane.

**M. DELPEYRAT.** - Je voulais saluer la réactivité à nouveau de la Région et la qualité de ce Plan, dans un contexte qui n'est pas évidemment évident. Vous dire notre confiance parce que nous connaissons, à la fois, vos liens avec le monde économique et puis la connaissance qui est la vôtre de ces sujets qui sont précieux dans ces circonstances où il va falloir accompagner sur la durée beaucoup de nos entreprises. Effectivement, on peut partager un certain nombre de questionnements qui ont été faits, mais je suis un peu surpris, je pensais que dans cette plénière on n'entrerait pas dans des polémiques sur l'action régionale ou tel ou tel sujet, dans un moment aussi délicat. J'avoue que je vis assez mal les interventions mettant en cause la communication, l'action de la Région, de la part d'un gouvernement qui n'a quand même pas montré tout à fait une maîtrise sécurisante - c'est le moins que l'on puisse dire - dans cette crise.

J'en appelais tout à l'heure à l'humilité. J'ai l'impression que l'on revient au discours convenu des uns et des autres. J'ose espérer que cette crise permettra à chacun de revoir un petit peu son logiciel, et que l'on saura innover ensemble pour la transition dont nous avons besoin. Je pense qu'il faudra bâtir cette transition aussi avec les Aquitains, ensuite, et je crois que nous aurons dans un deuxième temps des mesures à prendre pour les associer à la transition écologique en créant, pourquoi pas, un fonds dédié à la transition écologique régional. En tout cas, je crois que l'on a besoin d'une mobilisation de toute la société.

Et puis, je partage votre surprise d'entendre à la fois, des trémolos dans la voix, la dépense de nos Services publics, pour nous expliquer deux minutes après qu'il faut baisser les impôts. Je ne suis pas sûr que tout cela puisse marcher.

Nous voterons bien entendu cette délibération.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Je suis pris par le temps.

*[intervention hors débat]* - Il y a Guillaume GUERIN qui est coupé de toute visio, et qui souhaitait intervenir.

**M. LE PRESIDENT.** - Oui. J'ai bien entendu. Je vous signale - on vient de m'alerter - si l'on veut appliquer ce Plan d'urgence, il faut qu'il soit voté avant midi. Tout le monde repart là-dessus. Alors, Aurélien SEBTON.

**M. SEBTON.** - Deux secondes, pour vous dire que l'on trouve que le Plan est à la hauteur. On ne va pas discuter sur l'épaisseur du trait. Juste, ma collègue Véronique ABELIN me fait part d'une remarque. Concernant l'importance des indépendants, qu'ils soient pris en compte, et me donne un exemple précis - peut-être que l'on pourra répondre en aparté - on me dit qu'un caviste a dû aller prendre attache avec la Région pour voir s'il pouvait être aidé. On lui aurait répondu qu'il n'avait pas de salarié, qu'il n'entrait pas dans les aides. Donc, si c'est le cas, on invite, peut-être, à retravailler la question.

**M. LE PRESIDENT.** - Cela va être abordé par le Fonds avec la Caisse des Dépôts.

Je vais mettre aux voix ce texte, sauf s'il y a d'autres interventions. Tout le monde me signale qu'il vote "pour". Il faut que je le transmette à la Préfecture pour qu'il soit efficace cet après-midi. Donc, je considère ce Plan d'urgence, et je vous en remercie, comme adopté.

**N° 1**

Vote sur le « Covid 19 – Plan d'urgence de la Région Nouvelle-Aquitaine »

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**GROUPEMENT DE COMMANDE ACHAT DE MASQUES****GROUPEMENT DE COMMANDES CONCERNANT LA FOURNITURE  
D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE JETABLES**

**M. LE PRÉSIDENT.** - Sur le dossier n°2 et le dossier n° 2bis, je vais demander à Françoise JEANSON de faire une présentation rapide.

**Mme JEANSON.** - Chers collègues. Vous avez tous remarqué qu'il y avait un besoin de masques et une pénurie de masques, en particulier dans les EHPAD, dans les petits hôpitaux mais aussi dans les grands hôpitaux, également pour la plupart des gens qui continuent à travailler, dont vous avez tous beaucoup parlé, en particulier les commerçants, dans les transports.

Devant cette pénurie, il y a eu des réunions bihebdomadaires du Président de la Région avec les Présidents de Départements. Il a été décidé de faire une commande groupée de masques (*inaudible*) la délibération (*inaudible*). Cette commande groupée de masques réunit les douze Départements, Bordeaux Métropole et l'Agglomération de (*inaudible*). Elle est faite auprès d'une entreprise locale qui a acheté ces masques en Chine, le nombre était 2,4 millions de masques chirurgicaux et 260 000 FFP2, pour une somme de 1,6 million d'euros.

Cette délibération vous demande de voter pour l'autorisation de ce groupement de commande.

Le dossier 2bis est le même type de délibération mais il concerne, cette fois-ci, des achats d'équipements de protection, de sur-blouses et de charlottes. Vous savez que l'on va en avoir besoin de plus en plus. Plus il y a de personnes qui sont touchées par le virus, plus il y a besoin de sur-blouses pour aller s'en occuper. On voit bien que l'on commence à être dans une réelle pénurie de ce côté-là.

Donc, un groupement de commande avait onze Départements et huit groupements hospitaliers de territoire, pour un budget de 1,372 million d'euros.

**M. LE PRÉSIDENT.** - Je note le vote "pour" de chacune des formations pour ces deux délibérations ? Je vous en remercie.

**M. CHARBONNEAU.** - Monsieur le Président. J'aimerais intervenir sur cette délibération n°2. Est-ce possible ?

**M. LE PRESIDENT.** - Oui, mais très rapidement, Monsieur CHARBONNEAU.

**M. CHARBONNEAU.** - Si nous approuvons cette décision concernant ce marché spécial, nous constatons que la Région doit se substituer à l'Etat français défaillant au profit des Régions. Nous nous interrogeons sur le bien-fondé de ces masques fabriqués en Chine. Nous l'avons abordé. Monsieur COLOMBIER l'a abordé. On y revient sans arrêt, mais c'est cela.

En effet, sans contester l'urgence imposée par la situation sanitaire et les besoins de nos personnels de santé, d'où les pompiers me semblent avoir été souvent oubliés bien qu'ils soient en contact avec la population, le recours à la Chine comme fournisseur de ces masques révèle notre profonde et tragique dépendance dans un secteur aussi stratégique que la santé.

Il était même question dans cette enceinte du Conseil Régional, il y a quelques semaines, quelques mois, d'envoyer en Chine ces masques que nous ne possédions plus. Nous découvrons grâce à cette crise que la France ne possède plus que quelques usines de fabrication de masques. Nous vous félicitons de l'initiative que vous avez eue pour palier, pour trouver et faire émerger les nouvelles entreprises surtout pour les respirateurs, parce que les masques, les blouses, etc., c'est bien mais les respirateurs sont fondamentaux, ainsi que les médicaments. Donc, bravo d'avoir trouvé ces filières et surtout de les encourager à une production égale.

Je conclurai très rapidement. Nous nous retrouvons donc aujourd'hui désarmés et contraints de nous tourner vers la Chine qui est la seule capable de fournir de telles quantités de matériels, même si l'on reconnaît parfois leur peu de fiabilité comme sur beaucoup de produits chinois. Le régionalisme que tout le monde a prôné n'est pas non plus la saisie ignominieuse comme il y a huit jours la commande de la Région Bourgogne-Franche-Comté par les Services de l'Etat sur le tarmac de l'aéroport de Bâle, si je crois que c'est (*inaudible*), de se faire racheter par des voyous sur le tarmac de Mérignac les commandes que nous avons faites.

En conclusion, face à l'urgence et aux besoins de nos personnels soignants, le Groupe Rassemblement National votera bien sûr cette délibération, mais nous ne pouvons pas oublier qu'il n'y aura pas de masques pour nos compatriotes. Et c'est cela que chacun réclame en France de façon à faciliter le déconfinement. Ni de médicaments, ni de respirateurs, mais je pense que Dieu y pourvoira puisque l'on est en semaine sainte, et même si Dieu se rit des Hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes, j'espère que l'on trouvera une solution. Merci Monsieur le Président de tenir compte de nos observations marquées au coin du bon sens et dans l'urgence de la réflexion républicaine, démocratique et citoyenne.

Un tout petit post-scriptum. Pourquoi le Département de la Gironde est absent de ce groupement de commande ? Merci Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.** - Il n'est absolument pas absent. Juste un mot sur la plateforme, non pas pour vous répondre parce qu'il y a un sentiment de haine derrière vos propos que je ne supporte plus, Monsieur CHARBONNEAU.

**M. COLOMBIER.** - Allons Alain, maîtrise-toi.

**M. LE PRESIDENT.** - Demande à ton copain CHARBONNEAU de se maîtriser dans ses formulations.

**M. COLOMBIER.** - Enfin, quelle haine ! On n'a même plus le droit de débattre...

**M. LE PRESIDENT.** - On est en démocratie et l'on respecte les autres.

530 inscrits, 320 fournisseurs, 150 demandeurs, c'est une plateforme que l'on a inventée, et 65 experts qui présentent les normes. Il y a plus de 100 entreprises en Gironde, 40 dans le 64, 21 dans le 16, et il y a 180 rendez-vous d'affaires qui ont été pris. Bien entendu, on a aussi toute la mobilisation du secteur papetier pour entrer dans la chaîne de valeur de fabrication des masques ; l'idée est bien, à partir de cela, lorsque les Français qui manifestement plébiscitent le port du masque en secteur public, pourront en acheter.

Je considère ces deux rapports adoptés.

**Mme LE GUEN.** - Président. J'avais levé la main.

**M. LE PRESIDENT.** - Je vous donne la parole.

**Mme LE GUEN.** - J'en ai pour quinze secondes, Président. Je tiens à dire ici que je ne souhaiterais pas à ce que nous arrivions à une guerre entre Régions. Ce qui s'est passé chez Marie-Guite DUFAY est absolument lamentable. C'est une de vos collègues, c'est l'ancienne Présidente de la Région Franche-Comté, et maintenant Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Pourquoi, je vous le dis Président ? Parce que ceci me touche personnellement, et tant pis, je vais le dire. Ces masques étaient destinés aux EHPAD. J'ai une belle-mère de 93 ans qui est en EHPAD en Franche-Comté. Et quand on sait, ce qui s'est passé, je peux vous dire que cela fait vraiment mal au cœur, parce que cela peut toucher certains d'entre nous. Il ne faudrait vraiment pas effectivement qu'il nous arrive la même chose. J'espère que je me suis fait comprendre parce que ce sont des méthodes de voyous. Ni plus, ni moins.

**M. LE PRESIDENT.** - Excusez-moi. D'abord, ce n'est pas une bataille entre Régions, c'est l'Etat qui est venu récupérer les masques, premièrement, parce qu'il y avait une urgence au niveau des Services hospitaliers. Donc, il ne faut pas dire des choses comme cela, alors que vous savez très bien, d'une part, que ce n'est pas du tout ce que vous avez dit.

Deuxièmement, cela s'est bien passé en Nouvelle-Aquitaine. Je me suis exprimé tout à l'heure, donc cela ne sert à rien de redire des choses qui ne sont pas vraies. L'affectation que l'on a faite avec les Départements sont allés en priorité aux EHPAD. Donc, il n'y a pas eu de problèmes. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi dans un débat, fut-il politique, on met de la polémique.

Je note que ces deux rapports sont adoptés.

**M. PAGES.** - C'était une question, Monsieur le Président. En fait, il y a une grande confusion justement sur les répartitions de masques et sur les calendriers. Est-ce qu'il serait possible pour éviter tous ces questionnements et cette confusion d'avoir un relevé qui explique la façon dont ils sont répartis par département et en termes de cadencement. Je pense que cela éclaircirait le débat. La façon dont les choses seront organisées rassurerait un peu parce que vu effectivement du côté de la population, on a l'impression d'une grande confusion entre les municipalités, les départements, la Région et l'Etat. Et je crois que ce serait bien pour rassurer tout le monde de montrer sur un tableau comment les choses vont s'organiser. Donc, c'est une question de clarification qui couperait court à toutes ces rumeurs.

**M. LE PRESIDENT.** - Tout à fait. Premièrement, le matériel est bien arrivé en Région, et il avait été pré-réparti par les Départements. Ce sont les Départements en accord avec l'ARS qui l'ont distribué en priorité aux EHPAD. Donc, les EHPAD ont été prioritaires et François POUPARD qui a suivi la logistique de ces commandes enverra à chaque Groupe la répartition. Il faut simplement que les Départements nous disent et l'ARS où ils ont été distribués.

Donc, ces deux dossiers sont adoptés.

#### N° 2

Vote sur le «Groupement de commande achat de masques»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

#### N° 2 bis

Vote sur le «Groupement de commande concernant la fournitures d'équipements et de protections individuelles jetables»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**DATAR - FERROCAMPUS - LANCEMENT DE LA PHASE DE MISE EN OEUVRE DU  
PROJET DE CREATION D'UN CAMPUS DEDIE A LA FILIERE FERROVIAIRE A  
SAINTES**

**M. LE PRESIDENT.** - Je passe au dossier n° 3 sur le FERROCAMPUS.

Je ne sais pas s'il faut que je développe. L'idée que l'on a eu l'année dernière est de se dire que l'on peut relever deux défis :

- Un défi de réhabilitation de friches industrielles autour de l'Etoile de Saintes, avec des friches qui sont encore en bon état. Il y a notamment des friches de la SERNAM, un embranchement fer. Donc, c'est vraiment un lieu - et j'adore en plus la réhabilitation des friches industrielles - assez extraordinaire.

- Deuxièmement, avec la réussite de l'Aérocampus ou du Campus du cuir, de se dire de trouver un lieu dans la Grande région - et nous l'avons ici - pour faire à la fois de la formation aux métiers du ferroviaire qui, par nature avec le développement du ferroviaire, vont se développer. Les entreprises de la France entière sollicitées par le chargé de mission sont particulièrement intéressées à ce projet, que ce soit d'ailleurs des techniciens, des ingénieurs puisque l'Ecole ESTACA, que nous allons installer sur le campus de Bordeaux, ouvrira une formation d'ingénieurs par apprentissage sur le ferroviaire, sur ce site. Il y a un enjeu de formation qui est fondamental.

Il y a un enjeu de recherche développement aussi qui est important, qui est un deuxième volet :

- "Comment je vais réhabiliter les voies ?". Peut-être d'une manière moins chère, avec des préconisations. Si les Régions, comme cela va être vraisemblablement le cas, prennent plus de responsabilités en matière de gestionnaire du réseau toujours en travaillant avec, bien sûr, SNCF Réseau.

- "Comment je conçois en tant qu'autorité organisatrice le réaménagement et la réhabilitation de ces voies ?". Pour nous, c'est Limoges / Angoulême, c'est toute l'Etoile de Saintes. C'est la ligne entre Limoges et Brive. Tous les débats que l'on a depuis quelques temps.

C'est le deuxième point.

Le troisième point qui est tout aussi important, "comment je re-motorise les rames TER ?". Discussion avec BOMBARDIER, il y a quelques mois. L'idée, à travers chaque concession, chaque remise en cause des concessions, est bien que l'on dédieselise - en tout cas, c'est ma

volonté profonde - l'ensemble de ces moyens de transport pour que l'on puisse être en lien, comme on l'a fait pour les bus avec Néo Terra.

Donc là, il y a une première phase d'acquisition foncière. On continue les études. Tout cela va être implémenté dans la suite. Je crois que c'est un très beau projet. Et encore une fois, toutes les entreprises du ferroviaire de France sont intéressées.

Y a-t-il des remarques ?

**M. SEBTON.** - Je supplie mes collègues de ne pas énerver le Président, pour une fois, je me retrouve à sa gauche et je subis son courroux à chaque fois que vous l'agacez. J'apprends.

J'interviens pour Bruno DRAPRON qui, vous le savez, et je crois que vous l'espérez tous, sera potentiellement le Maire de Saintes dans quelques mois. Il voudrait poser ces questions.

Pouvez-vous nous préciser à combien s'élèvent les crédits nécessaires qui seront inscrits au BS 2020 ?

Vous le savez depuis l'annonce en 2017 par la SNCF de recentrer les activités du Technicentre autour de nouveaux métiers, la Région est dans le tour de table de SNCF Développement pour les fonds de revitalisation du Technicentre. Que pouvez-vous nous dire sur l'avenir de l'école des nouvelles compétences de SNCF Développement car il semblerait qu'elle pourrait fermer en septembre, alors même qu'il nous semble qu'elle doit pouvoir intégrer complètement le futur écosystème que vous voulez faire émerger sur le site de Saintes.

Evidemment, nous voterons "pour" cette délibération.

**M. LE PRÉSIDENT.** - Globalement, on a un objectif autour de 15 millions d'euros.

Est-ce que Jean-Louis veut ajouter quelque chose sur ce dossier ?

**M. NEMBRINI.** - Non, Président. Je crois que c'est prématuré de parler du campus que l'on va développer et sur lequel nous travaillons. Ce sera l'occasion d'y revenir en Commission, je pense. Il y aura sans doute d'autres délibérations sur ce sujet. Ce que vous avez dit est évidemment l'essentiel et je n'ajouterai rien aujourd'hui.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Jean-Louis. Ce dossier est donc adopté.

**N° 3**

Vote sur le «DATAR - FERROCAMPUS® - Lancement de la phase de mise en oeuvre du projet de création d'un campus dédié à la filière ferroviaire à Sainte»

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**POUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES NEO-AQUITAINS -  
MODIFICATIONS DES DISPOSITIFS D'AIDES**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur l'accompagnement social des jeunes. Jean-Louis.

**M. NEMBRINI.** - Sur l'accompagnement des jeunes, la délibération est pourvue d'un texte introductif qui place vraiment le sens de notre politique. Je vous encourage à le lire dans le détail. Aujourd'hui, je n'abuserai pas de temps pour revenir sur ces grandes orientations qui sont fondées sur l'équité sur les territoires et la dimension sociale, la lutte contre le décrochage dans toutes ses dimensions, en particulier avec les nouvelles compétences que nous avons en matière d'orientation.

Pour l'essentiel aujourd'hui, cette délibération prépare la rentrée. Je vous rappelle que dans le Plan de continuité pédagogique dont le Président a fait état en introduction ce matin, il y a évidemment notre ENT qui réussit très bien partout sur le territoire avec le triplement des connexions, et mises à part les pannes qui ne sont pas attribuables à la Région, ce dispositif fait l'objet d'une satisfaction générale.

La rentrée, c'est aussi nos manuels. Je voudrais rappeler que nous avons eu d'une certaine façon une prémonition. La meilleure des continuités pédagogiques, quand il n'y a pas de continuité de connexion internet sur le territoire, en zone blanche, c'est quand même le livre. C'est quand même le manuel, et il faut le rappeler. C'est extrêmement important. Grâce à notre politique, il n'y a pas un lycéen qui ne peut pas travailler aujourd'hui sur le territoire, s'il le désire. Je crois que c'est essentiel.

Nous voulons, à la rentrée, que cette attribution des manuels soit un sans-faute en Terminale, et c'est pourquoi nous avons adapté notre règlement d'intervention après nos débats - Madame NADAU vous vous rappelez, Madame COSTES également et d'autres personnes de la majorité - nous avons longuement discuté sur les 200 euros et sur les politiques d'ajustement qu'il avait fallu mettre en œuvre. Pour la classe Terminale, nous proposons d'augmenter à 230 euros dans le cadre budgétaire que vous avez déjà voté précédemment pour permettre à tous les lycéens de la classe Terminale, d'avoir leurs manuels.

Pour ce qui concerne les élèves des CFA et des lycées professionnels, nous adaptons également notre règlement d'intervention concernant le premier équipement. Nous l'adaptons à ce qu'est la réforme de la voie professionnelle aujourd'hui, à savoir en Seconde, ce que l'on appelle des familles de métiers qui nécessitent des équipements adaptés à cette nouvelle

réalité. Et surtout, nous permettons à des élèves de la voie tertiaire de profiter d'équipements et d'appui de la Région dans ce domaine. C'est l'essentiel de ce règlement d'intervention.

Voilà, Président, ce que je peux dire, et bien entendu je réponds aux questions et j'irai volontiers dans le détail mais je ne veux pas abuser de la parole dans cette période qui nécessite de la concision. C'est là que l'on se rappelle que parfois le silence est d'or.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Jean-Louis. Est-ce qu'il y a des demandes de précisions auprès de Jean-Louis ?

**Mme NADAU.** - J'aurais juste un mot, même si Monsieur NEMBRINI a dit que le silence était d'or, je demande la parole, Président, s'il vous plaît.

**M. LE PRESIDENT.** - Allez-y.

**Mme NADAU.** - Cette intervention a été préparée également, vous vous en doutez bien Monsieur NEMBRINI, avec notre collègue Marie COSTES. Nous voulions souligner - et vous l'avez dit en préambule - que les demandes qui avaient été effectuées par notre Groupe, les nombreux échanges que nous avons eus, cette délibération apporte des avancées notables aux aides apportées aux lycéens et à leur famille. Néanmoins, il y a encore quelques questions, quelques ajustements. On a eu également des remontées de terrain de la part des associations de parents d'élèves. Vous parliez du premier équipement sur les lycées professionnels. Qu'en est-il de l'aide sur les manuels scolaires ? Parce que bon nombre d'élèves doivent acheter des pochettes numériques d'un montant de 30 euros par élève, et par niveau, soit 90 euros tous les trois ans. Pourrait-on étudier ce besoin au niveau de la Région ?

Sur les 230 euros, c'est très bien qu'il y ait eu cette augmentation qui correspond mieux à la réalité. Mais qu'en est-il de ce coupon pour les élèves de Seconde et de Première ? La question qui remonte aussi des associations de parents d'élèves concerne le paiement des acomptes qui n'ont pas été, peut-être, versés partout, à toutes les associations.

Ensuite, il y a également le gros souci du retour des livres. De nombreuses questions sont remontées du terrain. Cette mission sera-t-elle assurée en partie par du personnel de la Région ? Est-ce que les fédérations de parents d'élèves, mais elles y répondront mieux que moi, seront encore d'accord ou en capacité pour assurer ces échanges ? Il n'est pas prévu de pénalité en cas de non-retour. Est-ce que la création d'un nouveau e.coupon sera soumise au retour des manuels de l'année précédente ? Quel sera le moyen de pression utilisé sur les élèves de Terminale qui ne verront pas toujours l'intérêt de ramener leurs manuels en fin d'année ?

D'autre part, la situation de confinement que nous vivons ne va-t-elle pas générer des retards dans l'impression des spécimens, la commande, la distribution de ceux-ci ?

Et enfin, pour terminer, sera-t-il possible d'avoir, lors d'une prochaine Commission, un bilan de ce dispositif ?

Notre Groupe votera favorablement.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. S'il n'y a pas d'autres questions, je vais demander à Jean-Louis, succinctement, de répondre.

**M. NEMBRINI.** - Je vais répondre succinctement, et je propose à Madame NADAU et à Madame COSTES qui est derrière sa voix également d'aborder ces questions dans nos Commissions et GIA dans le détail.

Sachez une chose, que je n'ai pas rappelée bien sûr. D'abord, tout ce que notre politique apporte en matière de soutien aux librairies sur notre territoire, vous ne l'avez pas évoqué, je ne l'ai pas évoqué, c'est essentiel. 65 libraires diffusent du manuel scolaire sur notre territoire, et je crois que c'est un cas assez unique en France.

Les parents et le retour. Bien entendu, nous voulons que les associations de parents d'élèves retrouvent un rôle essentiel à travers cette bourse aux livres nouveau type, que nous leurs proposons. Nous travaillons très précisément avec elles sur le retour, etc. Dans le cas où il n'y a pas d'associations de parents d'élèves ou il n'y aurait pas d'associations de parents d'élèves, rassurez-vous nous prenons les dispositions au cas par cas avec les chefs d'établissements avec lesquels je suis en relation.

Évidemment le retour des livres est en train d'être travaillé dans le détail, et il s'effectuera. N'ayez aucune crainte. Si les élèves de Terminale - un brin d'humour - ne ramenaient pas leurs livres cette année, c'est aux fédérations de parents d'élèves qu'ils les prendraient, n'est-ce-pas ? Et d'autant que l'an prochain, ils ne serviront plus à rien puisqu'il y aura un nouveau programme et une nouvelle classe Terminale avec des livres alors qui appartiendront à la Région.

Sur la voie professionnelle, il ne vous a pas échappé dans la délibération qu'il y a avec les montants de fonctionnement nécessaires à l'attribution du premier équipement professionnelle une somme qui est prévue pour des malles pédagogiques qui vont venir en complément dans les lycées professionnels. La voie professionnelle est notre attention principale.

Nous venons de parler de FERROCAMPUS, derrière, il y a tous les lycées professionnels. Nos Campus des métiers et des qualifications sont nos lycées professionnels, nos CFA. Croyez bien que nous avons un regard très attentif sur leur équipement et sur leur suivi. Pour

eux, nous voulons que l'accès aux livres numériques soit total au cours de l'année qui vient. Et nous y travaillerons.

Voilà, ce que je peux dire aujourd'hui. Je ne veux pas abuser de la parole, mais sachez bien que le détail de vos questions sera pris en compte au moment des Commissions si vous acceptez ma réponse.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Jean-Louis. Je considère ce dossier comme adopté.

**N° 4**

Vote sur le «Pour l'accompagnement social des jeunes Néo-Aquitains -  
Modifications des dispositifs d'aide»

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**M. LE PRESIDENT.** - Je voudrais juste faire une petite réflexion dans la lecture de l'intervention par Marie-Françoise NADAU, de Madame COSTES, qui évoquait à un moment donné 30 euros par an, 3 x 30 euros cela fait 90 euros. Il faut aussi que l'on ait une attention à l'égard de la dépense publique. Si l'on veut demander à la Région, à un Département ou à une Commune de prendre en charge le moindre ticket de bus, la moindre dépense, le débat sur la fiscalité va être encore plus compliqué. Vous voyez ce que je veux dire. Et je pense qu'il ne faut pas totalement déresponsabiliser notre réflexion, celle que je vous ai proposée et que vous avez validée ; c'est bien que nous soyons attentifs aux besoins et en même temps aux moyens des familles.

**SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS : MISE EN OEUVRE D'UN  
FONDS SOCIAL DE FORMATION ET D'UN FONDS D'AIDE A LA MOBILITE  
PROFESSIONNELLE**

**M. LE PRESIDENT.** - On a en n°5 les parcours professionnels, la mise en œuvre d'un fonds social de formation et d'un fonds d'aide à la mobilité professionnelle. Est-ce que Cathy peut nous faire un bref résumé, parce que tout le monde a tout lu, déjà.

**Mme VEYSSY.** - Si tout le monde a tout lu, je rappelle juste qu'il s'agit de fonds qui sont particulièrement attendus, qui sont des fonds qui ont été travaillés, discutés avec tous les partenaires et qui font partie des recommandations qui ont été émises par la Commission d'évaluation des politiques publiques sur les parcours de formation.

Il s'agit bien d'éviter les ruptures de formation et pour ce faire :

- Le premier est le Fonds social pour prévenir ces ruptures. Il s'adressera, si tout le monde en est d'accord, à l'ensemble des apprenants de la formation professionnelle qui sont les stagiaires qui sont actuellement en formation, les apprentis, les apprenants des formations sanitaires et sociales. Dès lors qu'ils vivent une situation sociale un peu compliquée qui peut être de nature à compromettre leur maintien dans la formation, une aide peut être accordée d'un montant de 1 000 euros maximum, par année civile. C'est une aide qui peut prendre la forme, par exemple, d'une aide au paiement des loyers, des charges, la réparation du véhicule pour se rendre sur le lieu de formation. C'est un fonds qui est abondé à hauteur de 2,4 millions d'euros dans le cadre du budget,

- Le deuxième fonds est le Fonds d'aide à la mobilité vers l'emploi. Il s'adresse à tous les stagiaires qui, à l'issue de leur formation, toujours des formations financées par la Région, vont pouvoir ainsi être encouragés à, peut-être, changer de bassin d'habitats, de bassin d'emplois, dans les six mois maximum qui suivent la fin de la formation, la fin de l'apprentissage, par exemple. Dès lors qu'ils sont titulaires d'un CDD minimum de trois mois ou d'un CDI, il va y avoir un Fonds qui va pouvoir les aider, soit à déménager, soit à pouvoir financer leurs frais de transport, dès lors qu'ils pourront être amenés à changer de lieu pour exercer cet emploi qui, dans la mesure du possible, devra être en rapport avec la formation qu'ils ont reçue. Je précise que dans les publics concernés, nous avons, bien sûr, les stagiaires qui sortent de formation mais aussi les lycéens dans l'enseignement professionnel, les apprentis, les contrats-pro ; ce sont donc toutes ces personnes qui vont pouvoir ainsi être accompagnées pour accéder à leur premier emploi dans les meilleures conditions possibles.

Je ne pouvais pas faire plus court, Président.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Cathy. Il y a deux très beaux dossiers. Est-ce qu'il y a des remarques ?

J'ai simplement la non-participation au vote du DINA.

**Mme LE GUEN.** - Affirmatif.

**M. LE PRESIDENT.** - Tous les autres Groupes votent "pour". Je vous remercie.

**N° 5**

Vote sur la «Sécurisation des parcours professionnels : mise en œuvre d'un fonds social formation et d'un fonds d'aide à la mobilité professionnelle»

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National,

. **NON PARTICIPATION** : Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

## FEUILLE DE ROUTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

**M. LE PRESIDENT.** - Sur la feuille de route pour le développement de l'apprentissage. Cathy.

**Mme VEYSSY.** - C'est une nouvelle feuille de route puisque depuis janvier 2020, comme vous le savez, les Régions n'ont plus la compétence sur l'apprentissage. Il n'en demeure pas moins que nous bénéficions de financement, d'une enveloppe annuelle versée par France Compétences, dont je rappelle le montant :

- Sur le Fonds de soutien, ce sont 14 millions d'euros pour la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Sur le Fonds d'investissement, ce sont 31 millions d'euros.

C'est évidemment bien en dessous de ce que nous faisons auparavant, mais nous le savions et nous l'avons déjà longuement dit. Cela signifie quand même que c'est intéressant pour nous, parce que cela va nous permettre de faire le choix, de manière volontariste, de discuter avec l'ensemble des partenaires et des CFA de la façon dont nous allons accompagner les politiques d'apprentissage par rapport aux fonds dont nous disposons.

Comment allons-nous faire pour cela ? Nous proposons trois axes de travail.

C'est tout d'abord un label régional de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine que l'on propose de mettre en place de manière expérimentale à partir de 2020 pour une durée de trois ans. Il faut savoir que maintenant, tous les organismes qui souhaitent se positionner sur l'apprentissage doivent déposer une demande au niveau national et répondre à une certification nationale, avec un cahier des charges qu'ils doivent remplir.

Notre label régional va être complémentaire de cette certification nationale, c'est-à-dire que l'on va poser un cadre supplémentaire qui va porter sur nos exigences, et c'est le premier niveau de qualification pour les apprentis.

C'est aussi :

- Travailler sur privilégier les CFA qui vont avoir des projets de parcours individualisés,
- La possibilité aussi de se former à proximité de son lieu de vie,
- Accompagner les publics les plus fragiles, notamment les jeunes en situation d'handicap.

Pour ce faire, il y a donc un cahier des charges qui a été mis en place et il faudra remplir un certain nombre d'engagements pour obtenir ce label régional de l'apprentissage. Ceci est

pour nous fondamental, parce que cela nous permet aussi d'avoir des exigences en termes d'objectifs à atteindre et de preuves et d'évaluations à apporter.

Ensuite, le deuxième point, aussi très important et qui va découler de ce label, est la carte contractuelle des formations par apprentissage. Là aussi, nous proposons de lancer un appel à projets annuel qui va nous permettre de définir les formations qui feront l'objet de ce soutien régional. Le préalable, bien sûr, est que pour répondre à cet appel à projets, il faut avoir bien évidemment, le point numéro un, le label régional et les certifications.

Dans cet appel à projets, nous avons trois priorités. L'organisme, qui déposera une demande, devra préciser sur laquelle de ces priorités il se positionne.

La première priorité est : participer à une offre de formation de proximité pour éviter la déqualification des territoires. C'est-à-dire que les CFA maintenant vont disposer d'un financement au contrat, et nous avons donc la possibilité de compléter ce financement au contrat, notamment pour répondre à la crainte avérée des CFA en milieu rural, les CFA qui sont éloignés des grands axes et qui craignent, peut-être parce qu'ils sont sur des petits effectifs, une perte de leurs ressources. Nous avons donc la possibilité de compléter.

Ensuite, l'autre priorité est le maintien des formations stratégiques pour l'économie régionale. Là, on peut retrouver aussi des formations qui sont typiques de la Nouvelle-Aquitaine. On pense aux métiers de la céramique, mais aussi au métier de berger. Nous avons donc des spécificités régionales sur de tous petits effectifs, qu'il nous faut mieux accompagner, et en plus, soutenir aussi les nouvelles formations sur la transition régionale.

Le troisième axe, ce sont les investissements, puisque nous avons les moyens maintenant de continuer à accompagner les investissements sur du Plan pluriannuel. Ce sont tous les gros travaux de remise à niveau, d'hébergement, de restauration de nos CFA, et aussi, un soutien à l'équipement.

Voilà, très rapidement, ce que je pouvais dire.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Cathy. Une précision importante. Notre objectif est bien de maintenir les CFA en milieu rural.

**M. COLOMBIER.** - Très rapidement. Nous avons toujours défendu l'apprentissage comme le moyen le plus sûr de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et bien formée, se basant notamment sur les modèles allemands ou autrichiens où l'apprentissage représente la majeure partie de la formation des jeunes. Le Rassemblement National souhaite donc le développement de l'apprentissage dès 14 ans.

Quant aux mesures proposées, elles rencontrent notre assentiment. Elles nous semblent un peu timides. En effet, le problème de fond - vous le savez - est à nos yeux que le système

scolaire français doit être totalement refondu et mis à plat afin de créer deux filières distinctes : les études classiques menant aux études supérieures, et une voie professionnalisante par le biais de l'apprentissage ; celui-ci conduirait ainsi des filières d'excellence et de haute technicité.

Nous pensons que ces mesures sont bien timides - je le répète - mais allant quand même dans la voie que nous souhaitons. Nous ne pouvons que voter ce dossier.

**M. LE PRESIDENT.** - Je rappelle, sur l'aspect timidité, ce qu'a expliqué Cathy VEYSSY, nous n'avons comme moyen en direction de l'apprentissage que ce que le Gouvernement a bien voulu nous donner. Les négociations que nous avons faites notamment sur le premier volet étaient beaucoup plus importantes, parce qu'il est évident qu'aujourd'hui, on voit la récupération par les grands Groupes, VINCI, L'OREAL, etc., avec des CFA indoor, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de solidarité entre grands Groupes, PME et TPE dans le cadre du financement de l'apprentissage, il y a une captation par les grandes entreprises.

Deuxièmement, nous voulons garder ces moyens pour pouvoir aider un certain nombre de CFA qui, en cas - c'est le cas aujourd'hui d'une certaine manière - ont moins d'apprentis même si l'on continue de les financer dans le cadre du Plan d'urgence, mais moins d'apprentis, donc perte d'argent. Comme les frais fixes sont toujours là, il ferme la porte. Il y a un côté inéluctable dans la fermeture des petits CFA. Et ce que nous disons, ce qu'a dit Cathy VEYSSY tout à l'heure, c'est que nous allons mettre en place une procédure contractuelle co-construite avec les acteurs des branches professionnelles et les acteurs de l'apprentissage pour répartir ces sommes modestes que le Gouvernement nous a transférées.

Qui souhaite dire un mot avant de passer au vote ? Marie-Françoise NADAU.

**Mme NADAU.** - Merci Président. Je vais essayer de faire très court. Bien sûr, nous sommes d'accord sur le principe des axes qui sont développés dans cette délibération. Néanmoins, nous constatons que cette feuille de route a été écrite hors contexte Covid, et nous pensons à ce qui va se passer après, notamment sur les apprentis, sur les entreprises. On peut se demander, à la sortie de cette crise sanitaire et quand on va entrer dans cette crise économique, ce que feront les apprentis si malheureusement il n'y a plus d'entreprises ou si les patrons ne peuvent pas assurer ou poursuivre cet apprentissage.

Pour ceux qui sont maintenant en fin de cursus, je pense avoir compris que les modalités des examens vont être sur le contrôle continu et que les épreuves écrites passeront en septembre.

Mais ceux qui sont, par exemple, en première année et qui, malheureusement avec la casse qu'il va y avoir, n'auront plus de maîtres d'apprentissage, qu'est-ce qu'il va se passer pour eux ? Je pense que ce dispositif devrait être adapté en fonction de tout ce que l'on va

découvrir au fur et à mesure, et que ces apprentis qui vont se retrouver malheureusement sur le carreau - si je puis dire - soient prioritaires dans une autre entreprise pour pouvoir finir leur cursus. Là aussi, la Région pourra, par rapport aux organismes de formation, mettre cette condition.

Il y aura aussi ceux qui vont entrer, et la Région étant également avec cette compétence sur l'orientation, devra être à la hauteur de l'enjeu qu'il y aura pour ces jeunes. S'il n'y a pas assez de maîtres de stage et d'entreprises à la rentrée qui vont pouvoir les accepter ou qui n'auront, peut-être, pas en tête de rechercher des apprentis, comment allons-nous pouvoir les accueillir dans ces organismes de formation ? Ne devront-ils pas utiliser leur réserve pour aider ? N'y aurait-il pas aussi un changement de statut pour ces apprentis entrants qui ne passeraient plus en apprentis mais en tant que scolaires ? Je pense qu'il y a des choses à discuter avec les CFA, la Région, les branches professionnelles pour pouvoir faire cette jonction entre ce que nous vivons actuellement et ce que nous allons vivre dans les mois qui viennent.

Nous voterons pour cette délibération.

**M. LE PRESIDENT.** - Essayons de raccourcir les interventions. Et fermez bien vos micros, parce que je m'entends deux fois, ce qui m'est désagréable.

Je constate le vote "pour" de chacun des Groupes. Je vous remercie de cette adoption.

Sur l'apprentissage, tout le monde est d'accord.

#### N° 6

Vote sur la «Feuille de route pour le développement de l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine»

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE FILIERE  
EXCELLENCE CUIR NOUVELLE-AQUITAINE ENTRE LA REGION, DEPARTEMENTS,  
CIVO, RESO'CUIR**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur la convention de partenariat pour la filière excellence cuir. Bernard.

**M. UTHURRY.** - Bonjour à chacune et chacun d'entre vous. Le projet de cette convention de partenariat interroge et répond à des problématiques de recrutement et de formation qui viennent d'être évoquées. C'est un projet qui est l'un des premières actions de la feuille de route Cuir, luxe et métiers d'art que nous avons votée le 19 décembre dernier.

Ce projet contient aussi un certain nombre d'éléments de notre feuille de route Néo Terra. C'est un exemple de collaboration, à la fois, locale et interfilière puisqu'il est porté par le cluster RESO'CUIR qui naquit voici quelques années à la conjonction des trois ex-Régions, avec l'interprofession du "Veau sous la mère". C'est un projet de développement économique, extrêmement collaboratif qui met en lien tous les partenaires de la filière, qui vise à ce que la qualité des peaux puisse rémunérer l'éleveur, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent.

C'est un projet qui s'inscrit dans un territoire relativement vulnérable mais riche de ces éleveurs nationaux puisqu'il concentre 71 % des éleveurs nationaux de "Veau sous la mère" avec une très forte concentration sur le périmètre de la Dordogne et du Limousin. C'est un projet qui est extensible aux régions voisines, notamment à l'Occitanie. Les filières du cuir et du luxe et celle de l'élevage se compléteront pour travailler ce projet dans une stratégie de gagnant / gagnant, en quelque sorte, avec des enjeux particuliers en matière écologique également, en matière de préservation de la biodiversité puisqu'il s'agit de maintenir des surfaces en herbes, de préserver la biodiversité, de réduire les herbicides et les pesticides, de réduire également la consommation d'eau qui est propre à cet élevage.

C'est un projet extrêmement collaboratif qui ne pèse pas, dans l'immédiat, sur les finances de la Région mais dont nous verrons les premières déclinaisons arriver dans les prochaines Commissions Permanentes. Il met en jeu des partenaires qui sont les 1 500 éleveurs du Limousin et du Périgord, 9 associations coopératives, l'industrie du luxe. C'est un projet qui démarre dans les prairies de la Dordogne et qui va jusqu'aux boutiques de l'Avenue Montaigne ou de la rue Sainte Catherine.

J'ai donc demandé d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser le Président à en signer les actes nécessaires pour mettre en œuvre ce projet dont nous parlerons dans les prochaines Commissions Permanentes pour décliner les premières actions.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Bernard. Je rappelle que l'initiative de ce projet a été un coup de fil que le patron de REPETTO m'a passé, qui est installé à Saint-Médard-d'Excideuil, en me disant qu'il ne pouvait pas recruter, qu'il était obligé de délocaliser. On a donc enclenché une espèce de mécanique avec le territoire et les entreprises du territoire, ouvert le lycée de Saint-Médard-d'Excideuil pour former des demandeurs d'emplois pour être embauchés dans l'entreprise de REPETTO. Puis, on a ouvert les plateformes du Lycée de Thiviers ; et tout cela s'est agrégé avec un réseau d'entreprises de formation, d'agriculteurs aussi puisque l'on finance, je le rappelle, aussi une vétérinaire ou une ingénieure agronome, pour conseiller les agriculteurs sur la façon avec laquelle on élève les veaux sous la mère, notamment, et les bêtes pour que les peaux soient les plus qualitatives possible. Les Départements du secteur de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Dordogne vont participer à cela, sur l'aspect sanitaire des animaux.

Est-ce qu'il y a des remarques ? S'il n'y a pas de soucis, j'ai les votes de chacun des Groupes. Je vous remercie.

**N° 7**

Vote sur la «Convention de partenariat pour le développement d'une Filière Excellence Cuir Nouvelle-Aquitaine entre la Région, Départements, CIVO, Réso-Cuir»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**CREATION DE L'ASSOCIATION DE PREFIGURATION TARMAQ**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur la création de l'Association de préfiguration TARMAQ. Bernard.

**M. UTHURRY.** - Cette délibération porte sur la création d'une association de préfiguration qui va s'emparer maintenant des domaines juridiques, fonciers, également, de l'animation dans la phase conception de ce projet. Elle va s'occuper aussi de rechercher des partenaires privés. Quelques-uns considèrent que cette délibération ne relève pas de l'urgence, si j'ai bien compris en début de séance, compte-tenu de la situation actuelle. Pourtant, les acteurs de la filière aérospatiale, comme ceux de l'agriculture ou de la filière cuir, que nous venons d'évoquer, sont confrontés à un défi, et un déficit d'attractivité pour les métiers qu'ils proposent dans une région qui pourtant emploie 70 000 emplois directs ou indirects dans l'aéronautique et le spatial. Songez que dans les Pyrénées Atlantiques, d'où je vous parle, 10 000 emplois sont de près ou directement liés à l'aéronautique, spatiale et à la défense. Malgré la prolifération de lycées professionnels, de lycées techniques, de structures postbac et de voies par l'apprentissage également, ces entreprises cherchent toujours à peu près 800 salariés pour des questions de maintenance que l'AEROCAMPUS, en partie, réalisait.

L'étude confiée à AEROCAMPUS est financée par le Conseil Régional, la Métropole, la ville de Mérignac et par les acteurs éminents de l'aéronautique, comme DASSAULT, THALES, SABENA. Cette étude a démontré la pertinence du projet, mais également sa viabilité et son autonomie financière dans la mesure où ce projet serait ouvert au public. Son implication dans la zone de l'aéroparc à Mérignac en fait à la fois une vitrine technologique et aussi une valorisation patrimoniale, historique correspondant à une activité industrielle qui est extrêmement répartie au sein de la Nouvelle-Aquitaine. Et au-delà de son caractère emblématique, c'est - je le répète - un projet susceptible de déclencher des vocations dans un domaine très fortement traversé par une ambition Néo Terra, si l'on peut dire, qui vise notamment à réduire d'une manière extrêmement conséquente, les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions.

Le transport aérien - ce n'est rien de le dire - est plus que chahuté par la crise sanitaire actuelle. Il est même à terre si l'on considère que tous les vols sont pratiquement annulés et que nos compagnies vont avoir beaucoup de mal à sortir de là. Pour autant, la relance de notre économie ne pourra pas faire l'impasse de cette activité. Notre Collectivité y participe avec ambition mais aussi avec de la vigilance par rapport à la forte exigence en matière sociétale et en matière d'éco-responsabilité.

Il vous est donc demandé dans la logique de ce projet qui avance d'adhérer à l'Association de préfiguration qui doit animer le démarrage de ce projet, d'anticipation foncière, juridique, notamment, pour le moment, et d'approuver les statuts de l'Association.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Bernard. Aurélien souhaite intervenir.

**M. SEBTON.** - Merci Monsieur le Président. En quatre points. Premier point, notre Groupe n'est pas convaincu de l'urgence de cette délibération. Très franchement, vous nous parlez aussi d'une étude qui a démontré sa viabilité. Je n'en doute pas sur le papier mais elle a démontré sa viabilité dans un contexte avant Covid. J'attends de voir dans ce nouveau contexte s'il est vraiment pertinent de lancer des fonds sur ce genre d'entreprise. Je pense que l'argent, et vous l'avez dit Monsieur le Président en présentant votre Plan d'urgence, va devoir servir à se retourner, à prioriser sur les aides sur l'existant, à prendre des mesures d'urgence pour les petites entreprises, les indépendants. Je ne pense pas que ce soit le bon moment pour lancer une association de préfiguration pour travailler sur la Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux. J'ai l'impression que cette délibération est un peu anachronique en décalage avec ce que l'on est en train de vivre. C'est la position de mon Groupe en général qui pense que ce n'était pas le bon moment pour sortir cette délibération, et qui pense qu'il faudrait mieux réserver des fonds, puisqu'il s'agit quand même, me semble-t-il, de 1,4 million d'euros, à des aides d'urgence sur l'existant.

Une dernière réflexion qui m'est plus personnelle. Si je suis cohérent avec les propos introductifs que j'ai eu tout à l'heure, je ne peux pas voter une délibération qui vient au secours de l'activité aéronautique. J'ai bien conscience des conséquences économiques du bassin d'emplois que représente l'aéronautique dans notre région, mais je ne pense pas que c'est cela qu'il faut favoriser, qu'il faut pousser.

Et pour conclure, cher collègue, très franchement, associer transport aérien à Néo Terra, je trouve cela "fort de café".

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Donc, votre Groupe s'abstient.

**M. SEBTON.** - Non. Mon Groupe vote "contre".

**M. LE PRESIDENT.** - Tout le Groupe ?

**M. SEBTON.** - Tout le Groupe.

**M. LE PRESIDENT.** - Qui souhaite intervenir ?

**Mme REQUENNA.** - Donc, je vais redire ce que j'ai dit en début de séance, à savoir que nous demandons le retrait de cette délibération parce que même si nous comprenons la finalité de ce projet et notamment sa fonction transversale de croisement de toutes les cultures aéronautiques, si nous ne contestons pas le bénéfice attendu par la filière même s'il aurait été,

peut-être, utile d'avoir des retours d'expériences d'autres projets de ce type comme celui de la Cité du vin. Si nous pouvons également adhérer à l'objectif de renforcer l'identité aéronautique de la Métropole, et que nous apprécions la vocation de ce parc pour contribuer à développer des vocations chez nos jeunes, en complément de ce que fait l'Aérocampus.

Par contre, là où j'ai apporté un bémol ce matin, vous avez parlé de formation pour TARMAQ. La part de formation est très résiduelle et il est d'ailleurs précisé dans la délibération que la formation est assurée par Aérocampus.

Donc, s'il y a des choses pour lesquelles nous aurions pu être favorables et desquelles nous aurions aimé débattre, nous considérons aujourd'hui que finalement le débat est usurpé et qu'il ne s'agit pas là d'un dossier caractérisé par l'urgence. Donc par conséquent, faute de retrait, nous nous abstenons sur cette délibération.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Stéphane DELPEYRAT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - Monsieur le Président. Sur cette délibération, je comprends les propos, à l'instant, de notre collègue Aurélien SEBTON. Cependant, nous avons une position différente sur cette délibération. Je ne pense pas que le trafic aérien va s'arrêter parce que nous ne voterons pas une délibération de ce type. Par contre, je pense que nous avons besoin de mettre le paquet sur la nécessaire transition de ce secteur.

C'est une association de préfiguration, pour l'instant. Nous serons vigilants sur la suite, c'est-à-dire sur le contenu. Chacun comprend bien qu'il faut maintenant une transition de ce modèle économique aérien, tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Je voudrais attirer également votre attention sur le modèle low-cost qui a été choisi par l'aéroport de Bordeaux qui se base sur un trafic exponentiel du trafic à bas coût qui, à notre avis, est condamné. Donc, si cette association prend en considération la nécessaire évolution et transition du secteur, qu'il va bien falloir opérer, parce que vu l'importance économique de ce secteur dans la région, je ne vois pas comment on peut passer de tout à rien d'un seul coup.

Si c'est cela, Monsieur le Président, nous accompagnerons favorablement cette délibération. Si, en revanche, c'est simplement la perpétuation du modèle actuel, là, ce serait plus difficile. Donc, j'espère que vous voudrez bien nous apporter des éclaircissements sur ce point.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Stéphane. Jacques COLOMBIER.

**M. COLOMBIER.** - Très rapidement. Nous avons débattu au sein du Groupe sur ce dossier. On ne trouve pas qu'il est particulièrement prioritaire en ce moment. On aurait très bien pu le remettre après cette période de crise.

Sur le fond, il n'est pas mauvais. Je crois que cela ne peut que renforcer aussi le Pôle aéronautique aquitain par rapport à Toulouse. Donc, nous voterons, malgré tout, ce dossier, en remarquant quand même que l'on aurait pu, peut-être, le remettre à quelques mois ; cela n'aurait pas été plus mauvais.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Léonore.

**Mme MONCOND'HUY.** - Monsieur le Président. Notre Région sait ce que veut dire urgent. Le Plan d'urgence que nous avons engagé en à peine trois semaines en est la preuve et j'ai eu l'occasion de le saluer sincèrement.

Mais le fait de voter aujourd'hui cette délibération nuit totalement à l'image du sérieux et du sens de priorité que renvoie notre Plan d'urgence. A l'heure où toutes les énergies sont mobilisées pour les efforts sanitaires et de solidarité, à l'heure où l'ensemble des acteurs économiques s'inquiète pour son avenir, à l'heure où nous sommes si peu d'élus à délibérer, l'Institution régionale doit avoir le sens des priorités, engager un projet de Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux n'est pas la priorité.

Nous avons demandé le retrait de cette délibération. Nous n'avons pas été entendus. Nous nous prononçons (*inaudible*) aujourd'hui. C'est d'autant moins la priorité que ce projet représenterait un coût d'investissement de 73 millions d'euros H.T, sans parler du fonctionnement pour lequel la Région verserait, à minima, 1,3 million d'euros par an. Un projet dont la soutenabilité financière à terme est très contestable.

Aujourd'hui, nous votons seulement pour l'Association de préfiguration qui, à elle seule, coûte un million d'euros par an. La moitié de la France est au chômage, et l'on s'engage à consacrer un million par an à l'Association de préfiguration d'un parc ludique et de formation dans le secteur de l'aéronautique ! Un million pour une association ! C'est 1/5<sup>ème</sup> des Fonds d'urgence consacrés à 16 000 associations employeuses aux 23 000 structures de l'ESS dans notre région dans le cadre du Fonds d'urgence pour les associations. C'est l'ensemble du budget "vie associative" annuel de la Région, hors emplois associatifs. Je suis désolée, mais ce vote manifeste un décalage total avec les préoccupations de nos concitoyens et une indécence financière car nous avons besoin d'argent ailleurs et de manière urgente.

Enfin, le projet TARMAQ est à l'opposé de l'esprit Néo Terra adopté l'an dernier par la Région. Lorsque pour construire le monde d'après viendra le moment où se posera la question "à quels projets devons nous renoncer ?". Nous devons renoncer au projet de type TARMAQ. Il faut accompagner les salariés actuels du secteur aérien envers leur réorientation plutôt que de développer de nouveaux projets. Je suis désolée, mais les progrès technologiques ne suffiront pas à rendre le transport aérien Néo Terra compatible ; c'est vraiment une chimère dont il faut sortir. Susciter des vocations et faire du divertissement autour du secteur aérien

quand on sait la manière dont il a contribué à la diffusion de l'épidémie, quand on sait l'impact qu'il a sur le changement climatique, c'est de plus en plus hors sujet.

Ainsi, cette délibération ne répond ni à l'urgence du moment, ni aux enjeux écologiques du demain. Nous avons voté "contre" son passage en urgence, et nous voterons "contre" son adoption.

**M. BITEAU.** - Je vais être très bref. Aurélien et Léonore ont déjà exprimés beaucoup de choses que je partage. Je pense qu'il aurait été sage, effectivement - et nous l'avions demandé - de reporter ce vote, de tirer enseignement de la crise que nous traversons pour en tirer les conséquences. Et peut-être à ce moment-là, reconsidérer cette émergence de TARMAQ qui aurait tenu compte de l'enseignement de cette crise, et donc tenu compte pour réorienter, peut-être, la façon dont on imagine l'avenir de l'aéronautique. Ce n'est pas le cas. On pose cette délibération au moment où l'on vote des aides d'urgence. Je pense donc que ce n'est vraiment pas opportun de voter aujourd'hui l'émergence de cette association, et surtout le budget qui va avec. Léonore l'a très bien exposé.

Donc, en concertation avec mon Groupe, nous nous abstiendrons sur cette délibération, parce que nous la jugeons pas opportune et ne relevant pas d'un caractère d'urgence.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Je vais essayer de répondre aux questions qui ont été posées.

**M. COLOMBIER.** - On ne peut pas remettre le dossier.

**M. LE PRESIDENT.** - Non. Je ne peux pas le remettre. De toute manière, sur tout dossier on peut tous se dire, y compris sur l'achat d'espaces naturels, à la limite ce serait peut-être le dossier le moins urgent, parce que l'on pourrait se dire de le renvoyer à six mois.

Pourquoi c'est urgent ? Pour deux raisons. Vous parliez de crise sanitaire. Comment les masques sont-ils venus de Chine parce que l'on n'était pas capable d'en fournir des millions et des millions ? En avion-cargo.

Deuxièmement, si aujourd'hui, je ne vous propose pas d'accompagner la sortie de crise, qui le fera ? Vous le disiez les uns et les autres tout à l'heure ! Avec des questions précises. Or la formation, et j'avais ouvert cette réflexion, est un des éléments essentiels de la sortie de crise, pas que dans l'aéronautique. Dans le cuir, dans le ferroviaire, et aussi dans l'aéronautique parce que les métiers vont changer. Regardez l'Aérocampus ! Est-ce que cela peut être une réussite par rapport à des inquiétudes financières, etc. ? Quand on reprend l'Aérocampus, j'ai eu les mêmes arguments que vous avez développés ici. Il y avait 900 stagiaires. Aujourd'hui, il y en a 80 000. Et on a réindustrialisé l'Aquitaine et changé le visage économique de l'Aquitaine, aussi avec l'aéronautique.

Demain, quelle que soit la fatwa que certains veulent avoir à leur égard, on aura besoin de l'aéronautique, pour des raisons sanitaires notamment ! Quand je veux déplacer un malade de Strasbourg à Bordeaux ou à Pau, c'est d'abord l'hélicoptère. Quand il y a des opérations dans de grandes opérations humanitaires de sauvetage, y compris pour les pompiers par rapport aux feux de forêt, c'est l'aéronautique. Sans parler de la découverte de l'espace.

Sur le contenu, ne nous braquons pas sur l'aspect "je présente les avions qui sont gardés dans les hangars là-bas". Mon problème n'est pas là. Mon problème est la formation. Ce sont les nouveaux métiers. C'est l'attractivité de la région, les décisions de THALES, de SAFRAN, l'arrivée d'AIRBUS qui vient nous demander de former. Effectivement, il y a une dynamique industrielle derrière une activité de formation, comme celle du cuir à Thiviers, comme celle de l'Aérocampus, comme celle du Ferrocampus, demain. Et ce qui m'importe, c'est de réindustrialiser, pas de réindustrialiser à n'importe quelles conditions. Il faut bien entendu que l'on intègre la transition climatique est écologique.

Je le disais à la Commission Permanente, à l'initiative de TURBOMECA et de la Région, il y a une révolution qui est en train de se préparer, qui est aussi importante que le passage de l'hélice au moteur à réaction. C'est comment faire voler un avion à partir du gaz vert, de l'hydrogène ? Est-ce que demain, on va reprendre des bateaux poussiéreux pour faire Brest / New-York ? Est-ce que c'est sérieux de dire cela, en dehors de ce faire plaisir ? Bien sûr que non !

Le problème d'ailleurs - je réponds à Stéphane - n'est pas d'aider le trafic, cela n'a rien à voir avec le trafic. Notre problème, c'est la formation pour les nouvelles compétences. J'avais même suggéré que l'on s'y penche maintenant mais comme les organismes de formation, les CFA ou les lycées professionnels, ou les FAC sont fermés, on ne peut pas y recourir. Mais la formation est un élément de base de la sortie de crise. Donc oui, en ce sens, comme pour le Campus du cuir, il y a urgence.

J'ai le vote "pour" du PS et apparentés.

Le vote "contre" d'EELV.

L'abstention du PRG.

Le vote "pour" de PEPS.

Le vote "pour" de LR-CPNT.

Le vote "contre" de l'UDI.

L'abstention du MODEM.

Le vote "pour" du Rassemblement National et de DINA.

**N° 8**

Vote sur la «Création de l'association de préfiguration TARMAQ»

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

. **CONTRE** : Ecologiste et Citoyen-EELV, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés,

. **ABSTENTION** : Parti Radical de Gauche , Modem-Union Centriste,

**ADOPTÉ A LA MAJORITE**

**M. LE PRESIDENT.** - Donc, ce dossier est adopté.

Est-ce que je peux, pendant dix minutes, passer les commandes à Andréa ? Si elle m'entend et on la voit. Andréa ? Tu peux prendre les commandes pendant une dizaine de minutes ? A partir du Lac de Vassivière.

**Mme BROUILLE.** - Très bien. Président.

## SOUTIEN AU PROJET DE REPOSITIONNEMENT TOURISTIQUE DU LAC DE VASSIVIERE

*Sous la présidence de Madame Andréa BROUILLE, Première Vice-présidente  
en l'absence momentanée du Président Alain ROUSSET*

**Mme BROUILLE** - Donc, mes chers collègues, on passe à la délibération suivante sur le soutien au projet de repositionnement touristique du Lac de Vassivière. Sandrine, pour la présentation.

**Mme DERVILLE.** - Merci Madame la Présidente, cher collègues. Je n'entrerai pas dans le détail de cette délibération, vous l'avez tous lue, et bien sûr, je peux répondre à vos questions.

Simplement, la remettre dans le contexte. Il s'agit là, pour notre Collectivité, de valider les grandes orientations du projet de repositionnement touristique du Lac de Vassivière. Ce projet de repositionnement a été validé par le Comité Syndical du Lac de Vassivière du 20 février dernier, et de voter l'engagement financier de notre Collectivité de 15 millions d'euros sur ce projet de repositionnement qui est évalué à 40 millions d'euros.

Les grandes lignes de ce projet de repositionnement, rapidement. Vous le savez, la fréquentation de la destination Vassivière est en perte de vitesse depuis quelques années. Ce diagnostic est le résultat des deux dernières études qui ont été réalisées, l'une par la mission AIDER qui est une mission d'appui interministériel au développement et à l'expertise en espace rural, et l'autre par une étude complémentaire menée par le Comité Régional du Tourisme et l'Agence HORWATH. Tous deux ont conclu au fait qu'aujourd'hui, le problème principal de la destination Vassivière est que son image et la qualité de ses équipements sont en décalage avec les attentes des clientèles, en particulier, les hébergements et les équipements qui nécessitent une requalification pour retrouver à la fois, qualité et attractivité.

Il est proposé dans ce projet de repositionnement le *(inaudible)* de Vassivière, la destination écoresponsable de référence en Nouvelle-Aquitaine. Elle en a toute les capacités et de se différencier en allant vers un tourisme orienté vers :

- Le tourisme pêche, et je sais qu'il est particulièrement cher à notre Président et à beaucoup de nos collègues,
- Un tourisme sport nature autour de la pratique de l'itinérance cyclable, de la randonnée et des sports nautiques,
- Un tourisme de découverte, de la gastronomie, des produits du terroir mais aussi de la biodiversité et de l'agriculture qui sont très différenciants sur le territoire de Vassivière,

- Un tourisme de bien-être.

Pour matérialiser ce positionnement, un programme d'investissement a été prédéfini. Il servira de base à la concertation que le Syndicat mixte mènera avec l'ensemble des acteurs.

Les principales orientations de ce programme d'investissement sont :

- La rénovation des hébergements actuels et la création d'hébergements contemporains et innovants dans une logique de développement durable et de valorisation des atouts et des matériaux locaux,
- Le développement des mobilités douces sur lequel EDF sera un partenaire important,
- La différenciation de la destination, comme je vous l'ai dit, sur les éléments que je viens d'évoquer,
- Le développement des animations et des activités connexes qui doivent nous permettre de faire vivre la destination, en lien aussi avec l'offre présente sur tout le territoire. Je pense à la Cité de la tapisserie à Aubusson mais aussi à l'offre présente sur Saint-Léonard-de-Noblat,
- Continuer à accompagner la professionnalisation des acteurs touristiques du territoire.

Pour ce programme d'investissement d'un montant global de 40 millions d'euros, on vous propose un accompagnement de la Région à hauteur de 15 millions d'euros. Pour rappel, effectivement, j'entends les réserves de certains d'entre vous quant à l'urgence de cette délibération. Elle était prévue à la séance plénière du 30 mars dernier qui n'a malheureusement pas pu se tenir.

Il est important pour nous d'impulser des grands projets dans le domaine touristique, celui-ci étant très touché par la crise du Covid 19, en particulier chez les petits acteurs qui sont en grande difficulté. Cette délibération est importante aujourd'hui, parce qu'il est essentiel que la Région Nouvelle-Aquitaine, partenaire majeure du Syndicat Mixte du Lac de Vassivière qui sera un partenaire important de ce projet de repositionnement, acte dès aujourd'hui son soutien à ce projet. Cela permettra de lancer réellement une dynamique avec les acteurs locaux, lancée dans un premier temps par le vote unanime du Comité syndical du 20 février dernier.

Maintenant, on vous propose d'acter le soutien de la Région qui est le financeur principal du Syndicat mixte du Lac de Vassivière, afin, ensuite, de décliner les orientations dans un plan d'actions opérationnel et certaines de ces actions seront lancées dès cet été, puisque, vous vous en doutez, la saison estivale 2020 va être compliquée et un certain nombre d'événements vont être annulés sur l'ensemble de nos territoires. Nous allons donc profiter - je n'aime pas ce terme - mais malheureusement nous adapter à cette saison estivale 2020 qui risque d'être

compliquée, et à Vassivière aussi, comme ailleurs, et donc utiliser ce phénomène que nous subissons pour réaliser les premiers investissements.

On vous proposera dès les prochaines Commissions Permanentes, et je l'espère celle du mois de mai - voilà pourquoi il est important que nous votions cette délibération aujourd'hui - d'affecter les premiers crédits correspondants à ce projet. Dès 2020, il prévoit :

- D'avancer sur la constitution et la concrétisation complète de ce projet et le travail avec les acteurs locaux,
- Le renforcement des animations et des activités existantes,
- Des investissements dans un parcours pêche et dans de aménagements pour bien valoriser la destination sport nature au niveau de l'Office de tourisme,
- La mise en place également d'un projet pédagogique avec le Lycée de Felletin pour réaliser une éco-réhabilitation des hébergements du Village Vacances de Pierrefitte, qui en a grandement besoin. Ceci pourrait être lancé dès les prochaines Commissions Permanentes.

Voilà, très rapidement, chers collègues, les grandes orientations de cette délibération et le caractère relativement urgent, même si j'entends tout à fait que cela a un côté très frustrant de la voter dans des conditions, somme toute, dégradées, tel qu'aujourd'hui nous le vivons en visioconférence.

**Mme BROUILLE.** - Merci Madame la Vice-Présidente. Des interventions ? Monsieur PAGES.

**M. PAGES.** - Merci Madame la Présidente. Chers collègues. Il est intéressant finalement de voir la proximité de cette délibération avec la précédente, qui est située d'un bout à l'autre de la Nouvelle-Aquitaine. Là, nous sommes dans la partie - je dirais - extrême orientale, à la frontière entre le Haute-Vienne et la Creuse. C'est justement ce contraste qui est intéressant. Les Ecologistes saluent bien évidemment cette destination écotouristique, mais pas simplement en tant que Limousin, qui montre plusieurs choses.

La première est que la force de frappe d'une Région comme la nôtre est sans commune mesure avec l'ancienne Région Limousin qui, à plusieurs reprises, a remis sur le métier, puisque l'on est pas loin d'Aubusson, les renflouements ou les développements touristiques de Vassivière, et là, on est capable de mettre 15 millions qui vont pouvoir servir de levier pour une quarantaine.

Nous pensons que ce type de projet est significatif d'une autre forme de tourisme. A l'heure actuelle, les formes classiques du tourisme qui proposent par exemple, d'aller voir les 100 sites - on parle toujours des 100 sites à voir dans le monde - on peut compter que si les 10 milliards d'habitants que l'on aura dans quelques années, vont tous voir les 100 sites

remarquables qu'il faut voir avant de mourir, cela représente 2 000 milliards de voyages. Donc, on est loin des 5 milliards qui déjà posent d'énormes problèmes de gaz à effet de serre. Donc cela veut dire que le modèle touristique qui est lié à l'avion, la massification du tourisme via l'avion condamne non seulement les sites touristiques mais il est aussi insoutenable.

L'intérêt de Vassivière est qu'il propose peut-être un nouveau récit sur la façon de vivre ses loisirs. Et là, nous en sommes particulièrement contents.

Un deuxième aspect qui finalement boucle aussi avec la partie climatique, est que - comme vous le savez tous - Vassivière a été construit pour fournir en eau la Vienne qui sert aussi à refroidir la Centrale de CIVO. La conséquence en est simple. A partir de la fin de l'été, l'étang se vide, et ce n'est pas fini parce que je vous rappelle - la crise du Covid l'a fait oublier - que l'on a vécu les dix mois les plus chauds, d'après nos statistiques. Donc, cela veut dire que les périodes d'étiage du Lac de Vassivière vont commencer dès le début de l'automne qui est l'une des plus belles saisons en Limousin, comme chacun le sait, puisque l'on peut apprécier les couleurs des arbres.

Ce qui est intéressant dans cette délibération, c'est que, sans tourner le dos au Lac de Vassivière, elle essaie justement d'intégrer ses contraintes malheureusement, où l'énergie arrive en concurrence avec les activités humaines, en proposant un projet de territoire qui s'étend largement au-delà, rien que de Vassivière effectivement avec Saint Léo et Aubusson.

Il est à souligner que l'on a un projet touristique de territoire qui a du sens, et je pense que les écologistes sont sensibles à ce type de projet, parce qu'il est capable d'établir un nouveau récit - je suis désolé, Monsieur le Président n'est pas là, on pourrait lui rappeler - où l'avion n'est pas du tout une possibilité résiliente pour nos territoires. Donc, la proximité des deux délibérations était intéressante et c'est avec autant d'enthousiasme que l'on vote "pour" celle-ci que nous avons voté "contre" celle-là. Merci.

**Mme BROUILLE.** - Merci. Pascale REQUENNA.

**Mme REQUENNA.** - Effectivement, le Lac de Vassivière a un passé assez tourmenté, et je comprends que l'on veuille lui construire un avenir. Seulement, le Groupe MODEM et Union Centriste va rester avec des conditions pragmatiques. Nous jugeons que si ce projet présenté aujourd'hui peut avoir un intérêt, puisque c'est un lieu effectivement qui est éloigné de la côte Atlantique mais où le climat reste indulgent une bonne partie de l'année et par conséquent, propice à des activités nautiques et balnéaires, il n'a pas un caractère d'urgence.

On regrette qu'il soit présenté un peu à la hussarde lors de cette plénière. Nous aurions pu avoir un vrai débat autour du développement de ce lac, et surtout, nous aurions pu interroger sur une saison touristique annoncée, alors que l'on sait qu'elle n'aura pas lieu, sur les différentes sommes et subventions qui ont été allouées pour ce site alors que l'on nous dit

dans la délibération qu'il y a des infrastructures qui datent des années 60, sur les échecs et notamment la cible du tourisme de luxe.

Donc, je pense véritablement que ce dossier aurait mérité beaucoup plus de débats et c'est la raison pour laquelle nous avons demandé le retrait. Faute de retrait, nous nous abstenons sur cette délibération.

**Mme BROUILLE.** - Bien noté. Guillaume GUERIN et après Aurélien SEBTON.

**M. GUERIN.** - Vous me recevez ? Tout le monde m'entend.

**Mme BROUILLE.** - Ce n'est pas terrible, mais cela va pour l'instant.

**M. GUERIN.** - Tout le monde connaît les difficultés financières que traverse depuis de nombreuses années le Syndicat mixte qui gère le site. Là, je rejoins la volonté de l'Exécutif régional de mettre en place un investissement lourd, qui, seul, permettra le développement durable du site, notamment autour du tourisme (*inaudible*). Je regrette simplement, Madame DERVILLE, qu'il n'y ait pas un peu plus d'explications dans tout ce qui tourne autour des activités nautiques puisque là, il y a un sujet éminemment politique puisqu'il y a une capacité de développer des activités nautiques sur le site de Vassivière qui, en local, ont reçu des levées de boucliers notamment de la part des Ecologistes. Donc, quelle est votre position sur un développement éventuel d'activités nautiques sur le site ? Activités nautiques qui - c'est une certitude - amèneraient du flux de population à séjourner temporairement sur le site de Vassivière.

Ensuite, vous faites références à des réhabilitations d'hébergements modernes. Est-ce que ce sont des réhabilitations ou de la construction ? C'est une première question.

Enfin, une remarque sur les partenaires que vous avez cités, tout à l'heure. Vous parlez des Départements de la Haute-Vienne, de la Creuse. Vous parlez également d'EDF. Qu'en est-il réellement de l'effectivité de ces partenariats ? Parce que si la Région a l'air - et je salue cette position - de vouloir engager un soutien massif au site remarquable de Vassivière, l'effectivité des partenariats reste encore à démontrer. Le Département de la Creuse, comme celui de la Haute-Vienne - et je parle sous le contrôle de certains de mes collègues qui les connaissent bien - n'ont pas pris d'engagements financiers à l'heure où nous parlons, pour abonder ce programme de 40 millions. Ce sont, pour l'instant, des effets d'annonces. Qu'en est-il des partenaires privés ?

Et en résumé, la situation actuelle et la situation sanitaire permettront-elles réellement de débloquent ces fonds ? Est-ce que ce qui est présenté aujourd'hui sera réalisable demain ? Je crois que (*inaudible*) avec certitude. Merci.

*Poursuite de la séance sous la présidence du président Alain ROUSSET*

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Guillaume. Si Andréa le veut bien, je reprends la main. Y a-t-il d'autres interventions ?

**M. SEBTON.** - Monsieur le Président. Je voulais juste revenir, mais sans en faire trop état, il ne faut pas avoir de propos caricaturaux sur l'aviation. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'aviation, il s'agit de se poser la question de savoir si l'on doit favoriser un transport aérien de masse ou non, et évidemment l'exemple que vous avez pris sur les transports d'urgence, sur les transports médicaux n'ont rien à voir avec la réflexion que j'ai pu exprimer.

Sur le dossier présenté, nous sommes "pour" sur le fond et je ne vais pas m'étendre là-dessus, c'est un très bon dossier.

Sur la forme, on s'est posé la question de savoir si l'on ne devait pas s'abstenir de la même façon que nous l'avions envisagé sur TARMAQ en considérant qu'il ne s'agissait pas forcément d'un dossier urgent. Finalement, on va voter "pour" et c'est Véronique ABELIN qui nous a apporté cet éclairage ou en tout cas cette réflexion, qui nous a tous convaincus, c'est qu'à la différence de TARMAQ, ce dossier c'est préparer le monde d'après. Vote "pour".

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Sandrine veut peut-être répondre.

**Mme DERVILLE.** - Merci Monsieur le Président. Je vais simplement répondre rapidement aux questions qui ont été posées essentiellement par Monsieur GUERIN, par rapport au développement des activités nautiques et plus globalement, aux précisions sollicitées sur les différents projets à venir.

D'une part, nous ne manquerons pas de vous associer, notamment lors des GIA et des Commissions en ce qui concerne les élus régionaux, mais aussi, je suis à la disposition de l'ensemble des collègues qui le souhaitent pour aller plus dans le détail sur les différents volets de ce projet de requalification. Comme je vous l'ai dit, ce sont là les grandes orientations.

Sur la partie activités balnéaires, effectivement le projet a pour ambition de les développer, mais toujours dans ces orientations de tourisme sport nature, et des destinations écoresponsables. Nous réfléchissons notamment à développer des activités balnéaires qui mobilisent aussi les mobilités douces, des activités non motorisées ou motorisées de façon propre, utilisant différentes énergies notamment les énergies humaines. Voilà rapidement sur ce projet d'activités balnéaires. L'idée est bien sûr de les développer puisque comme vous le dites, il y a le potentiel, tout en veillant à l'existence de différents publics et au fait que différentes activités doivent pouvoir cohabiter. En revanche, ce projet ne repose pas exclusivement sur les activités balnéaires, puisque, comme l'a dit Monsieur PAGES, le Lac de Vassivière est aussi soumis aux périodes d'étiage que vous connaissez tous, et l'on ne peut pas avoir un développement qui ne repose que sur les activités nautiques.

Concernant les partenariats, effectivement nous sommes la première Collectivité, mais parce que nous sommes aussi le partenaire principal du Syndicat mixte, à délibérer sur ce projet d'investissement. C'est aussi un des enjeux de notre délibération rapide qui est de lancer cette dynamique chez les autres partenaires. J'ai d'ores et déjà rencontré les Présidents des deux Conseils Départementaux que vous mentionnez pour évoquer avec eux les grandes orientations. Les deux m'ont assuré de leur soutien sur l'investissement. Le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, qui ne participe plus au fonctionnement du Lac de Vassivière, accompagnera dans la mesure de ses compétences les investissements, notamment sur la requalification des hébergements, sur les mobilités, etc., tout comme le Conseil Départemental de la Creuse.

Les partenariats privés, à ce stade, mais la concertation reste à poursuivre avec d'autres partenaires privés, j'ai notamment eu des discussions avec EDF qui s'engage sur le volet "mobilités douces et mobilités actives". Voilà, rapidement sur les partenariats.

Pour vous répondre aussi sur la partie des hébergements, il est envisagé en premier lieu, bien sûr, des requalifications et des rénovations puisque le classement en loi Littoral nous interdit quasiment toute nouvelle construction autour du Lac de Vassivière.

Voilà, Président, chers collègues, quelques réponses.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Sandrine. Je complète ce que tu viens de dire, sur le rôle de la Région. Si le partenaire principal ne s'engage pas en premier, on va attendre des mois et des mois et l'on va aller de crise en crise. Or là, il y a un enjeu à la fois environnemental et touristique, un enjeu de qualité de l'eau, un enjeu assez exceptionnel sur ce site. On a plein de projets notamment sur l'île pour en faire un village d'artisans, installer un jeune agriculteur, etc. Je crois que c'est un projet extrêmement gratifiant pour le territoire et pour la région.

J'ai les votes "pour" de tous les Groupes,

Sauf l'abstention du MODEM. Pascale vous confirmez ?

**Mme REQUENNA.** - Oui, Président. Je me suis exprimée sur le caractère d'urgence. Donc, nous nous abstenons.

**M. LE PRESIDENT.** - D'accord. Merci. Je rappelle que l'Etat a inscrit aussi 6 à 7 millions d'euros sur la réfection du système d'assainissement, dans le Plan Creuse. Donc, il y a une vraie urgence pour lancer l'opération. Je vous remercie.

Ce dossier est adopté.

**N° 9**

Vote sur le «Soutien au projet de repositionnement touristique  
du Lac de Vassivière»

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

. **ABSTENTION** : Modem-Union Centriste,

. **NON PARTICIPATION** : Madame Sandrine DERVILLE

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**CONVENTION DE COOPERATION ENTRE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE ET LA  
BANQUE DES TERRITOIRES - CAISSE DES DEPOTS**

**M. LE PRESIDENT.** - Ensuite, on a une convention de coopération, dont je vous ai parlé tout à l'heure, entre la Région et la Banque des territoires, Caisse des Dépôts. Martine PINVILLE.

**Mme PINVILLE.** - Bonjour Président. C'est une très belle convention avec la Caisse des Dépôts. Comme vous le savez, notre Région développe une très forte politique territoriale avec ses contrats de territoires, ses dispositifs CADET ou avec ses territoires d'industrie. La Caisse des Dépôts partage les orientations, les objectifs de la Région en matière de développement des territoires et notamment ceux relevant de la politique régionale en faveur de la revitalisation des centres villes et des centres bourgs. Les apports de la Caisse permettront de compléter les aides régionales au bénéfice de nos territoires pour ce qui relève notamment de l'ingénierie apportée aux projets structurants des contrats de territoires et aux projets de revitalisation.

Cette convention Cadre sera complétée ultérieurement par avenants pour la transformation du secteur agricole, et le soutien à l'économie sociale et solidaire.

Je veux aussi rappeler que cette convention avec la Caisse des Dépôts est établie pour trois ans. Il y aura un suivi de cette convention avec des points d'étapes, un bilan annuel régulier. Pour les modalités d'intervention, il y aura une complémentarité forte en faveur de la revitalisation des centres bourgs et des projets structurants de territoires.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Je viens d'ailleurs d'avoir une information de la part du Directeur régional de la Caisse des Dépôts. Ce matin, le Conseil d'Administration de la Caisse des Dépôts a validé, non pas sur cette opération qui est de délégation Caisse régionale, mais le projet de 12 millions d'euros sur les aides aux petites structures dans les différentes communes en partenariat avec les Intercommunalités.

**Mme PINVILLE.** - En tout cas, c'est un beau partenariat que nous avons.

**M. LE PRESIDENT.** - J'ai le vote "pour" de la totalité des Groupes. Eddie PUYJALON.

**M. PUYJALON.** - Monsieur le Président, chers collègues. C'est une très belle délibération. Le Groupe LR-LMR y est favorable, notamment sur la partie "circuits courts, environnement, aides aux communes de moins de 10 000 habitants".

J'ai juste une question qui soulève ma réflexion sur la partie "aides aux énergies renouvelables, au développement durable". La Caisse des Dépôts a parfois des positions

assez prégnantes sur le développement de l'éolien. Vous le voyez sur le Parc régional du Médoc où elle est partie prenante et où elle offre ces territoires pour mettre en place des éoliennes. Aujourd'hui, la Nouvelle-Aquitaine reçoit massivement de la population une objection au développement de cette énergie, doublement parce qu'aujourd'hui, on s'aperçoit que 95 milliards que coûte cette énergie, pour à peine 10 à 15 % d'énergie, auraient pu être fléchés vers la santé, notamment. Mais en même temps, votre partie dépendance à la Chine avec des *(inaudible)* nous renvoie à bien réfléchir pour plus tard.

Secundo, je sais que vous êtes attentif au monde de l'élevage. Je ne souhaite pas que nos éleveurs de Nouvelle-Aquitaine soient soumis à la même problématique que les éleveurs de Loire Atlantique, et je vous garantis que là, sur l'aspect sanitaire, environnemental et économique, il y a un vrai sujet. Donc, j'espère que la Caisse des Dépôts fera du conseil en privilégiant d'autres énergies renouvelables, en travaillant avec les agriculteurs et en évacuant l'éolien qui est une source de problèmes.

**M. LE PRESIDENT.** - Je redis, au nom de Martine PINVILLE, que l'éolien n'est pas du tout concerné dans cette convention. Je vous remercie.

Ce dossier est donc adopté.

#### N° 10

Vote sur la «Convention de coopération entre la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des Territoires – Caisse des Dépôts»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**OPERATION IMMOBILIERE VIE ETUDIANTE - HEBERGEMENT A EGLETONS CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)**

**M. LE PRESIDENT.** - Un mot, Anne GERARD, sur le dossier sur l'hébergement à Egletons, en partenariat avec le CROUS.

**Mme GERARD.** - Il s'agit d'une opération mobilière. Nous devons autoriser le CROUS à déposer une demande de permis de construire. Pourquoi cette demande ? Parce que le bâtiment nous appartient. Il s'agit d'utiliser des locaux non utilisés du Lycée Caraminot d'Egletons qui ont vocation à se transformer en internat pour des étudiants en BTS.

Les 92 logements sont déjà inscrits au contrat de Plan Etat / Région et la contribution régionale d'un million d'euros n'est pas modifiée par cette délibération. C'est vraiment juste une autorisation de demande de permis de construire.

**M. LE PRESIDENT.** - Et c'est un dossier très important sur le plan de l'aménagement du territoire. Je rappelle tout le système de formation qu'il y a à Egletons sur les travaux publics. La proximité, et Cathy VEYSSY a répondu tout à l'heure, sur le problème de recrutement qu'a une entreprise voisine à Ussel, à cause des problèmes d'hébergements. Donc, on est en train d'implémenter sur le territoire rural le problème du logement et du logement des jeunes pour régler tous ces problèmes, à la fois de formation et d'employabilité.

J'ai le vote "pour" de la totalité des Groupes.

**N° 11**

Vote sur l' «Opération immobilière Vie étudiante – Hébergement à Egletons – Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS)»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Je vous remercie.

**REGLEMENT D'INTERVENTION EN FAVEUR DES ESPACES NATURELS  
REMARQUABLES EN NOUVELLE-AQUITAINE - MODIFICATIONS**

**M. LE PRESIDENT.** - On a ensuite le règlement d'intervention en faveur des espaces naturels remarquables en Nouvelle-Aquitaine. Nicolas THIERRY. On ne t'entend pas, Nicolas.

**M. THIERRY.** - Bonjour à toutes et tous. Cette délibération vise, comme son nom l'indique, à modifier le règlement d'intervention en faveur des espaces naturels. Cette modification, si elle est adoptée, va permettre à la Région d'intervenir à 100 % d'aides pour les acquisitions foncières réalisées par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels.

En fait, cet ajustement va permettre tout simplement d'atteindre les engagements Néo Terra relatifs au doublement des surfaces en maîtrise foncière du Conservatoire. Vous savez que les acquisitions foncières sont un processus long et complexe qui nécessite beaucoup de temps : identification des sites, des propriétaires, des ayants droits, négociations, actes notariés, etc. Tout cela est très long et pourtant cela a été évoqué à multiples reprises depuis le début de cette séance, nous savons que l'on n'a plus le temps.

L'urgence d'enrayer, d'agir pour enrayer l'érosion de la biodiversité ne s'est jamais fait autant sentir, et c'est justement pour répondre à cette urgence qu'il est proposé que la Région puisse intervenir jusqu'à 100 % d'aides et ainsi permettre au Conservatoire d'être très réactif quand du foncier abritant, un écosystème naturel remarquable, est mis en vente.

Je termine juste avec un mot. Je ne vous cache pas ma surprise de constater que dans certains esprits - il faut peut-être déconfiner aussi -, la préservation du vivant et la biodiversité seraient moins urgentes que les filières économiques ou que l'aéronautique. Je rappelle les conclusions d'Ecobios qui démontrent que toutes nos activités humaines, toutes les activités sont dépendantes de l'état de santé des écosystèmes naturels dans notre région.

Par conséquent, je me permets de souligner que cette délibération trouve justement un écho particulier aujourd'hui, en pleine pandémie, car chaque jour - et vous ouvrez tous la presse, vous n'avez pas pu passer à côté - depuis le début de cette catastrophe sanitaire, les scientifiques soulignent le lien direct qu'il y a entre explosion des maladies infectieuses et la destruction des habitats naturels. Il faut vraiment se mettre quelque chose en tête : la santé et nos sociétés humaines ne peuvent trouver une prospérité durable sans les écosystèmes naturels en bon état ; ceci à l'autre bout du monde comme en Chine, mais ici aussi dans notre région et dans nos territoires.

C'est précisément pour cela que cette délibération me semble être un signal très important au regard du contexte dramatique que nous vivons. Elle n'est pas urgente, elle est vitale. Merci pour votre attention.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Nicolas. C'est pour cela qu'il ne faut pas opposer la sortie de crise, l'emploi et les compétences d'une part, et la préservation de la biodiversité d'autre part.

Qui souhaite intervenir ? Eddie PUYJALON.

**M. PUYJALON.** - Monsieur le Président, chers collègues. Le Groupe LR-LMR est vraiment favorable à cette délibération. Effectivement, il y a besoin de maintenir ces territoires avec une biodiversité remarquable. Ces hotspots de biodiversité pourraient être mis dans le volume que souhaitent acheter les CEN au travers des fonds de la Région, et je crois savoir, jusqu'à hauteur de 2 500 ha.

Ma seule recommandation - je sais que cela ne va pas lui échapper à Nicolas - est que cette politique soit mise en complémentarité et non pas en opposition avec ce qui est aujourd'hui fait sur le terrain, c'est-à-dire qu'à travers de ces achats, on ne mette pas sous vitrification ou sous cloche des territoires qui sont utilisés par les acteurs traditionnels que sont les chasseurs, les pêcheurs et d'autres personnes. Aujourd'hui, il y a déjà de la biodiversité remarquable et ce sont bien souvent des zones humides, etc., qui sont pratiquées avec ces activités sportives et ludiques.

Donc, que l'on soit sur des achats ciblés, que l'on puisse avoir ces territoires de biodiversité protégés ou à développer, qui se cumulent aux autres sans exclure ceux qui aujourd'hui contribuent aussi, à leur manière, au maintien de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants sur ce dossier ? Monsieur CHARBONNEAU.

**M. CHARBONNEAU.** - Merci Président. Vous aviez tout à l'heure dit que vous ne passeriez pas cette délibération, qui n'est pas dans l'urgence, mais sans haine et sans passion, je vais peut-être essayer de vous répondre.

Concernant ces espaces naturels et au-delà du probable coût financier de cette modification qui pose déjà question, pour nous, c'est la philosophie punitive d'inspiration Néo Terra qui est derrière, que nous contestons. En effet, on peut ici s'inquiéter de la volonté du doublement des surfaces en maîtrise foncière avec l'appui des Conservatoires des Espaces Naturels, qui est affirmée dans cette délibération.

Ce projet, qu'il n'était pas obligé d'étudier aujourd'hui, pourrait conduire à des acquisitions foncières très importantes de la part des Conservatoires, tant cette stratégie foncière semble

agressive. A cette écologie à marche forcée et promue par Néo Terra, nous vous proposons une écologie de bon sens qui ne vise pas simplement à créer des espaces naturels protégés mais plutôt à promouvoir un développement équilibré du territoire, comme ceux qui nous concernent partout en France, prenant en compte le nécessaire développement économique de ces territoires au même titre que leur préservation.

Pourquoi multiplier les réserves naturelles régionales en Nouvelle-Aquitaine ? Ce n'est pas un but en soi. Une politique du foncier aussi contraignante n'est-elle pas dangereuse ? On note ainsi l'idée de définition de périmètre d'action foncière sur les secteurs géographiques où les habitats naturels sont prioritaires. Est aussi évoqué dans la délibération un système d'alerte à terme sur l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme, des communes présentant des parcelles en réserve naturelle régionale.

Alors, comment les Collectivités concernées par cette situation pourront mettre en place une politique d'aménagement du territoire digne de ce nom dans cette situation ? Vous allez encore ajouter des contraintes supplémentaires au risque de paralyser leur action.

En conclusion, Monsieur le Président, mes chers collègues, laissons davantage de libertés aux territoires qui seront tout à fait à même de s'occuper de leurs actions et de gérer leurs affaires eux-mêmes et concilier la préservation des espaces naturels et l'aménagement du territoire. C'est pourquoi, nous n'entrerons pas dans la logique que vous nous proposez. Nous nous abstenons sur cette délibération. Nous avons donc changé de position, d'analyse et de vote. Je vous remercie, en espérant ne pas avoir suscité encore une fois votre courroux, vos remontrances non justifiées de tout à l'heure. Je vous rappelle que la haine, puisque vous m'avez caractérisé comme cela, en ce vendredi saint, n'est pas de mon côté.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Benoit BITEAU.

**M. BITEAU.** - Merci Monsieur le Président. Juste apporter deux ou trois éclairages aux interventions d'Eddie PUYJALON et de Jean-Romée CHARBONNEAU. J'ai eu le plaisir de présider le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes pendant plusieurs années. Mon premier Vice-Président était juste le Président de la Fédération régionale Nouvelle-Aquitaine de chasse. Donc, c'est dire la proximité qu'il y a entre l'activité du Conservatoire d'Espaces Naturels et le monde de la chasse avec lesquels on a signé de multiples conventions qui ont fait la démonstration qu'il n'y avait aucune opposition entre ces deux mondes-là, mais au contraire des complémentarités.

Dans le même esprit, pour assurer Jean-Romée CHARBONNEAU, 99 % - j'allais dire 99,9 % - des surfaces maîtrisées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine s'adressent au monde agricole. Mieux, des espaces qui n'étaient plus explorés par l'agriculture parce qu'il y avait des enjeux de biodiversité ont été confiés à des agriculteurs,

certes avec des baux à clause environnementale, et sont revenus dans le giron des surfaces agricoles. Donc, il n'y a pas, encore une fois, d'opposition entre préservation de la biodiversité et activités agricoles, pour le rassurer. Moi-même, je travaille sur une réserve naturelle, avec des activités d'élevage qui permettent justement à cette biodiversité de s'exprimer à plein.

Et confirmer ce qu'a dit Nicolas THIERRY en début de sa présentation, qui nous dit qu'effectivement dans ce contexte de pandémie, on doit tirer enseignement ce qui se passe. Ces zones de biodiversité sont aussi des zones qui nous permettent de nous protéger de risques sanitaires parce que l'on crée des zones de non-contact entre le monde sauvage et le monde humain. Et faire le constat que ces zoonoses, qui est le cas du Covid19, sont aussi liées à ces réductions d'espaces de biodiversité qui sont des véritables obstacles à la dissémination de ces zoonoses.

Donc, bien sûr, nous voterons en direction de cette délibération, avec grand plaisir.

**M. LE PRESIDENT.** - Pascale REQUENNA.

**Mme REQUENNA.** - Notre position demeure celle que vous avez reçue avec les positions de vote, à savoir que le Groupe MODEM et Union Centriste reste cohérent et pragmatique. Nous n'avons pas retenu le caractère d'urgence sur TARMAQ, et nous ne retiendrons pas le caractère d'urgence là aussi. Aujourd'hui, ou au mois de juin, on devait vraiment rester sur certaines délibérations. Je pense que nous sommes hors de ce qui avait été au départ, prévu. Nous maintenons notre abstention.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Stéphane, tu voulais intervenir ?

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - Rapidement. Simplement pour indiquer notre vote. Evidemment que c'est urgent parce que s'il n'y a pas aujourd'hui une urgence sur les questions de biodiversité, alors j'avoue que je ne comprends plus. C'est justement l'une des causes, comme l'a expliqué Nicolas tout à l'heure, des pandémies auxquelles nous devons faire face, et je félicite la Région et Nicolas pour ce travail qui me paraît être d'un grand intérêt général pour nous tous. Nous le votons donc avec grand plaisir.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Pas d'autres interventions ? S'il n'y en a pas, je note l'abstention du MODEM. Le dossier est donc adopté.

## N° 12

### Vote sur le «Règlement d'intervention en faveur des espaces naturels en Nouvelle-Aquitaine - Modifications»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**. ABSTENTION : Modem-Union Centriste, Rassemblement National,**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**MODIFICATION DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION ET  
L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS RELATIFS A L'ENTRETIEN, A LA  
MAINTENANCE ET A L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS ENERGETIQUES**

**M. LE PRESIDENT.** - On a une modification du groupement de commandes pour la passation et l'exécution de marchés publics relatifs à l'entretien, maintenance, exploitation des installations énergétiques. Jean-Louis, un commentaire à faire ?

**M. NEMBRINI.** - C'est très rapide. C'est une suite de la délibération que nous avons déjà votée le 24 juin dernier. Je peux évidemment développer. Il s'agit d'harmoniser nos marchés avec intérêt des établissements adhérents sur l'ensemble du territoire.

Nous avons ces marchés, organisés de telle sorte en Aquitaine, qu'il s'agit d'étendre au Limousin et à Poitou-Charentes.

Il n'y a pas de groupement de commandes en Limousin. Il y a des groupements qui sont organisés dans l'ex Poitou-Charentes mais ce sont les établissements qui s'organisent. Et là, il s'agit d'harmoniser à l'échelle de la Région.

Je peux entrer dans les détails, s'il y a des questions.

**M. LE PRESIDENT.** - Je ne pense pas qu'il y ait de problème particulier.

J'ai le vote "pour" de l'ensemble des Groupes. Pas de soucis. Je vous remercie.

Ce dossier est adopté.

**N° 13**

Vote sur la «Modification du groupement de commandes pour la passation et l'exécution des marchés publics relatifs à l'entretien, à la maintenance et à l'exploitation des installations énergétiques»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**CONVENTION POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ETUDE SUR LA  
DESSERTE FERROVIAIRE A VOCATION PERIURBAINE DE L'ETOILE DE BAYONNE**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur la convention de groupement de commandes pour l'étude de la desserte ferroviaire à vocation périurbaine de l'Etoile de Bayonne. Est-ce que Renaud est là ?

**M. LAGRAVE.** - Oui, Président. Juste quelques mots sur cette délibération, pour vous indiquer qu'il s'agit de lancer, ce que nous avons annoncé lors d'une précédente plénière, une étude que nous souhaitons avec le Syndicat mixte des mobilités du Pays Basque, donc l'Agglomération du Pays Basque regroupant à la fois l'agglomération et une partie du département des Landes, en vue de mettre en place ce que l'on a qualifié de "RER métropolitain" sur Bordeaux et qui sera de la même manière sur le territoire du Pays Basque. On aura très certainement des demandes d'autres agglomérations importantes de la région qui feront suite à cette dernière.

Il s'agit tout simplement de voir comment on pourrait opérer des renforts avec des navettes ferroviaires sur ce territoire, y compris d'ailleurs avec le Sud des Landes et un certain nombre d'autres agglomérations qui sont intéressées sur ce territoire du Sud Aquitaine. On ne fait donc, ni plus ni moins, que la continuation du travail de renfort d'offres TER sur les territoires périurbains.

Voilà, Président.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Renaud. Pas de soucis ?

Les Groupes m'ont indiqué qu'ils étaient favorables.

Ce dossier est adopté.

**N° 14**

Vote sur la «Convention pour le groupement de commande pour l'étude sur la  
desserte ferroviaire à vocation périurbaine de l'étoile de Bayonne »

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**AJUSTEMENT DE LA TARIFICATION COMMERCIALE REGIONALE SUR LES LIGNES  
D'AUTOCARS INTERURBAINES**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur l'ajustement de la tarification commerciale sur les lignes régionales d'autocars interurbains. Renaud, pas de soucis particuliers.

**M. LAGRAVE.** - Pas de soucis particuliers. On ajuste un tarif sur l'Ile de Ré, et quelques modifications du règlement que l'on avait adopté, mais vraiment à la marge, par rapport à ce qui a été demandé, d'ailleurs, par les transporteurs que l'on avait rencontrés, il y a quelques semaines.

**M. LE PRESIDENT.** - Pas de soucis particuliers ?

Ce dossier est donc adopté.

**N° 15**

Vote sur l' «Ajustement de la tarification commerciale régionale  
sur les lignes d'autocars interurbaines»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**CONVENTION EN MATIERE DE TRANSPORTS ROUTIERS AVEC PLUSIEURS  
AUTORITES ORGANISATRICES DE LA MOBILITE (AOM)**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur la convention en matière de transports routiers avec plusieurs autres autorités organisatrices de mobilité. Renaud.

**M. LAGRAVE.** - De la même manière, Président. Rien de nouveau sous le soleil, si ce n'est que l'on continue les transferts avec les autorités de transports que sont les Agglomérations.

Il vous est proposé de valider les transferts.

Juste pour vous indiquer que l'on est quasiment à la fin de ces transferts qui auront vraisemblablement, si tout se passe bien, été opérés avant la fin de l'année, et l'on aura régularisé la situation avec toutes les Autorités de transports sur l'ensemble de la région, normalement à la fin de l'année 2020.

Là, il s'agit de passer deux nouveaux transferts avec le Grand Cognac et l'Agglomération du Pays Basque.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Pas de soucis ?

Ce dossier est donc adopté.

**N° 16**

Vote sur la «Convention en matière de transports routiers avec plusieurs  
autorités organisatrices de la mobilité (AOM)»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche, Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**DISPOSITIONS RELATIVES AUX REGIES REGIONALES DE TRANSPORT ET A LA SPL  
TRANS-LANDES : EVOLUTION DES STATUTS DES REGIES REGIONALES,  
PROLONGATION DU CAHIER DES CHARGES DE LA REGIE DES LANDES ET  
EVOLUTION DU PACTE D'ACTIONNAIRES DE LA SPL TRANS-LANDES**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur les dispositions relatives aux régies et à la SPL trans-Landes.

**M. LAGRAVE.** - Président. Il s'agit tout simplement de mettre à jour les statuts des deux Régies régionales de Haute-Vienne et des Landes, de manière à essayer

- de faire en sorte, et c'est le cas justement de la mise à jour de ces statuts, en fonction d'ailleurs de ce qui nous avait été conseillé par la Chambre Régionale des Comptes, de mettre en place un certain nombre d'autres dispositifs

- et enfin d'acter - et il faut que nous délibérions dès maintenant - pour faire en sorte que dans le cadre de la SPL Trans-Landes, il y ait une action qui soit cédée à une Communauté de communes qui pourrait intégrer, et qui pourra - on l'espère - intégrer juste après notre vote, la SPL Trans-Landes, dans ce cadre.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci.

Pas de soucis ?

Pas de remarques particulières ?

Ce dossier est donc adopté.

**N° 17**

Vote sur les «Dispositions relatives aux régies régionales de transport et à la SPL Trans-Landes : évolution des statuts des Régies Régionales, prolongation du cahier des charges de la Régie des Landes et évolution du Pacte d'actionnaires de la SPL Translandes»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Rassemblement National, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**. NON PARTICIPATION : Monsieur LAGRAVE**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

<b>TABLEAU DES EMPLOIS</b>
----------------------------

**M. LE PRESIDENT.** - Pierre CHERET. On a le tableau général des emplois. Je ne sais pas s'il y a des commentaires que tu veux faire avant.

**M. CHERET.** - Pas spécialement. Cela s'inscrit essentiellement dans la continuité de notre activité classique, comme on le fait chaque année. C'est d'autant plus important que l'on aura peut-être des besoins exceptionnels, compte-tenu du contexte.

Ce sont des emplois non permanents dont nous demandons la création.

**M. LE PRESIDENT.** - J'ai l'information \*

Du vote "contre" de LR.

De l'abstention de l'UDI.

Et de l'abstention de DINA.

Est-ce que je traduis bien les votes des différents Groupes ?

**M. SEBTON.** - Explication de vote. Abstention, juste parce que l'on n'est pas en mesure, en ce qui nous concerne, de définir la pertinence ou pas du tableau des emplois. Et l'on s'abstient à chaque fois, donc il n'y a pas de malveillance ou une opposition. C'est une abstention de principe.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Ce dossier est donc adopté.

<b>N° 18</b>
--------------

<u>Vote sur le «Tableau des emplois»</u>
--

<p>• <b>POUR</b> : Parti Socialiste et Apparentés, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV, Modem-Union Centriste, Rassemblement National,</p>
---

<p>. <b>CONTRE</b> : Les Républicains-CPNT,</p>
---

<p>. <b>ABSTENTION</b> : Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine</p>
--

<b>ADOPTÉ A LA MAJORITE</b>
-----------------------------

**MOTION POUR UN REPORT DES SOLDES D'ETE  
AFIN DE SOUTENIR LES COMMERÇANTS INDEPENDANTS**

**M. LE PRESIDENT.** - Ensuite, je passe aux motions. Il y a une première motion déposée par le MODEM et l'Union Centriste, qui est une demande de report des soldes d'été afin de soutenir les commerçants indépendants. Est-ce que Pascale veut en dire un mot ?

**Mme REQUENNA.** - Ecoutez, Monsieur le Président. C'est ce que j'ai pu dire ce matin. Les commerçants et particulièrement les indépendants vont rencontrer de grosses difficultés. Ils ont obtenu des lignes de trésorerie pour reporter le paiement de leurs fournisseurs, notamment. Or, on sait que la saison ne reprendra pas au moins avant fin avril. Si les soldes arrivent au mois de juin, certains n'auront pas suffisamment de trésorerie pour payer, et ils seront morts. Donc, je crois que les soldes doivent vraiment être reportées, voire annuler pour cette période d'été, parce que ce seront les grandes enseignes qui en tireront le crédit.

Ces commerçants indépendants se trouvent souvent dans nos centres bourgs, dans nos centres villes. Ils font la vie de nos villages et la dynamique de nos cœurs de villes. Ne pas voter cette motion, finalement, ce serait mettre un mauvais coup à toutes les mesures et tous les dispositifs que nous avons déjà votés pour les cœurs de villes.

Voilà, ce que je peux ajouter par rapport à ce qui a été dit sur la motion.

**M. LE PRESIDENT.** - Il y a juste une réflexion que je me fais comme cela, en vous entendant. Les soldes sont faites pour déstocker ce qui existe. Il n'y a pas une trésorerie spécifique à mettre en place pour acheter du matériel.

**Mme REQUENNA.** - Je suis d'accord, Président, avec ce que vous dites, mais là, il y a toute une partie de la saison où il n'y aura aucun déstockage qui aura été fait.

**M. LE PRESIDENT.** - Mais les stocks sont là pour déstocker, justement. Donc, est-ce qu'il faut éloigner...

**Mme REQUENNA.** - Oui, mais le prix de vente.

**M. LE PRESIDENT.** - Est-ce qu'il faut trop éloigner les soldes ? A titre personnel, je voterai cette motion, mais il faut réfléchir à cela. Marie-Françoise.

**Mme NADAU.** - Justement, sur cette motion, je voudrais intervenir parce que nous avons eu une réunion du Bureau de la CCI des Landes, hier après-midi, sur le sujet suite à une réunion avec les Présidents des Associations de commerçants, et il n'a pas du tout été prévu, et c'est une demande qui a été remontée au niveau de la Préfète des Landes, d'annuler des soldes.

Je vous lis la demande qui était "de reporter les soldes d'été prévues fin juin pendant une période de quatre semaines unique en France à partir du deuxième mercredi d'août et pareil pour les soldes d'hiver, à partir du deuxième mercredi de février". Donc, ce serait plutôt une demande d'un report plutôt que d'une annulation.

**Mme REQUENNA.** - Je précise que c'est ce qui est marqué dans la motion.

**Mme NADAU.** - Oui, mais tu parles d'annulation.

**Mme REQUENNA.** - Non. La motion demande le report d'un mois à deux mois.

**M. LE PRESIDENT.** - Vous êtes d'accord, là-dessus.

**Mme NADAU.** - (*inaudible*)

**Mme REQUENNA.** - Oui.

**M. LE PRESIDENT.** - Les Landais sont d'accord.

**Mme REQUENNA.** - C'est marqué dans la motion, Président.

**Mme NADAU.** - Et également encadrer les opérations commerciales qui sont, justement, autour de ces soldes, et à titre expérimental et durant cette période - c'est aussi une demande forte - de cet encadrement-là, qu'il n'y en ait pas juste avant les soldes de façon à pouvoir justement sur les commerces indépendants, qu'ils puissent déstocker.

**Mme REQUENNA.** - Voilà.

**M. COLOMBIER.** - Président. Si je lis la motion du MODEM, je constate qu'il est noté que ces soldes-là seront du 24 juin au 22 juillet.

**Mme REQUENNA.** - Prévues.

**M. COLOMBIER.** - Si l'on retarde d'un mois ou deux, on va tomber au 22 juillet - 22 août - 22 septembre. Reporter des soldes, me semble-t-il, à la rentrée en fin de compte sur des produits qui sont des produits de printemps et d'été, les gens ne vont pas marcher. Je pense que - et vous avez raison - des soldes sont faites pour déstocker et avoir de la trésorerie rapide. Donc, je ne trouve pas très bon de reporter ces soldes, au contraire. Si elles commencent le 24 juin, cela veut dire que ce sera juste à la sortie, au maximum, du confinement. Donc, c'est très bien.

En revanche, le deuxième paragraphe d'encadrer des promotions agressives des grandes enseignes, nous sommes tout à fait d'accord, de façon à protéger les indépendants. Mais reporter, je trouve que les dates au contraire ne sont pas mauvaises, juin et juillet, pour avoir des produits qui correspondent à cette saison-là.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci Jacques. Aurélien.

**M. SEBTON.** - Juste une explication de vote. Le Groupe UDI va s'abstenir sur cette motion pour diverses raisons, qui des fois sont antinomiques. A titre personnel, de toute façon, j'ai un problème avec les soldes, de la même façon que j'ai un problème avec le Black Friday, pas pour tous les commerçants. Il faut soutenir les commerçants mais sur le principe, attention avec cette notion de soldes, et notamment sur le coût environnemental et social (*inaudible*) là-dessus. Je vous invite à lire un article de Novetich qui est très éclairant là-dessus.

Abstention.

**M. LE PRESIDENT.** - Merci. Qui vote "pour" ?

La majorité vote "pour".

Jean-Louis PAGES, vous faites quoi à EELV ?

**M. PAGES.** - Nous ne participons pas au vote, pour une raison simple qui est que l'on a reçu cela beaucoup trop tard. Je pense qu'il y a dans l'esprit du règlement intérieur, l'idée est d'avoir les motions assez tôt pour que l'on puisse en débattre. Et là, finalement ce n'est pas possible. Donc, on pense que l'urgence ne justifie pas de tordre le bras au règlement...

**Mme REQUENNA.** - Mais la connerie justifie beaucoup de choses.

**M. LE PRESIDENT.** - Pascale !

**M. PAGES.** - Je vous demande pardon ! Chère collègue.

**M. LE PRESIDENT.** - Non, il n'y a rien. Je n'ai rien entendu.

**M. PAGES.** - C'est absolument inadmissible, pardonnez-moi, d'insulter un autre Groupe. J'attends des excuses, Madame REQUENNA.

**Mme REQUENNA.** - Non mais attendez. Vous l'avez reçu comme tout le monde. Vous aviez jusqu'à 22 heures pour déposer vos motions comme tout le monde.

**M. PAGES.** - J'attends vos excuses.

**Mme REQUENNA.** - Vous ne pouvez pas dire tout à l'heure...

**M. LE PRESIDENT.** - ...Pascale, arrêtons ce genre de truc, cela se passe très mal.

Est-ce que Nathalie LE GUEN veut dire pour quoi elle vote ?

**Mme LE GUEN.** - En fait, c'est très simple, puisque vous avez la réponse de Jean-Louis PAGES qui coïncide exactement avec ce que j'allais dire. Donc, je vous évite une compta. Merci.

**M. LE PRESIDENT.** - Très bien.

**M. COLOMBIER.** - Est-ce que Pascale ne pourrait pas arrêter le report, mais en effet, encadrer les promotions agressives ? De façon à ce que les commerçants au mois de juin puissent quand même déstocker et gagner de la trésorerie et en même temps, protéger les commerces indépendants.

Dans ce cas-là, nous voterions cette motion. Là, je n'y vois rien de politique, croyez-le. Autrement, on s'abstiendra.

**Mme NADAU.** - Monsieur COLOMBIER, l'encadrement des promotions agressives est un vœu pieu que nous avons tous, mais vous savez très bien que cela ne fonctionnera pas. Donc, je pense que ce qu'il faut faire remonter, c'est ce sur quoi nous pouvons agir.

**M. COLOMBIER.** - Eh bien alors, laissons...

**M. LE PRESIDENT.** - Non, non. La parole est à Stéphane DELPEYRAT.

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - Monsieur le Président, chers collègues, merci. Une explication globale de vote sur l'ensemble des motions, si vous le permettez. Il se trouve qu'il y a quelques mois, nous avons déposé une motion de soutien à l'hôpital et notamment aux services d'urgence. Les Groupes aujourd'hui qui déposent des motions nous expliquaient à l'époque que ce n'était pas de compétence régionale, et viennent maintenant nous parler de soldes, d'assurance, de retour, de fin du libre-échange, etc.

Nous considérons que cette plénière étant une plénière d'urgences spécifiques, ce n'est vraiment pas le moment d'ouvrir des débats de motions. Donc, on ne participera pas au vote sur l'ensemble des motions qui ont été déposées, mais je note que certains Groupes ont une vision un peu à géométrie variable sur le sujet. C'est-à-dire que quand nous défendons les retraites ou l'hôpital, on nous explique que ce n'est pas de compétence régionale et après on dépose des motions pour réformer le Code des marchés publics ou organiser des soldes. Merci Monsieur le Président.

**Mme REQUENNA.** - Monsieur le Président. Quand je défends les commerçants, parce qu'aujourd'hui à la différence des retraités et des fonctionnaires, ils n'ont pas de revenus. Alors, ce n'est pas à géométrie variable...

**M. LE PRESIDENT.** - Pascale, Pascale. Pascale !

**Mme REQUENNA.** - Non mais je réponds à Jacques COLOMBIER. J'entends votre remarque, mais très honnêtement, et ce qu'a expliqué Marie-Françoise NADAU, les commerçants ne souhaitent pas que ces soldes se déroulent au mois de juin, parce qu'ils vont vendre de la marchandise en juin à moitié, à 30, 40, 50 %. Or, ils ont besoin, avant, de vendre à un prix fort. J'entends votre argument. C'est une demande qui émane des commerçants. Maintenant la....

**M. LE PRESIDENT.** - ...Pascale, Pascale. Il est déjà deux heures... Je suppose que c'est à la demande aussi des Instances représentatives des commerçants.

**Mme REQUENNA.** - Oui.

**M. COLOMBIER.** - Ce n'est pas l'Etat qui décide des dates, du reste ?

**M. LE PRESIDENT.** - Mais c'est une demande, justement. Sylvie, tu as noté l'ensemble des votes ?

PRG, il fait quoi ? Il est "pour" ?

**M. BITEAU.** - On ne prend pas part au vote, pour les mêmes raisons que Stéphane DELPEYRAT vient de le dire.

**M. COLOMBIER.** - Abstention, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.** - LR, vote "pour" ? Marie-Françoise.

**Mme NADAU.** - Alors d'habitude nous ne participons pas au vote. Mais là, nous sommes dans un caractère d'urgence, donc si Pascale veut bien modifier les dates... (*inaudible*)

**M. LE PRESIDENT.** - Cette motion est donc adoptée.

#### **MOTION**

Vote sur la Motion «Pour un report des soldes d'été afin de soutenir les commerçants indépendants»

• **POUR** : Parti Socialiste et Apparentés, Modem-Union Centriste, Les Républicains-CPNT,

. **ABSTENTION** : Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Rassemblement National,

.**NON PARTICIPATION** : Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV , Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine

**MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**MOTION LES COMPAGNIES D'ASSURANCE DOIVENT  
PRENDRE TOUTE LEUR PART A L'EFFORT DE SOLIDARITE NATIONALE**

**M. LE PRESIDENT.** - Sur la motion sur les Compagnies d'assurances, est-ce que je retiens le même vote ?

Le Groupe UDI vote "pour".

LR ?

**Mme NADAU.** - Ne participe pas.

**M. LE PRESIDENT.** - Ne participe pas au vote.

**Mme DIAZ.** - Une explication de vote pour le Rassemblement National. Nous sommes tous à fait conscients que les assureurs sont les grands absents de cette crise économique liée au coronavirus. Il est plus surprenant que ces créanciers du quotidien s'estiment généreux avec leur aumône de 200 millions d'euros. Je porte à votre connaissance que les Députés du Rassemblement National ont déposé une proposition de loi de manière à ce que les pertes d'exploitation soient couvertes par les assureurs, ou via la reconnaissance de l'Etat de catastrophes naturelles, ou via une extension des garanties qui ferait que la catastrophe sanitaire bénéficie de la même couverture que celle des catastrophes naturelles.

Cette décision est vitale pour maintenir d'une part la trésorerie des entreprises, d'autre part, pour éviter la dépréciation du fonds de commerce et enfin pour garantir la survie des entreprises.

Donc, nous voterons cette motion.

**M. LE PRESIDENT.** - Cette motion est donc adoptée.

DINA, vote ?

**Mme LE GUEN.** - On ne participe pas.

**M. LE PRESIDENT.** - Le MODEM, c'est sa motion.

**M. BITEAU.** - Même position que tout à l'heure.

**M. LE PRESIDENT.** - Non-participation. Jean-Louis ?

**M. PAGES.** - On ne participe pas au vote.

**M. LE PRESIDENT.** - Sandrine, vous voulez intervenir ?

**Mme DERVILLE.** - Simplement, pour vous indiquer, chers collègues, qu'à titre personnel, je voterai bien sûr cette motion, mais je suis porteuse du pouvoir de Pascal DUFORESTEL, qui m'a indiqué qu'il souhaitait s'abstenir sur cette motion.

**M. LE PRESIDENT.** - D'accord. Stéphane ?

**M. DELPEYRAT-VINCENT.** - Si je peux me permettre, même vote que tout à l'heure, mais je ferai observer que (*inaudible*) simple, vis-à-vis des assurances, que ce type de procédure qui prend des mois et des mois, c'est simplement que l'Etat demande une contribution de solidarité dans le cadre du financement des mesures d'urgence aux secteurs des assurances. Il n'y a pas besoin pour cela d'entrer dans des procédures d'indemnisation qui vont prendre trois ans. Merci.

**M. LE PRESIDENT.** - Tout le monde s'est exprimé. Cette motion est donc adoptée.

#### **MOTION**

Vote sur la Motion «Les compagnies d'assurance doivent prendre toute leur part à l'effort de solidarité nationale»

**• POUR : Parti Socialiste et Apparentés, Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Rassemblement National,**

**. ABSTENTION : Monsieur DUFORESTEL (PS et Apparentés)**

**.NON PARTICIPATION : Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Ecologiste et Citoyen-EELV , Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**M. LE PRESIDENT.** - Je le dis à Pascale, je lui ai envoyé un texto d'ailleurs tout à l'heure, je pense qu'il faut que l'on soit plus vigilant sur la position des assurances mutualistes, mais c'est une discussion que l'on aura.

## MOTION PRIORITE A NOS ENTREPRISES

**M. LE PRESIDENT.** - Ensuite, il y a une motion du Rassemblement National sur des dérogations pour l'accès des entreprises aux marchés publics.

**Mme DIAZ.** - Oui, c'est cela, Monsieur le Président. En fait, c'est vous qui êtes à l'initiative de cette motion, puisque lundi en Commission Permanente, quand on a évoqué les 4,5 millions d'euros qui allaient être alloués à une centrale d'appels, je vous ai demandé où la centrale d'appels se situerait. Vous auriez voulu qu'elle soit située en France, mais malheureusement vos Services ont dit que cela serait plutôt en Europe, au regard du Code des Marchés Publics.

Donc, ce que je voudrais c'est que vous soyez force de propositions auprès du Gouvernement pour simplifier et décomplexifier les dossiers d'appels d'offres pour permettre aux petites entreprises d'accéder plus facilement à ces appels d'offres, parce que là, la lourdeur administrative fait que ces appels d'offres sont malheureusement généralement réservés aux grandes entreprises, d'une part.

D'autre part, je pense que cette dérogation peut s'inscrire dans la période exceptionnelle de coronavirus, et qu'il faudrait inclure la clause de proximité environnementale ou alors de priorité nationale, cela nous éviterait de nous retrouver dans l'impasse comme on l'a vu, lundi, en Commission Permanente avec cette histoire de centrale d'appels.

**M. LE PRESIDENT.** - Je voudrais vous dire, à travers deux exemples, sur travailler avec les petites entreprises ou les PME de la Région. C'est le système des lots séparés que nous faisons sur nos appels d'offres sur les travaux. Donc, nous le faisons déjà.

**M. COLOMBIER.** - C'est même la loi qui l'impose.

**M. LE PRESIDENT.** - Pas du tout. La plupart des autres Collectivités et des Pouvoirs publics font des lots groupés qui ne vont qu'aux grandes entreprises. On est les seuls...

**Mme DIAZ.** - L'allotissement, Monsieur le Président, c'est très bien.

**M. LE PRESIDENT.** - Oui. On est les seuls à le faire.

**M. COLOMBIER.** - Bon. Très bien.

**M. LE PRESIDENT.** - Deuxièmement, nous sommes en train de travailler avec l'Association des gestionnaires et des chefs de cuisine pour faire en sorte que l'on puisse inscrire dans le cadre de la légalité européenne, ce qui fait que l'Etat ne peut pas nous autoriser à le faire, et je crois que c'est une bonne chose, mais il faut être astucieux.

Je vous prends deux exemples. Premier exemple, mettre du "pain Douglas" dans les travaux des Collectivités pour faire des constructions bois, ou des constructions bois-béton,

etc. J'ai eu l'occasion d'écrire, il y a plus d'un an, à toutes les Collectivités qui ont un pouvoir de marchés et de commandes publiques pour leur dire de faire attention car souvent nos Services, quand ils rédigent des appels d'offres, comme c'est un peu "touchy" sur le plan de la légalité et que l'on se méfie toujours des appels d'offres, mettent une formule quelque part plus facile, me disent les menuisiers ou les charpentiers, pour les constructions, de "pain du Nord". Et en mettant "pain du Nord", on est coincé sur cette fabrication. Comme les élus, les Exécutifs ne regardent pas, ne lisent pas en détail tous les appels d'offres, on se trouve avec ce genre de copier/coller qui peut nous poser un problème.

Deuxièmement, je vous parlais tout à l'heure parce que c'est pour nous, pour moi, extrêmement gratifiant, de l'action que nous avons lancée à partir des gestionnaires des lycées et des chefs de cuisine. Ce sont eux qui font les appels d'offres, qui les rédigent. Et en rédigeant les appels d'offres, de bonne manière, aujourd'hui, on sort de l'alimentation, quand vous faites venir un pâté de foie, un pâté de campagne, etc., tous les produits qui sont plus ou moins nocifs à la santé. Donc, il y a une vraie orientation qui est tout à fait dans l'axe de Néo Terra, comme on disait tout à l'heure, mais aussi on favorise la relocalisation de la production alimentaire. Ce qui montre qu'effectivement, mon souci derrière Néo Terra n'est pas simplement d'avoir de grands discours, de donner des leçons ou des fatwas mais c'est d'avancer en massifiant.

Donc là-dessus, je ne vais pas voter. Je ne propose pas de voter ta motion, Jacques, parce que c'est une pratique que nous faisons déjà en Région.

**M. COLOMBIER.** - Tu en es d'accord, mais tu as trouvé quand même le moyen ; c'est quand même pas mal. Bon allez ! On vote "pour".

**M. LE PRESIDENT.** - Le Rassemblement National vote "pour".

Les Radicaux font quoi ?

**M. BITEAU.** - Toujours la même position sur toutes les motions. On ne prend pas part au vote.

**M. LE PRESIDENT.** - Stéphane ? Le Groupe majoritaire de la Majorité, si j'ose dire. Il vote. Contre ? Matthias, tu es là.

**M. FEKL.** - Contre, Monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT.** - D'accord. Les Verts ?

**M. PAGES.** - Nous votons "contre" parce que même NPPV, cela ne suffira pas. Nous sommes "contre".

**M. LE PRESIDENT.** - Les Républicains LR ?

**Mme NADAU.** - Ne participe pas au vote.

**M. LE PRESIDENT.** - Pascale ?

**Mme REQUENNA.** - Nous ne participons pas au vote parce qu'après ce que vous avez évoqué, j'ai pris contact, à réception ce matin, avec Martine MOGA, qui nous a indiqué qu'il y avait des Chartes de bonnes pratiques avec les Fédérations notamment du bâtiment, qui permettent de donner leurs chances à toutes les petites structures et donc de favoriser leur accès aux marchés publics. C'est la raison pour laquelle nous faisons une non-participation au vote, sans quoi, j'avais quand même regardé avec beaucoup d'attention le volontarisme de cette motion.

Monsieur le Président, sur celle des soldes, je propose que nous la modifiions en mettant les dates qu'a proposées Marie-Françoise NADAU. J'ai parlé d'un report mais que l'on mette un report daté avec ce qu'a proposé Marie-Françoise NADAU suite à son échange, hier, avec la CCI des Landes.

**M. LE PRESIDENT.** - Ayant voté cette délibération, je n'ai pas d'obstacle, si ceux qui ont voté veulent bien l'accepter, je n'ai pas de problème.

**Mme LE GUEN.** - Président, je n'ai pas voté la dernière motion, s'il vous plaît.

**M. LE PRESIDENT.** - Alors, la dernière motion, vous l'avez votée ou vous ne l'avez pas votée.

**Mme LE GUEN.** - Vous ne m'avez pas appelée. Donc, ce sera "non-participation". Merci.

**N°**

Vote sur la motion «Priorité à nos entreprises»

• **POUR : Rassemblement National,**

. **CONTRE : Parti Socialiste et Apparentés, Ecologiste et Citoyen-EELV,**

. **NON PARTICIPATION : Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Parti Radical de Gauche , Modem-Union Centriste, Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés, Les Républicains-CPNT, Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine**

**MOTION REJETEE**

**M. LE PRESIDENT.** - D'accord. Cette motion est donc rejetée.

Mes chers collègues, je vous remercie. Je vous souhaite un bon appétit.

Je vous souhaite un confinement de Pâques, après les œufs de Pâques. Soyez prudents, parce que je ne sais pas si vous partagez mon sentiment, entre ceux et celles qui ne sont touchés ou impactés, j'ai l'impression que l'on est en train de vivre une espèce de sentiment d'impunité, plutôt de quelque chose qui est "on ne sera pas touché". "On en est sorti". Je ne sais pas si vous avez ce sentiment. Moi, je le ressens un peu.

Amitiés à toutes et à tous.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

# ANNEXE

## Liste des Conseillers Régionaux avec groupes politiques d'appartenance

### Répartition des groupes politiques au sein de l'Assemblée Régionale :

107	- Parti Socialiste et Apparentés (79)
	- Ecologiste et Citoyen – EELV (17)
	- Pour une Ecologie Populaire et Sociale (7)
	- Les Radicaux de Gauche (4)
30	- Les Républicains - CPNT (30)
5	- Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés (5)
12	- Mouvement Démocrate – Union Centriste (12)
22	- Rassemblement National (22)
7	- Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (7)
183	TOTAL : 183

**CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE****Liste des Conseillers Régionaux avec les groupes politiques du Conseil Régional****CONSEILLERS REGIONAUX****GROUPES POLITIQUES**

ABELIN Véronique	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
AGUERRE Barthélémy	Mouvement Démocrate – Union Centriste
ALCORTA Martine	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
ALMOSTER-RODRIGUES Anne-Marie	Parti Socialiste et Apparentés
AMMOUCHE-MILHIET Soraya	Les Radicaux de Gauche
ARGENTON Xavier	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
ASTIER Dominique	Parti Socialiste et Apparentés
AUDI Antoine	Les Républicains - CPNT
AVERLAN Joëlle	Parti Socialiste et Apparentés
BARAT Geneviève	Parti Socialiste et Apparentés
BAUDE Vital	Ecologiste et Citoyen - EELV
BAYLE Josie	Mouvement Démocrate – Union Centriste
BEDU Anne-Laure	Parti Socialiste et Apparentés
BELOT Nicolas	Les Républicains - CPNT
BERGÉ Mathieu	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
BERROYER Jean-Paul	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
BEYRIS Maryline	Parti Socialiste et Apparentés

BEZIAT Françoise	Les Républicains - CPNT
BITEAU Benoît	Les Radicaux de Gauche
BLANCHARD Gérard	Parti Socialiste et Apparentés
BLANCHÉ Hervé	Les Républicains - CPNT
BLANCO Jean-François	Ecologiste et Citoyen - EELV
BONJEAN Elisabeth	Parti Socialiste et Apparentés
BONNEFONT Xavier	Les Républicains - CPNT
BOUDIÉ Florent	Parti Socialiste et Apparentés
BOUDINEAU Isabelle	Parti Socialiste et Apparentés
BOULTAM Yasmina	Parti Socialiste et Apparentés
BOURDIN Katia	Ecologiste et Citoyen - EELV
BOUSQUET-CASSAGNE Etienne	Rassemblement National
BROUILLE Andréa	Parti Socialiste et Apparentés
BRUN Yveline	Rassemblement National
CALMELS Virginie	Les Républicains - CPNT
CASSIN Armelle	Les Républicains - CPNT
CATHUS Christophe	Parti Socialiste et Apparentés
CAVITTE Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
CHADJAA Sally	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
CHADOURNE Sandrine	Rassemblement National
CHARAÏ Naïma	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
CHARBONNEAU Jean-Romée	Rassemblement National

CHARTIER Olivier	Les Républicains - CPNT
CHASSAGNE Christelle	Mouvement Démocrate – Union Centriste
CHAUMERON Lucie	Rassemblement National
CHERET Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
CHEYROUX Claudie	Rassemblement National
CIBERT Cyril	Parti Socialiste et Apparentés
CLAVEAU-ABBADIE Charline	Parti Socialiste et Apparentés
COINAUD Pierre	Les Républicains - CPNT
COLOMBIER Jacques	Rassemblement National
COMBRES Maryse	Ecologiste et Citoyen - EELV
CORREIA Eric	Parti Socialiste et Apparentés
CORSAN Jean-Jacques	Parti Socialiste et Apparentés
COSTES Marie	Les Républicains - CPNT
COUTANT Françoise	Ecologiste et Citoyen - EELV
D'AMÉCOURT Yves	Les Républicains - CPNT
DARBON Alain	Parti Socialiste et Apparentés
DAURÉ Jean-François	Parti Socialiste et Apparentés
DE AZEVEDO Aurélie	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
DE LACOSTE-LAREYMONDIE Jean-Marc	Rassemblement National
DEGUILHEM Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
DELCOUDERC-JUILLARD Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
DELPEYRAT-VINCENT Stéphane	Pour une Ecologie Populaire et Sociale

DELRIEUX Benjamin	Parti Socialiste et Apparentés
DERVILLE Sandrine	Parti Socialiste et Apparentés
DESHAYES Maurice-Claude	Parti Socialiste et Apparentés
DIAZ Edwige	Rassemblement National
DINUCCI José	Rassemblement National
DIONIS DU SÉJOUR Jean	Mouvement Démocrate – Union Centriste
DORTHE Philippe	Parti Socialiste et Apparentés
DRAPRON Bruno	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
DUBOIS Robert	Rassemblement National
DUFORESTEL Pascal	Parti Socialiste et Apparentés
DURAND Pierre	Les Républicains - CPNT
DURRUTY Sylvie	Les Républicains - CPNT
DUTARET-BORDAGARAY Claire	Les Républicains - CPNT
DUTOYA Emilie	Parti Socialiste et Apparentés
EMON Jacky	Parti Socialiste et Apparentés
ESPAGNAC Frédérique	Parti Socialiste et Apparentés
ESTRADE Hélène	Les Républicains - CPNT
FEKL Matthias	Parti Socialiste et Apparentés
FELTESSE Vincent	Parti Socialiste et Apparentés
FERREIRA Otilia	Mouvement Démocrate – Union Centriste
FLORIAN Nicolas	Les Républicains - CPNT
FONTALIRAN Nathalie	Les Républicains - CPNT

FRANCQ Natalie	Parti Socialiste et Apparentés
FREL Lionel	Ecologiste et Citoyen - EELV
FROPOS Sabine	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
FROUSTEY Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
GAMACHE Nicolas	Ecologiste et Citoyen - EELV
GENDREAU Béatrice	Parti Socialiste et Apparentés
GÉRARD Anne	Parti Socialiste et Apparentés
GERARD Vincent	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
GUERIN Guillaume	Les Républicains - CPNT
GUILLEMOTEAU Patrick	Parti Socialiste et Apparentés
HARRIBEY Laurence	Parti Socialiste et Apparentés
HAZOUARD Mathieu	Parti Socialiste et Apparentés
HÉNAUT Christelle	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
HÉRAUD Lydia	Parti Socialiste et Apparentés
HOUDET Christian	Rassemblement National
HUSTAIX Gilles	Rassemblement National
IRATCHET Jean-Michel	Rassemblement National
JACQUILLARD William	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
JEANSON Françoise	Parti Socialiste et Apparentés
JOUBERT Florence	Rassemblement National
JUTEL Elisabeth	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
LAFFORE Sandrine	Parti Socialiste et Apparentés

LAGRAVE Renaud	Parti Socialiste et Apparentés
LAINEZ Marie-Claude	Mouvement Démocrate – Union Centriste
LAMARA Laurent	Rassemblement National
LAMARQUE Gisèle	Parti Socialiste et Apparentés
LANZI Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
LAOUANI Tarik	Parti Socialiste et Apparentés
LAPORTE Hélène	Rassemblement National
LAPRÉE Véronique	Les Républicains - CPNT
LATOURNERIE Marie-Angélique	Les Républicains - CPNT
LAURENT Patrice	Parti Socialiste et Apparentés
LE GUEN Nathalie	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
LE YONDRE Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
LEICIAGUEÇAHAR Alice	Ecologiste et Citoyen - EELV
LENFANT Julie	Parti Socialiste et Apparentés
LENOIR Laurent	Parti Socialiste et Apparentés
LUMMEAUX BERNARD	Les Républicains - CPNT
MALHERBE Gonzague	Rassemblement National
MARCHAND Régine	Les Radicaux de Gauche
MARENDAT Véronique	Mouvement Démocrate – Union Centriste
MARTY Christine	Droites Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine
MESNARD Françoise	Parti Socialiste et Apparentés
METTE Sophie	Mouvement Démocrate – Union Centriste

MINVIELLE Michel	Pour une Ecologie Populaire et Sociale
MOEBS Christine	Ecologiste et Citoyen - EELV
MOGA Martine	Mouvement Démocrate – Union Centriste
MOLIÉRAC Guillaume	Parti Socialiste et Apparentés
MONCOND'HUY Léonore	Ecologiste et Citoyen - EELV
MOREAU Guy	Parti Socialiste et Apparentés
MOTOMAN Laurence	Ecologiste et Citoyen - EELV
MUÑOZ Jonathan	Parti Socialiste et Apparentés
NADAU Marie-Françoise	Les Républicains - CPNT
NAUCHE Philippe	Parti Socialiste et Apparentés
NAYACH Laure	Parti Socialiste et Apparentés
NEMBRINI Jean-Louis	Parti Socialiste et Apparentés
ORVAIN Jérôme	Ecologiste et Citoyen - EELV
OXIBAR Marc	Les Républicains - CPNT
OZSOY Mumine	Ecologiste et Citoyen - EELV
PAGÈS Jean-Louis	Ecologiste et Citoyen - EELV
PALUTEAU Bruno	Rassemblement National
PATIER Christophe	Les Républicains - CPNT
PERREAU Thierry	Ecologiste et Citoyen - EELV
PIEUCHOT Christelle	Parti Socialiste et Apparentés
PINVILLE Martine	Parti Socialiste et Apparentés
PUYJALON Eddie	Les Républicains - CPNT

RABIT Philippe	Les Républicains - CPNT
RAYNAUD Jean-Pierre	Parti Socialiste et Apparentés
REQUENNA Pascale	Mouvement Démocrate – Union Centriste
ROGISTER Thierry	Rassemblement National
ROUÈDE Laurence	Parti Socialiste et Apparentés
ROUSSET Alain - Président -	Parti Socialiste et Apparentés
SABAROT Henri	Parti Socialiste et Apparentés
SABOURIN-BENELHADJ Muriel	Parti Socialiste et Apparentés
SAINTE-MARIE Andde	Parti Socialiste et Apparentés
SAINT-PÉ Denise	Mouvement Démocrate – Union Centriste
SAUVAITRE Daniel	Les Républicains - CPNT
SEBTON Aurélien	Union des Démocrates et des Indépendants et Apparentés
SIARRI Alexandra	Les Républicains - CPNT
SIMONÉ Maryline	Parti Socialiste et Apparentés
SORE Serge	Parti Socialiste et Apparentés
TAUZIN Arnaud	Les Républicains - CPNT
THIERRY Nicolas	Ecologiste et Citoyen - EELV
TIRANT Benoît	Parti Socialiste et Apparentés
TORTOSA Huguette	Parti Socialiste et Apparentés
TRAPY Nathalie	Parti Socialiste et Apparentés
TRIFILETTI Stéphane	Ecologiste et Citoyen - EELV
TRIOULET Thierry	Parti Socialiste et Apparentés

TYTGAT Catherine	Parti Socialiste et Apparentés
UTHURRY Bernard	Parti Socialiste et Apparentés
VALKO Odile	Parti Socialiste et Apparentés
VERDIN Alain	Rassemblement National
VEUNAC Michel	Mouvement Démocrate – Union Centriste
VEYSSY Catherine	Parti Socialiste et Apparentés
VICTOR Cyril	Les Républicains - CPNT
VINCENT François	Parti Socialiste et Apparentés
VOLPATO Mireille	Parti Socialiste et Apparentés
WASZAK Reine-Marie	Parti Socialiste et Apparentés
WERBROUCK Séverine	Rassemblement National
WILSIUS Francis	Les Radicaux de Gauche